

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

MÉMOIRE
LE NOUVEAU RÔLE DE MÉDIATEUR DU QATAR :
UNE ANALYSE RÉALISTE NÉOCLASSIQUE DE L'APPARITION DE LA
MÉDIATION DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU QATAR

PRÉSENTÉ
À MM. STÉPHANE PAQUIN, STÉPHANE ROUSSEL ET THOMAS JUNEAU
COMME EXIGENCE DU COURS ENP7972 – MÉMOIRE EN ANALYSE DES
POLITIQUES PUBLIQUES POUR L'OBTENTION DU GRADE DE MAÎTRE ÈS
SCIENCE (M. SC)

PAR
VIRGINIE LACOMBE G.

AVRIL 2017

REMERCIEMENTS

Merci particulièrement à mon directeur, Stéphane Roussel, qui m'a accompagnée tout au long de cette dernière année pour l'écriture de mon mémoire et bien plus encore.

Merci aussi aux professeurs membres de mon jury, Stéphane Paquin et Thomas Juneau, pour leurs précieux conseils.

Merci spécialement à Étienne Charbonneau qui m'a poussée à en faire toujours plus et à tout faire toujours mieux.

Et finalement, merci à Philippe Dumas qui m'a accompagnée dans les hauts et les bas de cette aventure, de notre bureau bleu du 5^e étage de l'ENAP au Moyen-Orient, littéralement.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS	v
1. INTRODUCTION	1
1.1. Problématique	1
1.2. Objectifs et question de recherche	2
1.3. Hypothèse	2
1.4. Sommaire du travail	3
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES ET MÉTHODE DE TRAVAIL	5
2.1. Revue de la littérature	5
2.1.1. Déterminants de la politique étrangère	5
2.1.2. Déterminants de la politique étrangère qatarie	7
2.1.3. Lacunes	11
2.2. Cadre théorique	13
2.3. Méthode	17
3. CONTEXTE HISTORIQUE	20
4. ENVIRONNEMENT RÉGIONAL	23
4.1. Puissances relative du Qatar	23
4.2. Perception de la puissance pas les dirigeants	47
5. PERCEPTION DES MENACES	54
5.1. Les conflits régionaux	55
5.2. Le nucléaire	66
5.3. Les grandes puissances et l'ingérence	71
6. POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU QATAR	80
6.1. Définition de l'intérêt national	80
6.2. La médiation comme intérêt national	84
6.3. Applications dans la politique étrangère	85
7. CONCLUSIONS	90
RÉFÉRENCES	95

LISTE DES TABLEAUX

1.1 Explication de la politique étrangère du Qatar	3
4.1 Production de pétrole au Moyen-Orient en milliers de barils par jour.....	30
4.2 Production de gaz naturel en milliards de pieds cubes par année	31
4.3 Exportation de gaz naturel en milliards de pieds cubes par année.....	31
4.4 PIB du Qatar au prix du marché.....	32
4.5 Évolution des PIB dans la région du Golfe	33
4.6 PIB par habitant dans les États du Golfe et en Iran	34
4.7 Nombre de membres des Forces armées dans les États du Golfe	36
4.8 Dépenses militaires au Moyen-Orient	38
4.9 Croissance du Qatar représentée dans le Rapport économique de la QSA.....	47
7.1 Retour sur l'explication de la politique étrangère du Qatar	90

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AI : Amnistie Internationale
CCG : Conseil de coopération du Golfe
CS : Conseil de sécurité des Nations unies
DG : Débats généraux de l'Assemblée générale des Nations unies
EIA : Agence d'information sur l'énergie
EOPT : *Explaining Outcome Process-Tracing*
FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI : Fonds monétaire international
G77 : Groupe des 77
GNL : Gaz naturel liquéfié
HRW : *Human Rights Watch*
IDE : Investissement direct étranger
MDP&S : *Ministry of Development Planning and Statistics*
MOFA : *Ministry of Foreign Affairs*
NORAD : Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
OLP : Organisation de libération de la Palestine
OMC : Organisation mondiale du commerce
ONU : Organisation des Nations unies
OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PIB : Produit intérieur brut
QIA : *Qatar Investment Authority*
QNV2030 : *Qatar National Vision 2030*
QSA : *Qatar Statistics Authority*
SIPRI : Institut international de recherche sur la paix de Stockholm
TNP : Traité de non-prolifération nucléaire
UNDP : Programme des Nations Unies pour le développement
USCENTCOM : Commandement central des États-Unis
WDI : Indicateurs internationaux de développement

1. INTRODUCTION

1.1 Problématique

La politique étrangère du Qatar est relativement jeune; ce n'est qu'en 1971 que l'État acquiert son indépendance de la Grande-Bretagne. Cependant, cet État développe rapidement une politique étrangère plus proactive sur la scène internationale, particulièrement dans son environnement régional. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution qatarie en 2005, l'Émir au pouvoir met en place une politique étrangère axée sur la médiation pour le règlement des conflits dans des États géographiquement et culturellement rapprochés –Yémen, Afghanistan, Liban, Soudan, Érythrée et autres. Le petit État s'implique à la fois dans des médiations de grande envergure et dans des médiations plus ponctuelles, telles des libérations d'otages. Par exemple, en 2016, le Qatar a joué le rôle de médiateur pour le Canada et les États-Unis afin de faire libérer deux soldats retenus en Afghanistan. La même année, il a aussi contribué à la libération de Karim Wade, un homme politique sénégalais. Au début du vingtième siècle, il s'impose comme acteur incontournable dans la politique sécuritaire au Moyen-Orient et se détache de la politique étrangère saoudienne. Il s'agit d'une politique sécuritaire innovante pour le Qatar. Ce tout petit État menait, depuis son indépendance en 1971, une politique étrangère discrète.

Si l'Arabie saoudite et l'Égypte, des puissances régionales, étaient historiquement les États au centre des médiations au Moyen-Orient, le Qatar prend lentement sa place dans cette niche politique. Ses relations avec de multiples acteurs politiquement opposés (à la fois avec le Hamas, Israël, l'Iran et les États-Unis pour ne donner que quelques exemples) lui procurent une certaine neutralité, ce qui est considéré comme un avantage dans les efforts de médiation (Lundgren, 2014). Cependant, nombreux sont les auteurs qui concluent, à l'analyse des énoncés de politique et des actions réelles du Qatar, que la politique étrangère qatarie quant à la sécurité régionale est opportuniste et pragmatique (Barakat, 2014). D'autres chercheurs vont plus loin en expliquant qu'il serait impossible d'expliquer la politique étrangère du Qatar avec des théories classiques des Relations internationales (Cooper et Momani, 2011). Cela en fait un cas particulièrement intéressant à étudier.

1.2 Objectifs et question de recherche

L'objectif de cette recherche est de comprendre pourquoi le Qatar redéfinit sa politique sécuritaire en y incluant le rôle de médiateur. La question de recherche exacte va comme suit : « Qu'est-ce qui explique l'apparition de la médiation dans la politique étrangère récente du Qatar ? ». Certains auteurs dans la documentation scientifique avancent des pistes d'explication quant à l'internationalisation en général du Qatar dans les années 2000 comme nous l'observerons plus loin dans la revue de la littérature. Cependant, la majorité des travaux restent plutôt descriptifs. Une partie des travaux sont aussi normatifs, s'intéressant souvent aux résultats des médiations. Les conditions internes et externes qui poussent un État à devenir médiateur (non pas dans un conflit en particulier, mais de manière générale) nous intéressent. Dans cet optique, ce travail est pertinent puisque, en plus de répondre à une question sur un cas souvent présenté dans la documentation comme « inusité » (Abidi, 2012 ; Cooper et Momani, 2011 ; Rigoulet-Roze, 2012 ; Roberts, 2012c ; Winckler, 2014), ses résultats pourraient être pertinents pour étudier d'autres cas d'États médiateurs.

La contribution de ce mémoire est donc la suivante : expliquer l'apparition de la médiation dans la politique étrangère du Qatar, ce qui peut être considéré comme un *résultat historique particulier* pour reprendre la terminologie de Beach et Pederson (2013 : 63), en offrant une nouvelle et meilleure explication qui serait enracinée dans un cadre théorique.

1.3 Hypothèse

L'hypothèse de ce travail est la suivante : la médiation est la politique étrangère logique afin de répondre à la fois au désir des dirigeants d'augmenter l'influence du Qatar dans les politiques sécuritaires régionales et au besoin de faire face à leur environnement stratégique en évolution et menaçant.

Entre la puissance relative perçue du Qatar, élément à la base de la définition de la politique étrangère d'un État, et l'apparition de la médiation dans sa politique sécuritaire, il existe un mécanisme. Tout d'abord, l'environnement stratégique du Qatar est en constante évolution et influence par le fait même sa puissance relative. Cet environnement est alors perçu par les dirigeants qui peuvent y identifier une (ou des) menace(s), directes ou indirectes. Afin de contrôler son environnement et d'agir sur ces menaces, le Qatar doit mettre en place une stratégie ; cette

dernière est contrainte par sa puissance (militaire, économique, etc.). C'est seulement à la suite de ces étapes que nous pouvons observer une politique étrangère axée sur le règlement pacifique des conflits. Le tableau 1.1 représente cette hypothèse.

Tableau 1.1 Explication de la politique étrangère du Qatar

Variable indépendante	Variable intermédiaire	Variable dépendante
(X) Puissance relative du Qatar perçue par ses dirigeants	Les dirigeants identifient et définissent des menaces dans leur environnement régional et dans l'environnement international.	(Y) Mise en place de stratégies de politique étrangère par les dirigeants du Qatar

L'étude de ce mécanisme à différentes périodes historiques permettra de vérifier la validité de l'hypothèse, comme il sera expliqué plus en détails dans le chapitre sur la méthode de recherche choisie.

1.4 Sommaire du travail

La conclusion de ce travail est que l'apparition de la médiation dans la politique étrangère du Qatar est liée à la perception, par ses dirigeants, de son environnement stratégique en évolution. Après une revue de la littérature sur les déterminants de la politique étrangère de manière globale, la médiation et les déterminants spécifiques à la politique étrangère qatarie (section 2.1), des explications sur le cadre théorique (section 2.2) et sur la méthodologie choisie (section 2.3) suivront.

L'étude de cas se retrouvera aux chapitres 3, 4, 5 et 6. Cette partie se divisera en quatre temps. D'abord, des éléments historiques permettront de dresser l'environnement contextuel dans lequel évolue le Qatar. Ensuite, l'évolution de l'environnement stratégique qatarie et de la variation de sa puissance relative qui en découlera sera analysée. Par la suite, une analyse de contenu permettra de comprendre comment les dirigeants ont identifié ce qui constitue une menace ou non pour l'État. Finalement, la définition par les dirigeants de la stratégie et des politiques à mettre en place afin de faire face à ces menaces au fil des décennies sera observée.

Une section « Conclusion » permettra d'interpréter plus en profondeur les résultats obtenus dans cette étude de cas et d'observer si oui ou non le mécanisme étudié relie adéquatement l'environnement régional et la politique étrangère du Qatar. Cela permettra aussi de souligner les éléments clés de ce travail et de mettre en lumière les limites et obstacles rencontrés lors de la poursuite de cette étude. De plus, cette section permettra de souligner comment les dynamiques d'acquisition et d'implication militaire pourraient compléter cette analyse. Nous donnerons finalement des pistes de réflexion subséquentes qui pourraient être intéressantes pour d'autres chercheurs s'intéressant au Qatar et/ou au réalisme néoclassique.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES ET MÉTHODE DE TRAVAIL

2.1 Revue de la littérature

Avant de se lancer dans l'analyse, il est important d'établir l'état de la question dans la documentation scientifique. Quels sont les déterminants qui influencent la politique étrangère d'un État? Comment les experts expliquent-ils la médiation qatarie dans son environnement régional ? Les réponses sont multiples. C'est ce qui sera observé – pour la politique étrangère de manière générale d'abord, puis spécifiquement pour la question qatarie ensuite – avant la définition des lacunes.

2.1.1 Déterminants de la politique étrangère

Plusieurs ouvrages théoriques permettent de faire un survol des divers déterminants de la politique étrangère (Battistella, 2009 ; Charillon, 2002 ; Hill, 2003 ; Hudson, 2014). Bien qu'ils aient des structures variées, les quatre auteurs offrent globalement les mêmes facteurs explicatifs. Tous soulignent qu'il est faux de croire que les relations internationales ne se limitent qu'au troisième niveau d'analyse (le système)¹. À des fins de synthèse, nous avons choisi d'utiliser la division d'Hudson pour identifier ces facteurs. Au-delà des trois niveaux étudiés en Relations internationales, elle identifie cinq catégories de déterminants qui influent sur la politique étrangère d'un État : les individus, les groupes, la culture et l'identité nationale, la politique interne et le système international.

En premier lieu, les individus peuvent avoir un impact sur la prise de décision. Hudson souligne l'importance des dirigeants politiques (Premier ministre, Président, Émir, ministre de la Défense, etc.) dans la prise de décision en politique étrangère. Plusieurs éléments sont à prendre en considération : les construits (les valeurs de l'individu par exemple), les traits de personnalité ainsi que les biais du dirigeant (les stéréotypes, par exemple). Ces trois éléments, combinés avec la situation², mènent à une attitude qui définira la prise de décision.

¹ Le premier niveau d'analyse est celui de l'individu, alors que le deuxième niveau d'analyse représente l'État.

² Une situation de crise ne fera pas sortir les mêmes traits de personnalité qu'une situation de routine, par exemple. Ainsi, face à une question de tous les jours, un dirigeant agira de façon complètement différente que s'il est confronté à une crise de grande importance, comme un conflit armé.

En deuxième lieu, les groupes sociaux ou les groupes d'intérêts peuvent aussi influencer la prise de décision en politique étrangère. Hudson englobe dans cette catégorie plusieurs aspects de la dynamique de groupe. Celle des petits groupes, la dynamique du processus organisationnel ainsi que la dynamique découlant de la bureaucratie. Ces dynamiques varient grandement selon la situation, comme c'est le cas pour l'analyse au niveau de l'individu. Est-ce une situation de routine, de crise, ou de non-routine et de non-crise ? Les différents groupes tentent de se faire valoir au sein de la prise de décision et l'influence par des jeux de pouvoir. Janis (1972) est un auteur qui peut être associé à cette façon de penser la politique étrangère avec son concept de *groupthink*.

En troisième lieu, il est possible que la culture et l'identité nationale jouent un rôle dans l'élaboration de la politique étrangère d'un État. Hudson spécifie que la culture est un concept difficile à définir, de même que l'identité nationale. Elle dénote une opposition entre le « nous » et le « eux » déjà difficile à cerner. Il est question de valeurs et de préférences. Hudson explique aussi que l'identité nationale, à l'opposition du concept de culture, est associée presque exclusivement à une identité politique. Elle ajoute que ces explications ne seraient que des explications incomplètes et de dernier recours, mais qu'elles pourraient bien faire partie d'une analyse plus intégrée de politique étrangère.

En quatrième lieu, la politique interne (la bureaucratie et l'administration publique, par exemple) et l'opposition politique peuvent influencer sur la prise de décision. La politique intérieure comprend plusieurs éléments, dont le judiciaire, l'exécutif, le législatif, les partis politiques, les médias et les groupes religieux. Hudson note aussi que certains groupes à l'extérieur de l'État ont aussi une influence sur la politique étrangère et sur la prise de décision. Notamment, les autres États, les alliances, les groupes criminels et terroristes, des ONG, etc. Certains sont plus importants que d'autres et influencent plus ou moins la prise de décision. Graham Allison (1971), avec son étude sur la Crise des missiles de Cuba, est un exemple d'auteur qui considère ce facteur de politique étrangère comme étant déterminant.

En dernier lieu, il ne faut pas oublier les attributs nationaux d'un État ainsi que le système international. Hudson note plusieurs attributs nationaux à prendre en considération dans une telle

analyse : la taille de l'État, les ressources naturelles, la géographie, la démographie, le système politique (le régime), les capacités militaires (la puissance) et les capacités économiques. L'explication d'Hudson pour une analyse qui mettrait l'accent sur le système international se base sur plusieurs cadres théoriques dits classiques, tels le réalisme et le néoréalisme, le marxisme et le libéralisme et le néolibéralisme (et leurs variantes respectives). L'accent est donc mis sur le système et sur la distribution de la puissance à l'intérieur de ce système qui peut changer et évoluer et ainsi apporter des secousses systémiques. L'ouvrage de Battistella se concentre davantage sur ces facteurs, en faisant plusieurs distinctions entre les différents courants en Relations internationales (2009).

Ce qui est à retenir de ce résumé, c'est que plusieurs explications sont possibles afin d'étudier la politique étrangère d'un État. Cependant, prises individuellement, ces explications ne peuvent tout expliquer. Hudson mentionne, en conclusion, qu'il serait important de se tourner plutôt vers une intégration de ces différents niveaux d'analyse. Un seul niveau ne pourrait pas offrir une analyse réellement complète et juste d'une situation donnée. Hill souligne d'ailleurs que nous ne devrions pas considérer les divers facteurs de politique étrangère comme s'ils étaient en compétition, mais plutôt comme des éléments complémentaires (2003). Comme nous pouvons l'observer dans l'ouvrage de Macleod et O'Meara (2010)³, il est possible d'étudier une même situation sous différents angles.

2.1.2 Explications des différents chercheurs sur le Qatar

Ce survol théorique a permis d'identifier les différents déterminants de la politique étrangère. À présent, il faut définir quels sont ceux retenus par les chercheurs qui s'intéressent à la politique étrangère qatarie, particulièrement à son rôle de médiateur dans les conflits armés régionaux. Trois types d'analyses ressortent: celle au niveau systémique, celle au niveau national et celle au niveau individuel.

Tout d'abord, l'argument le plus fréquent et qui est, de manière générale, expliqué avec le plus de détails, est que la nature du système international influence la politique étrangère du Qatar lorsqu'il

³ Dans leur ouvrage, ils étudient l'intervention américaine en Irak de 2003 à l'aide de *toutes* les théories et approches qu'ils présentent.

est question de son rôle de médiateur. À l'intérieur de ce spectre, les interprétations sont multiples. Deux reviennent de manière plus systématique. Premièrement, plusieurs analyses découlant de théories libérales s'intéressent au rôle des organisations internationales dans la politique étrangère du Qatar, particulièrement à celui de l'Organisation des Nations unies (ONU), de la Ligue arabe et du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Ce qui est à retenir de manière générale, c'est que le Qatar est actif sur la scène internationale et au sein de ces organisations, particulièrement dans le règlement pacifique des conflits, afin de se rendre *indispensable* pour la communauté internationale ; c'est ce qui lui permet d'assurer sa reconnaissance (Peterson, 2006 ; Dazi Héni, 2012 ; Abidi, 2012). Le concept de *soft power* développé par Nye est aussi repris par plusieurs auteurs afin de définir le comportement qatari dans les conflits régionaux. Kovessy souligne d'ailleurs l'importance des larges ressources financières dont dispose le Qatar afin de mener des médiations effectives (2014). Dans un même ordre d'idées, Nuzzuraman explique que la médiation qatarie est avant tout possible grâce à sa « diplomatie du chéquier » (2015a), un concept qui revient aussi dans le travail de Gulbrandsen qui qualifie plutôt la stratégie qatarie de « *business diplomacy* » (2010). Ce dernier argumente que sans les motivations économiques et financières, la médiation n'occuperait pas une place importante dans la politique étrangère du Qatar (Gulbrandsen, 2010).

Deuxièmement, certains présentent des analyses réalistes (et néoréalistes) et soulignent le désir des États d'assurer leur survie et/ou d'acquérir de la puissance. Peterson explique, grâce à une étude de cas mettant en lumière le cas qatari, que les petits États usent de stratégies diverses afin d'assurer leur survie (2006). Leur désir d'indépendance politique face aux autres pays du Golfe, notamment vis-à-vis l'Arabie saoudite, et leur partenariat militaire avec les États-Unis font parties de ces stratégies (Peterson, 2006). Quelques chercheurs notent aussi que la sécurité favorisée par ce partenariat avec les États-Unis après la guerre du Golfe en 1990-1991 permet au Qatar d'avoir une diplomatie plus active et d'intervenir de manières variées dans le règlement des conflits régionaux (Cooper et Momani, 2011 ; Khatib, 2013 ; Lazar, 2013). Akpınar insiste sur la vulnérabilité à laquelle le Qatar fait face en tant que petit État et argumente que Doha utilise la médiation afin de favoriser la paix (et donc la sécurité de manière plus globale) au Moyen-Orient, ce qui réduirait potentiellement les menaces à son égard (2015).

Ensuite, l'étude du niveau national est aussi abordée par plusieurs. Deux analyses principales sont proposées : celle des attributs nationaux et celle de la culture et de l'identité. En premier lieu, l'influence des attributs nationaux est évoquée par presque tous les auteurs. Rares sont ceux qui ne font pas mention, au moins brièvement, de la petitesse démographique de l'État, de sa situation géographique particulière entre l'Arabie saoudite et l'Iran ou encore de son économie rentière prospère. Cependant, beaucoup ne s'y attardent pas et ne considèrent pas ces éléments comme étant déterminants uniques de la politique étrangère du Qatar. Roberts fait une analyse globale de la politique étrangère du Qatar quant à son rôle de médiateur, en soulignant que le type de régime, l'économie, la géographie et la culture sont des déterminants dont il faut tenir compte dans l'analyse de la politique étrangère de l'État (2012b). Barakat, dans un de ses textes, explique que de nombreux éléments sont à prendre en considération dans l'analyse de la médiation qatarie. Tout comme Roberts, il souligne l'importance du régime – particulièrement de la stabilité de ce dernier –, de la culture majoritairement ancrée dans l'islam et dans une vision panarabe, ainsi que de l'économie forte soutenue par les ressources naturelles de l'État (Barakat, 2014a). Roberts note, par exemple, que le Qatar peut avoir des intérêts économiques à être médiateur dans un conflit (Roberts, 2014).

En second lieu, quelques auteurs soulignent aussi l'importance de la culture et de l'identité nationale dans la prise de décision en politique étrangère au Qatar. Certains auteurs combinent cette analyse à d'autres déterminants, mais un chercheur, Lavandier, en a fait une étude assez exhaustive dans l'un de ses textes. Ce dernier remonte dans l'histoire qatarie afin de voir si la médiation s'inscrit dans une continuité ou souligne un changement dans la politique de cet État. Ses conclusions sont intéressantes. Il considère que les actions de politiques étrangères du Qatar s'inscrivent dans une volonté continuelle de vouloir marquer son indépendance de ses voisins, particulièrement des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite (Lavandier, 2013). Il donne comme exemples les tractions politiques à la fin des années 1960 et au début des années 1970 afin de ne pas faire partie des Émirats, le règlement de conflits frontaliers ainsi que sa relation relativement cordiale avec l'Iran. L'implication active du Qatar dans le règlement des conflits régionaux peut donc se comprendre comme une volonté d'avoir une politique étrangère indépendante (Lavandier, 2013). Parallèlement à cette analyse, certains auteurs notent la volonté du Qatar de vouloir trouver des solutions arabes aux problèmes arabes (Abidi, 2012 ; Ulrichsen,

2014b). Dans un même ordre d'idées, Kayaoglu insiste particulièrement sur l'importance de l'Islam dans les décisions de politique étrangère de l'Émirat et sur son activisme au sein de sa région (Kayaoglu, 2016). En ce sens, l'appartenance de l'État au « monde arabe » peut aussi avoir participé à l'apparition de la médiation au Qatar. Cependant, cela n'explique pas pourquoi le Qatar, plutôt que des États habituellement reconnus comme ayant une influence régionale plus grande – l'Arabie saoudite et l'Égypte – a décidé de s'impliquer activement dans le règlement pacifique des conflits.

Finalement, une explication populaire dans la littérature scientifique sur la médiation qatarie est le rôle tenu par des individus au sein des postes de décision. Malheureusement, ces analyses sont combinées à l'étude des autres déterminants évoqués dans cette partie et sont souvent peu développées. Plusieurs auteurs soulignent que c'est l'arrivée au pouvoir de Hamad bin Khalifa al-Thani en 1995 qui a bouleversé la politique étrangère du Qatar sous toutes ses facettes, de la diplomatie sportive à la médiation (Abidi, 2012 ; Akpinar, 2015 ; Barakat, 2012 ; Boyce, 2012 ; Khatib, 2013 ; Ulrichsen, 2014b). Barakat explique succinctement dans son texte que la prise de pouvoir par Hamad bin Khalifa al-Thani peut s'expliquer par la perception que celui-ci avait de son père : un obstacle au développement économique et un politicien soumis à l'influence de l'Arabie saoudite (2012). Boyce arrive à une conclusion similaire et insiste sur le côté *personnel* que revêt la politique étrangère du Qatar sous le leadership de Hamad bin Khalifa al-Thani (2013). Le rôle de son cousin, Hamad bin Jassim al-Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, est aussi évoqué comme étant un facteur facilitant l'apparition de la médiation dans la politique régionale du Qatar. Ulrichsen souligne que l'Émir et son ministre des sont à eux seuls les architectes d'un Qatar plus internationalisé et plus dynamique dans les affaires régionales (2014a). Cette idée n'est pas incongrue. Après tout, la médiation qatarie commence de manière plus importante en 2006 ; cela coïncide aussi avec l'accession d'Hamad bin Jassim (HBJ) au poste de Ministre des Affaires étrangères et l'accession du Qatar au Conseil de sécurité des Nations unies comme membre non-permanent. Cependant, la médiation continue d'être partie intégrante de la politique étrangère qatarie même après leur [Hamad bin Khalifa et Hamad bin Jassim] départ en 2013. Il y a aussi eu un cas de médiation en 1999 en Éthiopie, alors que Hamad bin Jassim n'était pas Ministre encore. Cette explication semble donc réductrice.

2.1.3 Lacunes

Il apparaît que chacune des trois analyses soulevées dans la section 2.2 (au niveau du système, de l'État et des individus), bien qu'elles apportent toutes des éléments intéressants, restent incomplètes prises séparément et comportent quelques lacunes.

Premièrement, les analyses libérales et réalistes se heurtent à un obstacle similaire : comment expliquer que le Qatar ait choisi la médiation comme stratégie de politique étrangère plutôt qu'une autre? Comme le soulignent plusieurs, la médiation qatarie n'a pas de réel succès sur le long terme (Akpinar, 2015 ; Barakat, 2012 ; Kamrava, 2011 ; Nuzzuraman, 2015b). Que la situation au Yémen, au Soudan ou au Liban soit observée, nulle part la médiation du Qatar n'aura permis d'assurer une sécurité globale au Moyen-Orient, entre autres à cause du manque de suivi post-médiation de la part de l'État afin, par exemple, d'assurer le maintien d'un cessez-le-feu. Est-il possible alors d'affirmer hors de tout doute que la seule raison pour la médiation est la survie de l'État ? Après tout, le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie avait peu de chance de déborder au Qatar et ne représentait pas une menace à sa sécurité. Dans une perspective libérale, certains auteurs insistent sur le désir du Qatar d'acquérir une reconnaissance au niveau international et sur son utilisation du *soft power* afin d'arriver à cette fin (Kodmani, 2013 ; Nuruzzaman, 2015a, Roberts, 2012b). Nous pouvons soulever un doute raisonnable quant à l'efficacité de la médiation afin d'atteindre cet objectif. Certes, le maintien de la paix fait bonne figure sur la scène internationale, mais nombreux sont ceux qui dénoncent la pratique qatarie en insistant sur l'idée que le Qatar n'est pas entièrement désintéressé dans ces situations et qu'il en profite afin d'atteindre des objectifs autres (économiques, par exemple), ce qui, en contrepartie, peut ternir l'image de l'État (Kodmani, 2013 ; Nuruzzaman, 2015a ; Roberts, 2012b ; Ulrichsen, 2014a). À cet effet, Akpinar explique d'ailleurs que « when the mediator is a state, mediation may well be seen as the continuation of foreign policy by other means » (2015). Le Qatar pourrait favoriser une reconnaissance internationale sans avoir recours à la médiation : la diplomatie sportive, l'implication dans les organisations internationales, les investissements directs étrangers, etc. À notre avis, c'est en ajoutant certains facteurs de politique interne aux analyses systémiques que nous pourrions en arriver à une explication plus complète.

Deuxièmement, les analyses qui donnent l'arrivée au pouvoir de Hamad bin Khalifa al-Thani comme explication de la place de la médiation dans la politique étrangère du Qatar sont

intéressantes, mais incomplètes. Bien qu'elles donnent des éléments d'analyses pertinents, elles sont généralement peu étayées et l'argument individuel ne sert que d'entrée en la matière avant de faire un travail d'observation de la politique étrangère qatarie. Comme cela a été expliqué dans la section précédente, la médiation est une tendance qui, pour l'instant, perdure dans le temps et résiste aux changements de gouvernement et de dirigeants. Nous pouvons aussi nous questionner raisonnablement quant au contexte dans lequel Hamad bin Khalifa al-Thani est arrivé au pouvoir. S'il n'y avait pas de coopération militaire avec les États-Unis, si son économie n'avait pas connu une croissance importante grâce aux ressources naturelles et si le US CENTCOM n'avait pas une base sur son territoire, est-ce que le dirigeant qatari aurait pu être aussi actif dans le règlement des conflits au Moyen-Orient? L'implication des dirigeants est une perspective à prendre à considération afin de bâtir un environnement contextuel pour une analyse, mais ne semble pas pouvoir être considérée comme une cause principale de la politique étrangère qatarie.

Dernièrement, la critique que nous adressons au texte de Lavandier (2013) qui se concentre sur la question de l'identité nationale est qu'il n'explique pas réellement ce qu'est l'identité nationale du Qatar. Il illustre comment le désir d'indépendance du Qatar en politique étrangère s'inscrit dans une continuité et comment son histoire explique ses choix actuels afin d'assurer sa sécurité. En réalité, son texte s'articule plutôt autour d'une analyse systémique bien qu'il dise s'intéresser à l'identité qatarie. D'un autre côté, miser sur l'identité arabe du Qatar n'est pas non plus adéquat comme explication puisque, comme le soulignent Cooper et Momani dans leur texte, la politique étrangère du Qatar ne peut pas être catégorisée comme étant anti- ou pro-occidentale (2011). La même problématique que pour l'analyse au niveau individuelle est donc relevée : la réflexion est peu développée sur le sujet et le concept d'identité nationale est utilisé bien souvent sans explications détaillées. L'influence de l'Islam sur la politique étrangère qatarie décrite par Kayaoglu est aussi intéressante, mais ne répond pas tout à fait à la question de recherche de ce travail. Comme l'auteur le souligne, la religion n'est pas une cause à proprement parler de la politique étrangère, mais plutôt un élément constitutif de l'environnement. Il s'agit certes d'un élément à analyser, sans toutefois représenter une cause principale, encore une fois. Une analyse intégrant une vision culturelle dans la prise de décision en politique internationale pourrait être intéressante à combiner avec d'autres approches.

Si nous examinons les différentes analyses du cas qatari énoncées précédemment, l'état de la question est globalement insatisfaisant. La majorité des auteurs se penchent bel et bien sur la médiation dans la politique étrangère du Qatar, mais peu se questionnent sur son *émergence*. À l'opposé, nombre de chercheurs analysent le changement dans la politique étrangère qatarie en 2012 alors que l'État délaisse temporairement la médiation et son image neutre pour se tourner plutôt vers des pratiques interventionnistes au niveau régional (Akpinar, 2015 ; Barakat, 2014a ; Boyce, 2013 ; Kodmani, 2013 ; Mokhefi, 2012 ; Mongrenier, 2012 ; Rigoulet-Roze, 2012 ; Roberts, 2012b ; Roberts 2014 ; Roberts, 2015 ; Nuruzzaman, 2015a). Cela a comme effet d'offrir des analyses incomplètes qui ne peuvent expliquer comment un État comme le Qatar a pu se définir sur la scène internationale comme médiateur dans son environnement régional alors qu'il exerçait auparavant une diplomatie discrète.

2.2 Cadre théorique

Le réalisme néoclassique comme cadre théorique pour ce travail a été choisi pour une raison simple. Celui-ci permet d'expliquer les *changements* de politique étrangère. Hudson souligne que le réalisme néoclassique est une voie intéressante pour l'analyse de la politique étrangère puisqu'elle se préoccupe de plusieurs niveaux d'analyse. Cela est d'autant plus pertinent en politique étrangère, particulièrement dans l'étude de la prise de décision.

Le réalisme néoclassique conserve l'idée que le système international influence les décisions prises en politique étrangère. Cependant, d'autres éléments sont à prendre en considération. D'autres variables sont ajoutées par les penseurs de ce courant, notamment l'État (donc le deuxième niveau d'analyse) et les perceptions du dirigeant (le premier niveau d'analyse). Cela permet au réalisme néoclassique d'expliquer plus adéquatement les différences de comportement d'un État à travers le temps ou encore entre deux États qui sont confrontés à la même situation systémique. Cette prétention a attiré notre attention, car le comportement du Qatar est souvent défini comme « incohérent » (Lazar, 2013) à cause des changements récents dans son rôle sur la scène internationale. Plusieurs auteurs commencent d'ailleurs leurs articles scientifiques par une insatisfaction quant à l'analyse de la politique étrangère qatarie, particulièrement lorsqu'il est question de la sécurité. Dès la première page, Khatib explique que « its foreign policy does not appear to be based on a coherent political strategy » (2013, p. 1). Mikail, pour sa part, va même

jusqu'à qualifier la diplomatie qatarie de paradoxe (2008). Cooper et Momani expliquent aussi qu'il serait apparemment impossible d'expliquer la politique étrangère du Qatar relative à la sécurité avec des théories classiques des relations internationales (2011, p. 125). Nous avons donc choisi le réalisme néoclassique puisqu'il a la prétention de répondre à cette problématique en intégrant plusieurs niveaux d'analyse. Et s'il était possible d'expliquer le changement dans la politique sécuritaire du Qatar autrement qu'en le qualifiant d'acteur irrationnel ? Et s'il y avait bel et bien une logique derrière ces changements ?

Le réalisme néoclassique reprend plusieurs concepts de la famille réaliste, que ce soit du réalisme classique ou du néoréalisme. Les concepts d'anarchie, d'équilibre des puissances, de puissance et d'intérêt national sont aussi présents dans le réalisme néoclassique. S'ajoutent à ces derniers la puissance étatique d'abord définie par Zakaria (1999), mais repris par plusieurs penseurs tels Taliaferro (2011), Lobell, Taliaferro et Ripsman (2009) et Schweller (2004, 2009).

Commençons par expliquer les concepts de base des théories réalistes et comment ils acquièrent une nouvelle définition sous le réalisme néoclassique. Premièrement, l'anarchie, bien qu'il soit encore question de l'absence d'une autorité centrale ayant une force coercitive, n'est plus considérée comme étant un principe ordonnateur qui dicte aux États comment agir. Elle est plutôt définie comme un environnement qui *influence grandement* la prise de décision en politique étrangère, mais qui laisse une marge de manœuvre aux décideurs (Lobell, Taliaferro et Ripsman, 2009). Bien que l'anarchie dicte un certain comportement dans une situation donnée, il est possible qu'un État n'agisse pas comme « il le devrait ». Les réalistes néoclassiques expliquent cette disparité grâce à une analyse au niveau de l'unité (l'État). La structure de l'État influence la façon dont ce dernier réagira face à l'anarchie du système (Rose, 1998).

Deuxièmement, l'équilibre des puissances, pour tous les penseurs de la famille réaliste, peut être régional ou international (dans le cadre de ce travail, le niveau régional est principalement étudié). La différence entre les courants réside dans sa définition. Les réalistes néoclassiques ne considèrent pas qu'il y ait une situation idéale – multipolarité ou bipolarité –, mais considèrent l'équilibre des puissances comme une situation où il n'y a pas un seul État qui puisse dominer tous les autres (Macleod, 2010). Contrairement aux néoréalistes, les réalistes néoclassiques ne sont pas d'avis que

l'équilibre des puissances est inhérent au système international, mais plutôt que c'est un *choix* de politique étrangère qui sera influencé par la structure de l'État et les dirigeants (Lobell, Taliaferro et Ripsman, 2009). Taliaferro explique par exemple que ce choix peut être différent d'un État à l'autre et qu'il en résulte d'autres variables indépendantes et intermédiaires (2011).

Troisièmement, pour les réalistes néoclassiques, la puissance relative est la plus importante pour les États. Ce concept se distingue de celui des néoréalistes dans son caractère *relationnel*. Si la puissance matérielle existe bel et bien objectivement, la puissance d'un État est *perçue* par ses dirigeants (Wohlforth, 1993). Cette perception amène donc un dirigeant à prendre une décision différente selon s'il considère que son État est puissant ou non. Plusieurs indicateurs définissent la puissance relative d'un État. Juneau, par exemple, identifie huit éléments matériels et immatériels à analyser : la géographie, la population, les ressources naturelles, l'économie, l'appui de la population (*popular mood*), le militaire, les alliances et l'attrait que représente le modèle étatique d'un pays au niveau régional (*regional appeal*) (2013 : 19). Dans la documentation scientifique, la puissance est souvent qualifiée de faible, moyenne ou grande. Dans ce travail, l'accent est mis sur la puissance *moyenne* du Qatar. Cooper explique qu'une puissance moyenne se trouve dans « the categorical middle ground between the weak and the strong » (2010). Définir avec plus de précision ce qu'est une puissance moyenne est difficile, argumente Schweller (2012), à cause de la diversité d'États associés à ce terme. Finalement, ce sont des États qui ont une certaine importance sur la scène internationale, sans toutefois pouvoir être catégorisés comme « grande puissance ».

Quatrièmement, puissance étatique est un nouveau concept du réalisme néoclassique. Zakaria la définit comme étant la « portion of national power the government can extract for its purposes and reflects the ease with which central decision-makers can achieve their ends » (1999, p. 3). Un État peut donc avoir une grande population, mais s'il n'a pas les moyens ou les capacités de mobiliser cette population dans une armée, par exemple, sa démographie apparemment favorable ne joue pas un rôle aussi important.

Cinquièmement, le concept de politique étrangère expansionniste tel que décrit par Zakaria (1999) sera repris dans ce travail. Par expansionniste, l'auteur ne se limite pas qu'à la définition classique qui met l'accent sur l'impérialisme et la colonisation, mais propose une vision plus large qu'il

défini comme une expansion de ses intérêts politiques à l'étranger (Zakaria, 1999). Il explique que les intérêts politiques peuvent se mesurer « by political control over new territories, expansion of the diplomatic and military apparatus, and participation in great power decision-making » (Zakaria, 1999, p. 17, *nous soulignons*). Le cas qatari s'insère dans cette définition (voir les éléments soulignés) dans la mesure où l'État pratique une diplomatie de plus en plus active et remarquée dans son environnement régional et que sa participation est grandissante dans la prise de décision en ce qui a trait à la sécurité au Moyen-Orient. Le terme « expansion » en français dénote cependant mal cette définition élargie et reste plutôt dans le cadre de l'expansion territoriale. Comme c'est plutôt le côté décisionnel et diplomatique qui sera à l'étude, l'expression « accroissement de la politique d'influence » sera préférée au terme « politique expansionniste » dans ce travail.

En dernier lieu, les réalistes néoclassiques ne perçoivent pas l'intérêt national d'un État comme un désir de puissance ou encore comme un désir de sécurité. Rose explique que les États répondent, dans leur politique étrangère, aux incertitudes de l'environnement international et régional (1998). Ils recherchent donc à *agir* sur cet environnement en augmentant leur niveau de contrôle (Rose, 1998, p. 152). L'intérêt national n'est donc pas d'acquérir de la puissance en terme absolu, mais plutôt d'accroître leur capacité à contrôler et à influencer leur environnement.

Schweller explique que le lien entre le système international et la politique étrangère n'est pas direct (2004). Il compare les processus de politique interne à une courroie de transmission qui explique les disparités dans le comportement des États. Macleod ajoute à ce sujet que les facteurs internes agissent à titre de filtres (aussi appelés variables intervenantes ou intermédiaires) de la politique étrangère. Celui-ci identifie deux filtres utilisés généralement par les penseurs réalistes néoclassiques : les capacités de l'État et les perceptions des décideurs (2010). Être conscient de ces filtres permet aux chercheurs d'évaluer plus adéquatement les rapports de puissance entre les États. Le modèle d'analyse réaliste néoclassique se décline donc habituellement en trois variables : une variable indépendante, une (ou des) variable(s) intermédiaire(s) et une variable dépendante. En réalité, les réalistes néoclassiques effectuent habituellement du retraçage, qui est plus souvent connu sous le nom de *process-tracing*, en expliquant qu'il faut regarder les mécanismes en place qui agissent à titre de courroie de transmission. Les éléments étudiés dans les mécanismes varient selon les auteurs. Taliaferro (2010) et Zakaria (1999) se concentrent sur la structure politique. De

son côté, Juneau observe l'influence de la politique nationale dans la conduite de la politique étrangère (2014). Schweller, pour sa part, s'intéresse aux luttes de pouvoir entre les élites (2004). Plusieurs autres auteurs réalistes néoclassiques plus actuels (McLean, 2015 ; Olsen, 2015 ; Saltzman, 2015) s'intéressent aussi à l'importance de la prise de décision à l'intérieur de l'État.

Dans ce travail, la perception de la puissance relative et les menaces qui découlent de l'environnement régional seront respectivement les variables indépendante et intermédiaire. Nous expliquerons comment les changements dans l'environnement régional du Qatar et leur perception se traduisent en une politique étrangère axée sur le règlement pacifique des conflits.

2.3 Méthodologie

Le choix du design de recherche choisi est une analyse descriptive et longitudinale *inspirée* du *process-tracing*. Nous désirons observer comment la politique étrangère qatarie plus discrète change au profit d'une politique diplomatique de médiation active. L'évolution entre 1971 et 2016 de la politique étrangère qatarie sera observée afin de comprendre ce qui guide le changement.

La méthode de ce travail sera inspirée du *process-tracing*, plus particulièrement du *explaining-outcome process-tracing* (EOPC). La méthode EOPC « refers to case studies whose primary ambition is to explain particular historical outcomes, although the findings of the case can also speak to other potential cases » (Beach et Pederson, 2013, p. 63). Le point de départ de ce travail sera donc un changement dans la variable dépendante, soit la politique étrangère. Cette méthode utilise une ou plusieurs théories existantes à la base de la réflexion (le réalisme néoclassique dans le cas de ce mémoire) et ajoute des éléments spécifiques à l'étude de cas au mécanisme causal au besoin. La méthode utilisée est donc un processus d'abord déductif. Plus précisément, afin de répondre à notre question de recherche, nous allons observer quels éléments apparaissent et disparaissent dans le temps et en quoi cela marque une rupture dans la politique diplomatique du Qatar. Nous observerons dans les discours quels arguments sont mis de l'avant et quelle logique est employée par les dirigeants pour justifier la politique étrangère qatarie. Le changement est déjà identifié à une période temporelle, le début des années 2000. Il faut maintenant observer s'il existe, dans les discours et les documents étudiés, des éléments qui permettent d'expliquer cette rupture.

Afin que cette analyse soit crédible et que les observations puissent être utilisées comme preuve, elles doivent être interprétées selon le contexte du cas particulier (Falleti et Lynch, 2009 : 1152). Comme l'expliquent Falleti et Lynch, « unless causal mechanism are appropriately contextualized, we run the risk of making faulty causal inferences » (2009 : 1144). Goertz spécifie aussi que les variables ne résultent pas directement du contexte, mais que ce dernier affecte comment elles interagissent entre elles (1994 : 28). Afin d'évaluer si nos observations sont justes, ces dernières doivent être en nombre suffisant, probables, et ne devraient pas présenter de biais (Beach et Pederson, 2013 : 122). La méthode proposée par Beach et Pederson afin de s'assurer d'avoir des observations justes est la triangulation, c'est-à-dire l'utilisation de sources diversifiées (2013 : 128). Cela permet d'augmenter la probabilité qu'une observation soit juste et de limiter les biais.

Nos données proviendront des sites web officiels du gouvernement qatari, de documents officiels et de politiques, de discours et déclarations des dirigeants qataris (particulièrement ceux de l'Émir et du Ministre des Affaires étrangères à l'ONU et au Conseil de sécurité), d'articles dans les médias, de rapports de recherche de différents organismes, notamment de la Banque mondiale et du SIPRI. Afin d'avoir des mises à jour constantes sur la situation qatarie dans les médias, nous avons aussi créé des alertes *Google* avec les mots-clés « Qatar » et « Qatar ET médiation », en anglais et en français. Ces sources diversifiées permettront de faire une analyse de contenu dans l'étude de cas. L'accès difficile aux documents officiels complique cependant le travail de recherche. Il existe peu de documents officiels qataris d'avant 1995 accessibles sur le web. Dans un même ordre d'idée, il n'existe pas de site web du Ministère de la défense qatari et même des organismes reconnus comme le SIPRI ont peu de données sur la politique sécuritaire de l'Émirat. Il s'agit d'une faiblesse méthodologique de ce travail.

Une deuxième faiblesse méthodologique de ce travail est l'absence d'entrevues. Afin de mesurer la perception des dirigeants, il aurait été pertinent d'avoir des entrevues avec ces-derniers. Il était cependant impossible pour nous d'avoir des rencontres avec les Émirats (présent ou précédents) ou encore avec les Ministères des Affaires étrangères en poste entre 1971 et 2016. C'est pourquoi ce travail est surtout centré sur les discours de ces dirigeants puisqu'il s'agit des documents disponibles qui se rapprochent le plus de ce qui pourrait exprimer leur perception des relations internationales.

Tout d'abord, une interprétation des données trouvées grâce à une étude descriptive et dont l'accent est mis sur l'histoire du Qatar permettra d'identifier l'environnement contextuel dans lequel le mécanisme causal évolue dans la période étudiée. Nous analyserons ensuite les huit indicateurs qui définissent la puissance relative (la force de l'économie, la géographie, la population, les ressources naturelles, le politique, les alliances, l'attrait régional et les capacités militaires) à l'aide une description du contexte sur la période étudiée. Une échelle de mesure nominale pour mesurer la puissance ; elle est *faible, moyenne* ou *élevée*. Dans un même ordre d'idées, les interventions de politique étrangère du Qatar seront mesurées grâce à une échelle de mesure dichotomique. Soit le Qatar agit à titre de médiateur ou de facilitateur dans certains conflits régionaux, soit il ne le fait pas.

3. CONTEXTE HISTORIQUE

Dans la revue de la littérature, nous avons pu constater que la documentation scientifique est limitée en ce qui a trait à la politique étrangère sécuritaire du Qatar. La majorité se questionne sur l'implication qatarie lors du Printemps arabe ou encore observe les avantages économiques retirés par l'État lors de ses médiations. L'apparition d'une politique étrangère axée sur le règlement pacifique des conflits est peu étudiée et surtout descriptive. Comme mentionné précédemment, le réalisme néoclassique, jumelé à une méthodologie s'inspirant du *process-tracing*, permettrait une explication plus complète de ce phénomène. Pour les réalistes néoclassiques, entre le système international et la politique étrangère d'un État, il existe une « courroie de transmission » qui fait en sorte que les comportements diffèrent parfois entre les États (Rose, 1998). C'est justement cette courroie de transmission qui sera observée. Cela sera l'occasion de préciser l'analyse, sans

toutefois trop perdre en parcimonie. Dans cette étude de cas, la perception des dirigeants de leur environnement régional est l'élément mis de l'avant. Cependant, avant de commencer l'analyse des variables indépendante et intermédiaire, un survol historique permettra de dresser le contexte dans lequel la politique étrangère de l'Émirat s'insère.

En 1971, le Qatar obtient son indépendance de l'Angleterre. La famille Al-Thani, au pouvoir depuis 1825, dirigeait maintenant un Émirat complètement indépendant, malgré les plans anglais de joindre ce dernier à ce qu'on appelle aujourd'hui les Émirats arabes unis⁴. Auparavant, le Qatar a connu une longue période coloniale. Les Ottomans prennent la région en 1871. Ils s'impliquent peu dans le développement du Qatar. Ce dernier reste un État dont la population reste en grande partie nomade. Ensuite, les Britanniques prennent le contrôle sur le Qatar et d'autres États du Golfe arabo-persique lorsque l'empire ottoman est divisé en protectorat en 1919. Le développement du Qatar reste modeste, malgré la découverte du gaz et du pétrole à la fin des années 1930. Sa politique sécuritaire reste dépendante des Britanniques même après son indépendance en 1971. Dès 1974, le Qatar nationalise son industrie énergétique afin de profiter pleinement des retombées économiques et d'avoir un contrôle plus grand sur son développement.

En 1981, l'Émirat joint le Conseil de coopération du Golfe (CCG) afin d'assurer sa sécurité. Le CCG lui permet de se séparer peu à peu des politiques britanniques et de s'émanciper dans sa politique étrangère. Cela lui permet aussi de prendre part, bien que modestement au début, à la prise de décision quant à la sécurité régionale au Moyen-Orient. Mis à part ce partenariat, le Qatar mène une politique étrangère discrète, étant peu actif sur la scène internationale, et ce, dans tous les secteurs. La majorité des petits États du Golfe, avant 1991, avaient tendance à rester discrets, par peur d'attirer les regards. Les petits États peuvent ressentir, comme le note Ulrichsen, que les grandes puissances sont des menaces pour eux et pour l'intégrité de leur territoire (2014 : 27). L'annexion par un autre État plus puissant comme l'histoire l'a démontré à plusieurs reprises n'est pas une inquiétude infondée. Pour preuve, le Koweït, un des Émirats du Golfe, est envahi en 1991 par son voisin, l'Irak. Certains auteurs proposent cet événement comme élément déclencheur, ou comme choc exogène, à l'apparition d'une réflexion sur la nécessité d'une politique étrangère qatarie plus active (Ulrichsen, 2014). Avec ses ressources énergétiques, le Qatar pouvait lui aussi

⁴ Bahreïn, tout comme le Qatar, a lui aussi préféré être un État indépendant.

être la cible de convoitise. Dès 1992, le Qatar signe un partenariat sécuritaire avec les États-Unis, puis avec la France en 1994, afin d'assurer sa sécurité. L'internationalisation de la politique sécuritaire du Qatar s'amorce.

En 1995, Hamad bin Khalifa Al-Thani, prend le pouvoir par un coup d'État contre son père (qui avait lui-même pris le pouvoir en 1972 de la même manière). Certains avancent que ce dernier aurait été soutenu par les États-Unis, bien qu'aucune source ne permette de le certifier (Barakat, 2012 : 3 ; Da Lage, 2005 : 59). Ce nouveau dirigeant a pour le Qatar une vision bien différente de celle de son père, l'Émir précédent. Après son arrivée au pouvoir, plusieurs événements s'enchaînent, notamment le déménagement d'une base aérienne du Commandement central américain (USCENTCOM) de l'Arabie saoudite à son territoire en 2003 et l'entrée en vigueur d'une nouvelle constitution en 2005. Entre 1995 et 2005, Hamad bin Khalifa Al-Thani met aussi en place un plan de développement économique ambitieux, le Qatar National Vision 2030 (QNV2030), soutenu par ses revenus des ressources énergétiques. Le développement du Qatar après 1995 est à la fois interne et externe; l'Émirat connaît une grande croissance économique et s'internationalise rapidement grâce, notamment, aux investissements directs étrangers (IDE).

Entre 2007 et 2016, le Qatar agit à titre de médiateur dans trois médiations d'envergure au Soudan, au Liban et au Yémen (entre 2007 et 2010), en plus de participer dans la libération d'otages dans la région. En 2012, l'Émirat s'implique activement, grâce à Al-Jazeera, mais aussi grâce à sa politique étrangère proactive, dans les révolutions du Printemps arabe. Par exemple, le Qatar appui politiquement certains groupes, notamment les Frères musulmans en Égypte, et promeut publiquement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (Lazar, 2013). Cela cause le mécontentement de ses voisins, particulièrement de l'Arabie saoudite qui avait préféré rester neutre pour des questions d'ordre intérieur. La divergence de points de vue entre les acteurs du CCG amène même l'Arabie saoudite, Bahreïn et les Émirats arabes unis à retirer leur personnel diplomatique du Qatar pour quelques mois. La politique du Qatar lors du Printemps arabe fut controversée et grandement discutée à la fois dans les médias et dans le milieu universitaire (Akpınar, 2015 ; Barakat, 2014a ; Kamrava, 2013 ; Khatib, 2013 ; Kodmani, 2013 ; Mongrenier, 2012 ; Roberts, 2014 ; Teulon, 2014 ; Ulrichsen, 2014).

En 2013, Hamad bin Khalifa Al-Thani laisse pacifiquement le pouvoir à son fils, Tamim bin Hamad Al-Thani. Par la suite, bien qu'il préfère retourner à un rôle moins controversé dans sa politique étrangère, ce dernier poursuit le rôle de médiateur du Qatar amorcé par son père. Il continue de participer à des médiations dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Par exemple, en 2014, le Qatar permet de faire libérer 13 religieuses retenues par un groupe rebelle syrien. La même année, il aide aussi à faire libérer un journaliste américain retenu par l'État islamique. Ces interventions non militaires apportent au Qatar la reconnaissance internationale, bien que son présumé rôle dans le financement du terrorisme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord reste une source d'inquiétude pour certains, notamment pour les États-Unis (Blanchard, 2014). Il n'est pas possible d'affirmer ou non si le Qatar finance bel et bien des groupes considérés comme terroristes (le Hamas, par exemple). À première vue, cela peut sembler aller à l'encontre de sa politique de médiation. Cependant, le Hamas, pour reprendre cet exemple, n'est pas vu comme un groupe terroriste par les représentants qataris, mais plutôt comme un acteur politique rationnel à part entière (nous y reviendrons plus en détails lorsque nous analyserons la perception des menaces). Sous cet angle, cela n'entre pas en contradiction avec la médiation bien que cela puisse certainement être considéré comme un biais.

4. ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE

L'environnement stratégique du Qatar, de même que sa position à l'intérieur de son environnement régional, a évolué entre 1971 et 2016. Non seulement le petit État a connu un développement rapide à la fin du vingtième siècle et au début du siècle suivant, mais les guerres et les conflits au Moyen-Orient ont changé les frontières et les dynamiques entre les États de la région au fil des décennies, redéfinissant par le fait même la puissance relative du Qatar. De plus, la perception de la puissance relative de l'Émirat par ses dirigeants, particulièrement par l'Émir et par le Ministre des Affaires étrangères (qui ont un rôle central dans la prise de décision en politique étrangère) est aussi importante à analyser, car elle ne suit pas nécessairement la puissance relative en « temps réel », au sens où il y aurait un décalage temporel entre les deux, et que ce sont les dirigeants qui prennent les décisions et non le Qatar à proprement parler. Cette section permettra donc de définir où se situe le petit État dans sa région sous différents angles et de mieux cerner les éléments qui influencent la politique étrangère qatarie au fil des années.

4.1 Puissance relative du Qatar

L'État qatari a connu un développement important entre 1971 et 2016, mais particulièrement après la fin de la Guerre froide. L'avancement technologique et l'exploitation subséquente des ressources énergétiques ont permis au petit État de se développer sous plusieurs aspects, notamment économique, politique et social. Le développement interne peut avoir un impact sur la puissance absolue et potentiellement sur la puissance relative d'un État.

Tout d'abord, il faut définir ce qui constitue la puissance relative d'un État. Taliaferro explique que le « relative power sets parameters for how states define their interests and pursue particular ends » (2009 : 28). Jablonsky (2008) explique qu'il existe autant de définitions de la puissance qu'il existe d'auteurs qui écrivent sur la puissance. Juneau explique pour sa part que la puissance est définie par les « usable assets that a state can bring to bear upon its foreign policy » (Juneau, 2013, p. 18). Dans le réalisme, différents indicateurs, matériels ou immatériels, sont utilisés par plusieurs auteurs afin de mesurer au mieux la puissance relative d'un État. Comme le mentionne Zakaria, il n'existe pas de méthode parfaite afin de calculer la puissance relative (Zakaria, 1998 : 43). Cependant, à travers la documentation théorique, certains indicateurs reviennent : la population, l'économie, le militaire, les ressources naturelles, le politique et la géographie. Juneau, plutôt que de concrètement parler du politique, utilise le « popular mood » comme indicateur de la légitimité d'un gouvernement et de sa capacité à mobiliser ses ressources (2013 : 29). Zakaria parle plutôt de puissance étatique. Ce dernier définit le concept de puissance étatique comme une variable indépendante à part entière. Une lecture légèrement différente est proposée dans ce travail. Le politique et la société occupent tous deux une place importante dans le calcul de la puissance, relative ou absolue. Il est pertinent d'intégrer la puissance étatique dans le calcul de la puissance relative, et non de la considérer comme un élément supplémentaire et indépendant. Comme le mentionne Christensen, dans un régime non-démocratique, le seul élément qui peut réellement présenter une contrainte majeure à la poursuite d'une politique est si le gouvernement n'est pas considéré légitime par sa population (1996 : 245). À cet effet, les différentes mesures de légitimation d'un gouvernement pourront offrir des pistes de réflexion (Jablonsky, 2008).

Certains Think Tank ou groupes de recherche se sont lancés dans le calcul de la puissance des États. Avec la création d'index multi-variés, tels le *Global Power Index* et le *Global Presence*

Index, ces derniers sont capables de classer les différents pays en ordre de puissance. Des indicateurs économiques, sociaux et militaires sont, entre autres, à la base de leurs index qui comptent plus d'une centaine d'indicateurs, ce qui leur permet de mener une analyse quantitative. D'après ces derniers, le Qatar se trouverait plus ou moins au milieu de la liste en 2014 et 2015, ce qui en ferait une puissance moyenne. Avec une analyse qualitative, il sera possible d'obtenir sensiblement la même conclusion (le Qatar est une puissance moyenne au vingt-et-unième siècle), en plus d'apporter des nuances et des explications complémentaires.

Dans le cadre de ce travail, seulement quelques indicateurs (et non une centaine) seront analysés afin de dresser un portrait global de la situation qatarie. Huit catégories d'indicateurs ont été retenues afin d'observer l'évolution de la puissance relative du Qatar : la population, l'économie, le militaire, les ressources naturelles, le politique, les alliances, l'attrait régional et la géographie. Ce sont sensiblement les mêmes indicateurs que proposés par Juneau (2013 : 19). La différence réside dans le concept de politique qui inclut à la fois la morale, mais aussi le concept de puissance étatique comme défini par Zakaria. Les éléments contextuels, notamment l'étude succincte d'autres États voisins, permettront de mettre l'accent sur la relativité de la puissance et de rendre l'analyse plus complète.

Géographie

Le Qatar est un petit État de 11 586 km carrés qui prend la forme d'une péninsule. Il est entouré sur trois côtés de la mer du Golfe et partage une frontière terrestre avec l'Arabie saoudite, contestée jusqu'en 1992. Il partage aussi des frontières maritimes avec Bahreïn – cette dernière était aussi contestée de 1986 à 2001. Les conflits, favorisés par des flous géopolitiques causés par l'indépendance de Bahreïn et du Qatar à l'égard du Royaume-Uni dans les années 1970, sont réglés par voies diplomatiques (Rigolet-Roze, 2013). L'accès à la mer est un avantage pour le Qatar même s'il est loin d'être une puissance maritime sur le plan militaire dans la région. L'accès à la mer est un élément favorable à son développement économique grâce à ses ports commerciaux. D'ailleurs, avant la découverte du pétrole dans l'entre-deux-guerres, l'économie qatarie était principalement basée sur la pêche et le commerce des perles.

Le climat au Qatar est chaud et désertique. À titre indicatif, tout juste 1% des terres au Qatar sont des terres arables (FAO, 2016). Dans le calcul du PIB, l'agriculture est un élément négligeable et l'essentiel des activités agricoles tournent autour de la culture des dattes (FAO, 2016). Cela a différentes implications, notamment une autonomie alimentaire presque impossible et une dépendance aux marchés internationaux pour nourrir la population. Cela signifie aussi une réserve d'eau potable limitée et des procédés de désalinisation de l'eau extrêmement coûteux déboursés par le gouvernement (FAO, 2016). Cette situation n'est pas unique au Qatar, les États de la péninsule arabe ayant des climats similaires.

Si une grande superficie peut signifier un État plus difficile à défendre, un petit territoire rime souvent avec une plus petite population, une plus petite armée (sinon aucune) et moins de ressources. C'est le cas du Qatar, ce qui le rend plus vulnérable. De plus, l'Émirat est entouré de plusieurs voisins puissants, notamment l'Arabie saoudite et l'Iran. Cela n'améliore pas la situation qatarie que ces deux États voisins ne soient pas très proches politiquement. En agrandissant l'analyse géographique, il est possible de constater que le Qatar est généralement entouré de conflits régionaux et intra-étatiques, notamment au Moyen-Orient et dans la Corne africaine, ce qui fait de son environnement une région relativement instable au fil des décennies.

Géographiquement, la situation du Qatar se rapproche de celle des Émirats voisins, les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Koweït ; il est relativement petit et est entouré de puissances régionales, notamment l'Iran, l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Rigoulet-Roze souligne par contre que la position géopolitique et diplomatique du Qatar est inédite dans sa région puisqu'à la fois, il fait partie du CCG – créé historiquement afin de contrebalancer la puissance iranienne – et entretient des relations avec l'Iran à cause de sa réserve de gaz *off-shore* (2013). C'est une logique qui s'observe depuis les années 1980, soit une quinzaine d'années avant l'arrivée au pouvoir d'Hamad bin Khalifa Al-Thani.

L'Émirat n'a pas une géographie particulièrement favorable bien qu'il se situe dans une région stratégique. Le Qatar est relativement plus petit que plusieurs des États proches qui peuvent être considérés, dépendant des décennies, comme puissances régionales. Depuis 1971, cet élément a peu évolué et la géographie a toujours été un élément négatif dans l'analyse de la puissance relative

du Qatar. Cependant, le déclin de l'Arabie saoudite dans les affaires régionales et internationales dues à des considérations de politique interne et de succession du pouvoir a pu influencé dans les deux dernières décennies la puissance relative du Qatar. Le rôle de l'Égypte, de l'Irak et de l'Iran a aussi diminué au début du vingt-et-unième siècle, respectivement à cause de révolution politique, luttes confessionnelles et sanctions économiques.

La géographie ne semble pas être un élément qui a favorisé une augmentation de la puissance relative de l'Émirat dans les années 2000. Cependant, l'évolution du paysage géopolitique a permis une réorganisation de la puissance dans la région, permettant au Qatar de se démarquer et de jouer un rôle de médiateur dans les conflits au Moyen-Orient auparavant tenu par l'Arabie saoudite et l'Égypte (Kamrava, 2011).

Population

La population peut à première vue se mesurer assez facilement ; il s'agit du nombre d'habitants dans un pays. Cependant, plusieurs autres indicateurs peuvent s'avérer pertinents lors de l'analyse de la puissance relative d'un État. Dans une logique réaliste, le nombre d'habitants est important dans la mesure qu'il constitue une main d'œuvre et une armée potentielle. Toutefois, l'immigration, la scolarité, l'emploi ainsi que la religion de la population peuvent aussi être des facteurs à analyser. Non pas de manière absolue (une religion n'a pas un capital de puissance plus élevée qu'une autre), mais plutôt dans une optique de cohésion sociale. Des conflits intra-étatiques causés par les différences au sein d'une société sont susceptibles de diminuer la puissance d'un État.

En 1971, la population du Qatar est de 119 260 habitants (Banque mondiale, 2016) alors qu'en 2015, elle est estimée à 2 463 460 habitants (Institut de statistiques, Qatar, 2016). Bien qu'il s'agisse d'une augmentation importante, le pays a toujours une petite population. C'est comparable aux autres Émirats voisins : le Koweït avec 3,3 millions d'habitants en 2013 et Bahreïn avec 1,3 millions d'habitants en 2013 (Banque mondiale, 2016). Les Émirats arabes unis ont une population plus grande, autour de 9 millions d'habitants en 2013 (Banque mondiale, 2016), mais ils restent toujours sous la barre des 10 millions. Cependant, le Qatar est très loin derrière l'Iran et l'Arabie saoudite qui combinent ensemble environ 100 millions d'habitants (Banque mondiale, 2016).

Ce qui a surtout évolué, c'est le pourcentage d'habitants avec la nationalité qatarie et d'habitants qui ne l'ont pas. En 2015, environ 80% des habitants du Qatar ne sont pas des nationaux (Statistiques Qatar, 2016). Cela signifie que sur 2,5 millions d'habitants pour la même année, seulement 500 000 environ ont la nationalité qatarie. L'enjeu des droits humains et du traitement des travailleurs immigrants au Qatar afin de travailler sur les chantiers de construction est souvent évoqué dans les médias. Les pauvres conditions de vie et de travail sont dénoncées par certaines organisations, notamment Amnistie Internationale et Human Right Watch (Rapport 2015-2016, AI, 2016 ; World Report, HRW, 2015). Une telle situation peut avoir plusieurs implications. D'abord, cela peut affecter la perception de la population quant à la légitimité du gouvernement. La population, dans son ensemble, pourrait avoir une plus petite propension à accepter les différentes initiatives de son gouvernement. D'autre part, cela peut jouer sur la légitimité de l'État sur la scène internationale. Certains États peuvent avoir des réticences à entretenir des relations d'affaires avec des États qui ne respectent pas les droits humains. Par exemple, à la fin 2015 et début 2016, le Congrès américain s'est questionné sur la vente d'armes au Qatar. Le financement supposé du Qatar à l'État islamique et le non-respect des droits humains étaient les réserves principales évoquées par le Congrès. Ce n'est cependant pas une situation unique au Qatar, les Émirats arabes unis, particulièrement Dubaï, et Bahreïn ont aussi des disparités entre les nationaux et les travailleurs issus de l'immigration.

À l'opposé, le 20% de nationaux qataris connaissent généralement de bonnes conditions de vie. Les citoyens possèdent de nombreux privilèges : l'absence d'impôt, la gratuité de l'éducation jusqu'à l'université, la gratuité de l'eau, un emploi pratiquement garanti par l'État et un système de santé universel (Winckler, 2014 : 162). Comme le souligne Winckler, cela fait partie des raisons pour lesquelles le Qatar n'a pas connu de Printemps arabe (2014 : 162). Parmi les nationaux, le niveau de scolarité est en augmentation, chez les hommes comme chez les femmes – bien qu'il reste encore une différence en faveur des hommes. Néanmoins, les études supérieures ne sont plus accessibles qu'aux hommes. Les postes dans l'administration publique ainsi que les postes de ministres sont aussi ouverts aux femmes même s'il reste que la majorité des emplois soient encore occupés par des hommes (Boyce, 2013 ; UNDP, 2016). De telles politiques ont plutôt un effet positif. Elles favorisent la légitimité du gouvernement et le nationalisme au sein de la population (Boyce, 2013 ; Winckler, 2014).

Enfin, la population est majoritairement de confession musulmane wahhabite, avec une petite minorité chiite. Il n'y a pas de conflits religieux au Qatar comme en Irak ou en Syrie. Il existe une population chrétienne qatarie. Quelques lieux de culte chrétiens ont d'ailleurs été érigés afin de favoriser la diversité religieuse et la tolérance dans le pays (United States Department of State, 2013). Somme toute, la situation est sensiblement la même en ce qui a trait à la religion en 2015 qu'elle était en 1971 lors de l'indépendance de l'État.

Nous croyons donc que les changements dans la population qatarie dans les cinq dernières décennies y sont pour peu dans l'augmentation de la puissance relative de l'État.

Ressources naturelles

Les ressources naturelles sont le secteur clé de l'économie du Qatar. La quantité de ressources naturelles, mais surtout leur nature, est importante à prendre en considération. Dans une optique réaliste, les ressources naturelles qui permettent de soutenir un État en temps de guerre ou de conflit sont les plus importantes dans un calcul de puissance, par exemple les matériaux de construction et les ressources énergétiques (Jablonsky, 2008). L'accès à l'eau et aux ressources agro-alimentaires permet aussi définitivement de soutenir une population, en temps de guerre ou de paix. Qu'en est-il donc du Qatar ? Comme mentionné dans la section « géographie », l'accès à l'eau potable ainsi qu'à l'agriculture est difficile pour l'Émirat et ce, peu importe la période. Dans les premières décennies de son indépendance, le Qatar misait surtout sur le commerce des perles. Cependant, cela devient rapidement peu rentable avec l'apparition des « fausses perles » sur le marché.

Le Qatar est considéré comme une pétromonarchie, même si le pétrole n'est pas la ressource naturelle première dans ce pays. En fait, le pétrole constitue la moitié des exportations énergétiques du Qatar dans la décennie 2010, le gaz naturel représentant l'autre moitié. Il est vrai que le pétrole constituait dans les années 1970 à 2000 la majorité du PIB de l'Émirat. Cependant, depuis une dizaine d'années, ce n'est plus le cas. C'est le gaz, particulièrement son exportation sous la forme

de gaz naturel liquéfié (GNL) qui a permis au Qatar de ne plus être considéré comme un « État en développement ». Avant la fin des années 1990, le gaz était cependant difficile à exporter pour des raisons techniques. C'est le développement du GNL en 1998 que le Qatar devient réellement un grand exportateur de gaz naturel sur la scène internationale. Aujourd'hui, il est d'ailleurs le troisième plus grand exportateur après la Russie et l'Iran (Harrigan, 2015 ; Banque mondiale, 2016).

Peu importe la décennie, le pourcentage combiné des ressources énergétiques (pétrole et gaz naturel) sur le total des exportations est toujours supérieur à 75%, atteignant au maximum 93% en 2010 (Banque mondiale, 2016). D'années en années, ce pourcentage varie peu, jouant généralement autour de 80% des exportations totales. Les ressources énergétiques sont lucratives et permettent au Qatar d'investir massivement dans plusieurs secteurs de son économie et dans un fond souverain. Cependant, elles peuvent aussi avoir des effets néfastes à long terme si l'État exportateur ne prévoit pas adéquatement la période post-gaz et post-pétrole. Pour l'instant, l'exportation du gaz et du pétrole est un avantage pour le Qatar. Néanmoins, plusieurs autres États voisins sont aussi des pétromonarchies et de grands exportateurs de pétrole comme il est possible de constater dans les tableaux suivants. Par conséquent, il se démarque peu à ce niveau une fois comparé à son environnement régional.

Tableau 4.1 : Production de pétrole au Moyen-Orient en milliers de barils par jour

	1990	1995	2000	2005	2010	2014
Liban	0,3	0	0	0	0	0
Jordanie	0,5	0,1	-0,4	-0,2	0,1	0,4
Israël	0,8	3,0	3,6	3,7	6,1	5,7
Syrie	385,0	583,6	546,7	463,7	415,7	29,2
Bahreïn	47,9	52,8	49,7	47,5	47,3	63,8
Yémen	190,9	345,1	437,2	401,9	281,1	125,3
Oman	693,4	859,1	972,0	780,5	869,4	951,7
Qatar	447,6	499,0	879,0	1253,6	1787,7	2054,5
Koweït	1234,1	2158,5	2200,7	2671,9	2449,1	2767,2
Irak	2064,4	579,9	2581,9	1889,4	2397,5	3364,2
Iran	3113,0	3708,5	3765,3	4238,5	4243,0	3376,6
EAU	2251,7	2395,8	2572,3	2844,6	2814,8	3473,7
Arabie saoudite	7018,8	9235,0	9475,7	11496,3	10908,3	11623,7

Source : EIA. 2016. « International Energy Statistics ». *U.S. Energy Information Administration: Independent Statistics and Analysis*. <http://www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/IEDIndex3.cfm?tid=5&pid=53&aid=1>.

S'il existe bel et bien une augmentation dans la production du pétrole au Qatar, l'Émirat reste un petit joueur dans la production et dans l'exportation du pétrole au Moyen-Orient (EIA, 2016). Par contre, le Qatar se démarque lorsqu'il est question de l'exportation et de l'exploitation du gaz naturel, comme nous pouvons l'observer dans le tableau suivant. Avec les prix descendants du baril de pétrole depuis 2015, l'exportation du gaz devient de plus en plus importante, le prix du gaz se rapprochant peu à peu de celui du pétrole (Harrigan, 2015).

Tableau 4.2 : Production de gaz naturel en milliards de pieds cubes par année

	1990	1995	2000	2005	2010	2013
Liban	0	0	0	0	0	0
Jordanie	4,5	10,2	10,2	9,8	7,7	5,2
Irak	148,0	111,9	111,2	51,2	45,9	41,6
Syrie	103,0	103,8	215,4	215,4	315,7	187,1
Israël	1,0	0,7	0,3	26,1	54,7	227,4
Yémen	0	0	0	0	220,3	363,7
Bahreïn	205,0	229,2	302,6	378,2	450,9	554,4
Koweït	185,0	210,8	339,0	434,3	414,3	576,0
Oman	99,0	147,2	321,7	698,8	957,0	1127,2
EAU	780,0	1106,0	1355,3	1659,4	1810,9	1928,2
Arabie saoudite	1077,0	1343,3	1759,0	2515,8	3095,7	3526,2
Qatar	276,0	476,7	1027,6	1617,4	4165,6	5597,5
Iran	837,0	1246,6	2127,3	3655,1	5161,2	5696,0

Source : EIA. 2016. « International Energy Statistics ». *U.S. Energy Information Administration: Independent Statistics and Analysis*. <http://www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/IEDIndex3.cfm?tid=5&pid=53&aid=1>.

C'est à la fin des années 1990 que l'industrie gazière prend de l'importance au Qatar, rejoignant la production iranienne en 2013 et dépassant celle de l'Arabie saoudite. Ces chiffres sont évocateurs en eux-mêmes, mais combinés à ceux de l'exportation de gaz naturel, ils permettent de réellement observer l'avantage relatif du Qatar.

Tableau 4.3 : Exportation de gaz naturel en milliards de pieds cubes par année

	1990	1995	2000	2005	2010	2013
Bahreïn	0	0	0	0	0	0
Israël	0	0	0	0	0	0
Jordanie	0	0	0	0	0	0
Koweït	0	0	0	0	0	0
Liban	0	0	0	0	0	0
Arabie saoudite	0	0	0	0	0	0
Syrie	0	0	0	0	0	0
Irak	71,0	0	0	0	0	0
EAU	117,0	248,2	245,4	252,1	278,9	261,3
Iran	0	3,5	0	152,5	297,3	328,6
Yémen	0	0	0	0	186,8	339,0
Oman	0	17,6	100,2	375,0	403,6	406,1
Qatar	0	0	495,8	957,0	3369,7	4432,0

Source : EIA. 2016. « International Energy Statistics ». *U.S. Energy Information Administration: Independent Statistics and Analysis*. <http://www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/IEDIndex3.cfm?tid=5&pid=53&aid=1>.

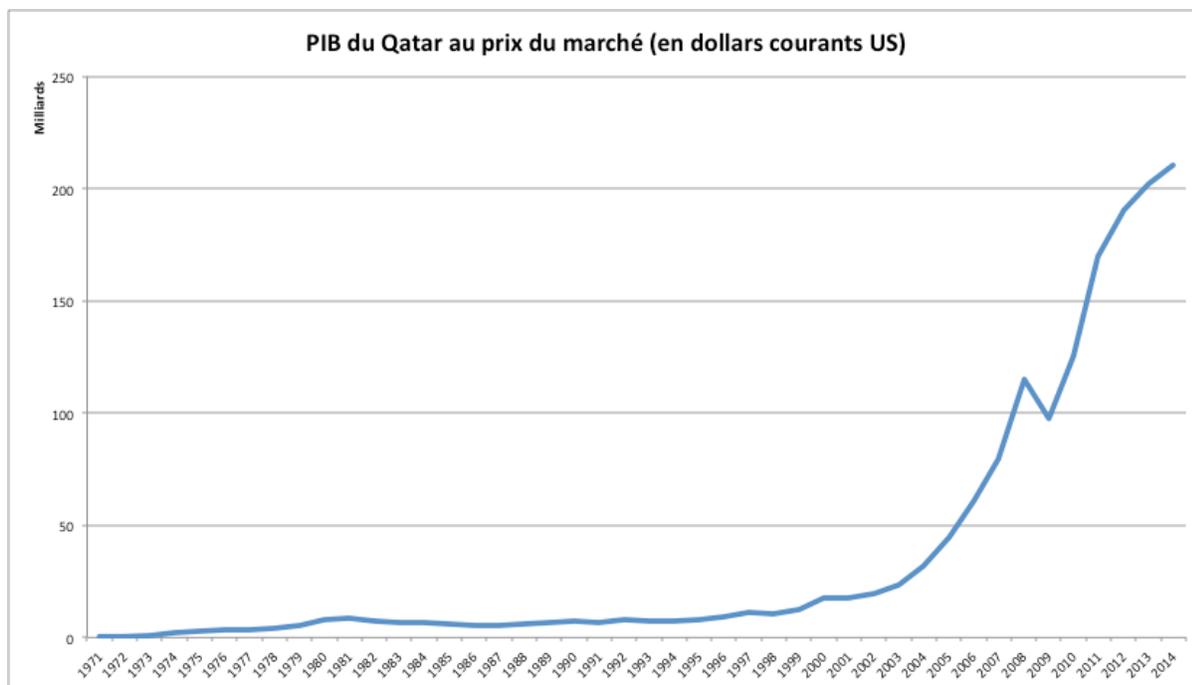
Une économie axée en majeure partie sur l'exploitation et l'exportation de ressources naturelles peut par contre avoir des effets pervers comme le « mal hollandais »⁵. Le Qatar doit développer différentes facettes de son économie et apporter des changements structureaux afin de ne pas tomber dans ce piège à long terme. Globalement, les ressources naturelles ont contribué à accroître la puissance absolue du Qatar, mais c'est surtout le gaz qui lui a permis d'augmenter sa puissance relative dans la région. Il est possible de constater une première augmentation entre 1995 et 2000, puis une deuxième, plus importante, entre 2005 et 2010.

Économie

L'économie est une composante incontournable pour analyser la puissance relative d'un État, particulièrement dans le cas qatari. Grâce à ses ressources énergétiques importantes, l'économie du Qatar a connu une grande croissance dans les dernières décennies. Le tableau suivant montre l'évolution du PIB en dollars courant entre 1971 et 2014.

Tableau 4.4 : PIB du Qatar au prix du marché

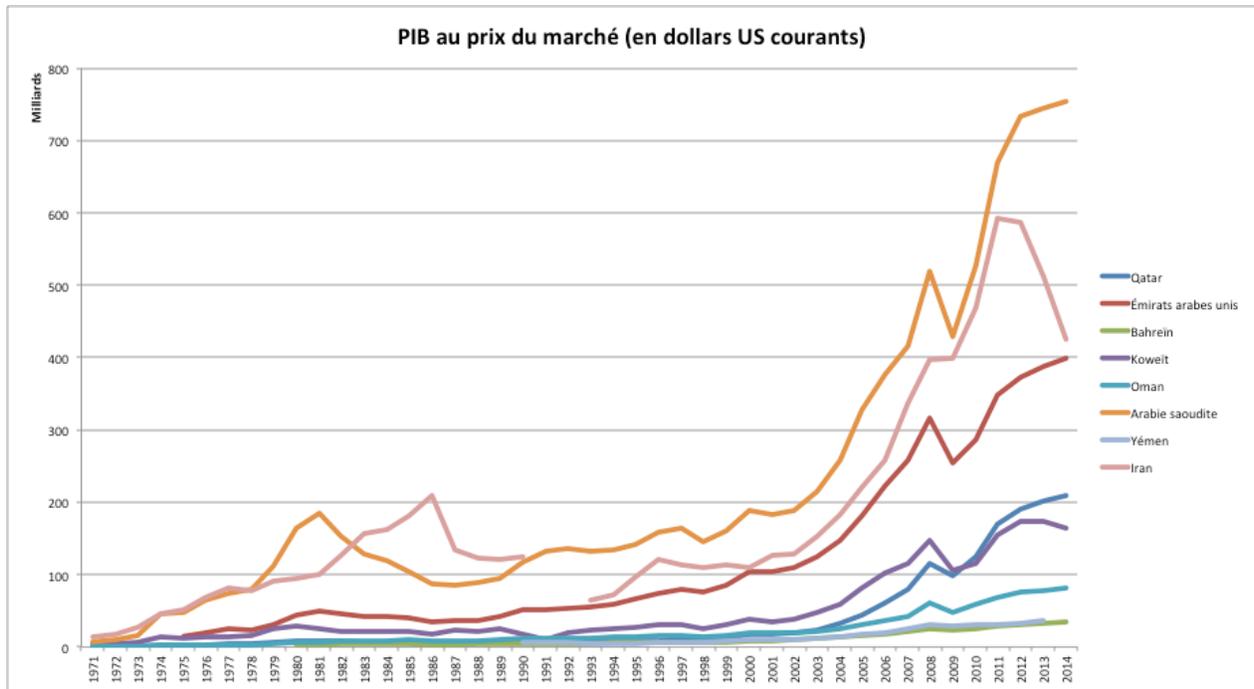
⁵ Le mal hollandais est un phénomène économique. Il s'agit de la situation dans laquelle la grande exploitation d'une ressource naturelle nuit à l'économie générale d'un pays à cause du sous-développement des autres industries.



Sources : Banque mondiale. 2016a. « Les données ouvertes de la Banque mondiale: Qatar ». *La Banque mondiale*. <http://donnees.banquemondiale.org/pays/qatar> et Banque mondiale. 2016b. « World Development Indicators ». *La Banque mondiale*. <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.

L'augmentation entre 1990 et 2015 est plus importante que celle entre 1971 et 1990. Cela coïncide avec les exportations et la production plus importantes des ressources énergétiques. De plus, le PIB dans les premières décennies est relativement faible, malgré la découverte du pétrole près de quarante ans plus tôt. La situation économique du Qatar, à première vue, est similaire à celle de nombreux États en développement. Elle se compare à certains États de sa région, mais ne se démarque pas avant les années 2000. Le tableau suivant montre l'évolution du même indicateur comparé à ceux des États du Golfe et de l'Iran, un État voisin. Si le PIB des États présentés est pour tous relativement bas dans les années 1970, certains, pour diverses raisons, augmentent plus rapidement et de manière plus importante.

Tableau 4.5 : Évolution des PIB dans la région du Golfe

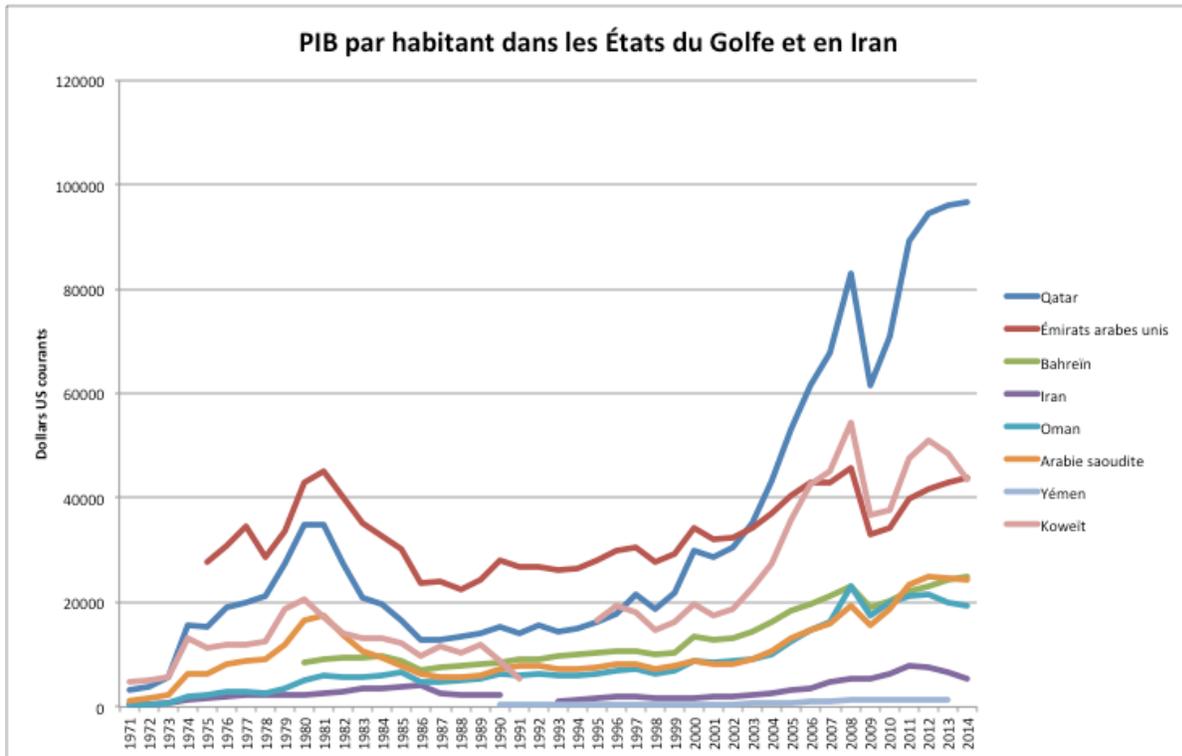


Source : Banque mondiale. 2016b. « World Development Indicators ». *La Banque mondiale*. <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.

Nous sommes étonnées de l'écart entre l'image de l'économie qatarie illustrée dans la documentation scientifique et ce que révèle le graphique précédent. Plusieurs auteurs semblent décrire le Qatar comme une puissance économique importante (Abidi, 2012 ; Akpınar, 2015 ; Barakat, 2012 ; Cooper et Momani, 2011 ; Dazi-Héni, 2012 ; Kamrava, 2014 ; Teulon, 2014). Il ne s'agit pas tout à fait de la réalité observée et nous sommes d'accord avec Winckler qui souligne que dans la documentation scientifique, la puissance du Qatar – particulièrement la puissance relative – semble être exagérée (2014 : 162). Sans l'ombre d'un doute, la croissance que connaît le Qatar entre le début des années 2000 et aujourd'hui est importante ; de manière absolue, le Qatar a bel et bien connu une augmentation marquée de sa puissance économique. Pour ce qui est de sa puissance économique relative, l'augmentation n'est pas aussi marquée. Au début des années 2000, il se démarque légèrement de Bahreïn, d'Oman et du Yémen, mais conserve un PIB similaire au Koweït et en-dessous de celui des Émirats arabes unis. Sans surprise, il se situe aussi en-dessous de ceux de l'Iran et de l'Arabie saoudite, deux États reconnus à un moment ou à un autre comme puissances régionales.

Là où se démarque réellement le Qatar régionalement et internationalement, c'est dans l'évolution de son PIB par habitant entre 1971 et 2014. Le tableau suivant montre la situation du PIB par habitant dans les États du Golfe et en Iran.

Tableau 4.6 : PIB par habitant dans les États du Golfe et en Iran



Source : Banque mondiale. 2016b. « World Development Indicators ». *La Banque mondiale*. <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.

Le PIB par habitant permet de mettre les chiffres précédents en perspective. La hausse marquée de cet indicateur débute au début des années 2000. Cela coïncide avec la hausse du PIB et la hausse des exportations et de la production des ressources naturelles énergétiques. Au Qatar, un grand PIB par habitant est synonyme d'un plus vaste éventail de services offerts à la population comme il a été décrit précédemment.

Afin de prévoir l'ère post-ressources naturelles, les dirigeants qataris ont mis en place un plan de développement : le *Qatar National Vision 2030* (QNV2030), sur lequel ils ont commencé à travailler dès 2008. Dans ce plan, l'Émir prévoit plusieurs changements structureaux à apporter à son économie. Plusieurs secteurs de l'économie qatarie sont touchés par ce plan de développement,

notamment le secteur de l'éducation, le secteur agroalimentaire et le secteur financier. De plus, de nombreux projets d'envergure sont mis sur la table, comme l'accueil de la FIFA en 2020, l'accueil d'universités étrangères, des constructions publiques importantes (routes, ponts, immeubles), etc. De plus en plus, l'économie qatarie se diversifie. En pourcentage du PIB, le secteur énergétique prend lentement moins de place dans l'économie du Qatar au profit du secteur des services (une augmentation de 3 points de pourcentage entre 2000 et 2014) et du secteur manufacturier (une augmentation de 5 points de pourcentage entre 2000 et 2014) (WDI, 2016). Tous ces changements commencent à prendre place dès la fin des années 2000 et influencent la puissance économique du Qatar, dans sa région, mais aussi sur la scène internationale.

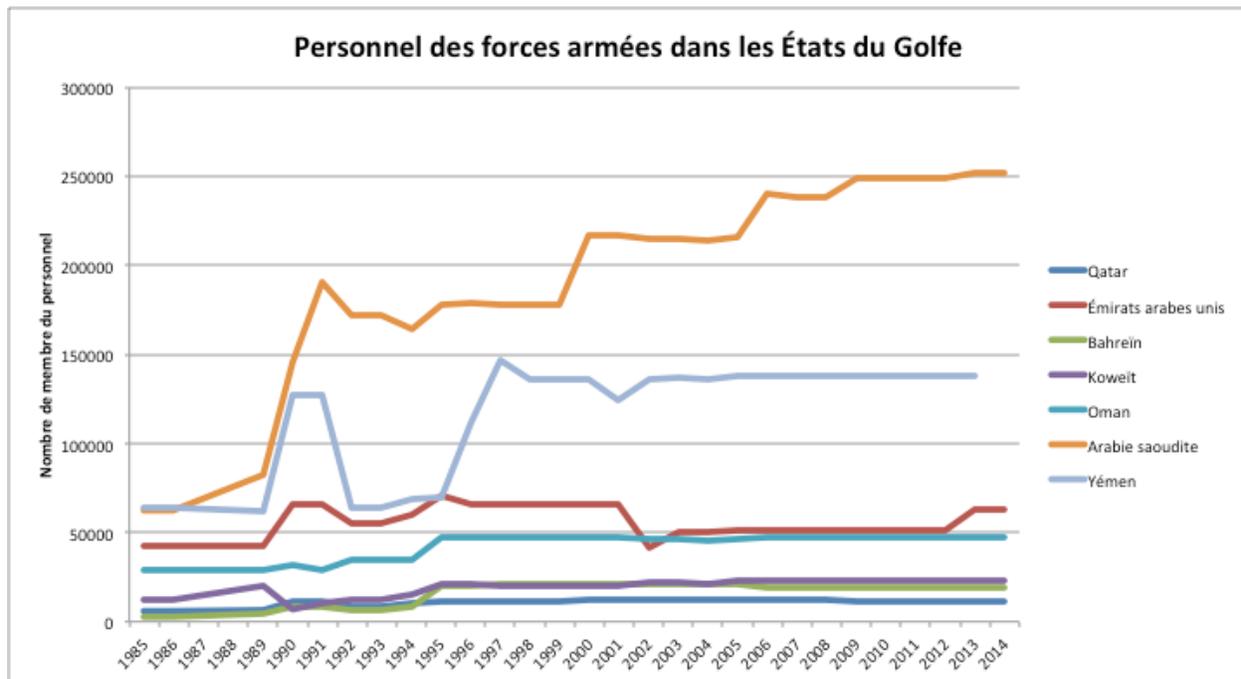
Ces changements signifient aussi de plus grandes dépenses pour le gouvernement du Qatar. Le pourcentage du PIB en dépenses gouvernementales selon la Banque mondiale s'élève à plus de 30% (Banque Mondiale, 2016). Un pourcentage élevé peut signifier que l'État a un PIB très bas ou encore que l'État investit beaucoup dans le secteur public. Par exemple, en 2012, le pourcentage des dépenses de l'Afghanistan s'élève à près de 60%. Pour la même année, celui de la Norvège est à près de 40%. Si les deux sont relativement élevés, le contexte économique et politique dans l'un et l'autre État est bien différent. À la lumière des éléments économiques mis de l'avant dans cette section, notamment les investissements publics importants depuis le début des années 2000, le cas qatari semble être plus proche de la deuxième explication. Le Qatar est un État dans lequel le système économique prévalant est le capitalisme d'État, soit un État où plusieurs secteurs sont nationalisés et où l'État occupe une plus grande place. Selon Zakaria, une grande responsabilité de la part du gouvernement est synonyme d'une plus grande puissance politique puisque l'État a plus de contrôle sur sa société (1998 : 60). L'économie du Qatar est un des éléments ayant favorisé une hausse de sa puissance relative, bien que modérément.

Militaire

La taille de l'armée est une mesure importante dans les calculs de la puissance. Cependant, l'équipement, les acquisitions militaires et l'entraînement des forces armées sont aussi des éléments à prendre en considération dans l'analyse de la puissance militaire du Qatar. Commençons avec une analyse de l'armée qatarie. En 2014, il s'agit de la plus petite armée dans le Golfe arabo-persique (SIPRI, 2016). Comme il est possible d'observer dans le tableau qui suit, ce n'est pas une

situation nouvelle. À la fin des années 1990, la taille de l'armée qatarie augmente de manière absolue (passant de 6000 membres en 1985 à 11 800 membres en 2014), mais cette augmentation ne change pas la puissance relative du Qatar militairement.

Tableau 4.7 : Nombre de membres des Forces armées dans les États du Golfe



Source : SIPRI. 2016. « SIPRI Military Expenditures Database ». *Stockholm International Peace Research Institute*. <https://www.sipri.org/databases/milex>.

À l'analyse de cet indicateur, il est possible de conclure rapidement que ce n'est pas de sa puissance militaire que le Qatar tire sa puissance relative. Cependant, au-delà du nombre de membres dans les forces armées d'un État, il est aussi important d'évaluer l'entraînement de ces derniers. Si certains États ont des armées plus petites, il n'en reste pas moins que certaines sont bien entraînées et équipées. La présence américaine, analysée plus en détail dans la section sur les alliances, est un avantage pour l'armée qatarie. Il n'est pas rare que les deux États conduisent des entraînements communs et que l'Armée américaine offre des formations à son homologue qatarie. En 2015, par exemple, des membres des troupes américaines ont donné une formation spécialisée pour le personnel féminin des forces qataries (Scott, 2015). Celles-ci participent aussi à des exercices conjoints avec les forces armées françaises (France diplomatie, 2016).

La base de données du SIPRI sur les acquisitions militaires offre un aperçu des dépenses dédiées aux dépenses militaires pour chacun des États. Dans la nouvelle édition de leur rapport (SIPRI, 2016), les chercheurs de l'organisation en viennent à la conclusion que dans la dernière décennie, nous pouvons assister à une course aux armements, notamment au Moyen-Orient. Dans le cas du Qatar, beaucoup de données sont manquantes, ce qui indique – avec l'absence d'un site web pour le Ministère de la Défense qatari – que les processus liés à la défense de l'Émirat ne sont pas transparents. Néanmoins, les chiffres disponibles peuvent quand même donner des pistes de réflexion et des points de comparaison. Le tableau suivant peut permettre de placer le Qatar dans son environnement régional à différentes années.

Tableau 4.8 : Dépenses militaires au Moyen-Orient (en USD constant de 2014)

	1988	1991	2002	2004	2006	2008	2010
Bahreïn	294	362	588	677	698	819	915
Jordanie	1145	972	902	965	1050	1680	1848
Liban	269	816	1419	1449	1462	1470	1894
Qatar	2480	2035	1356	1260	1429	2374	2071
Irak	---	---	---	2090	2025	3778	4200
Koweït	3894	24304	4824	5595	5353	5235	4996
Oman	2626	2454	3689	4363	5624	5424	5362
Égypte	4628	3697	5536	5352	5466	5126	4974
Iran	5653	3347	6764	10201	14276	12629	13446
EAU	---	---	9038	10624	9622	12457	18393
Turquie	9163	13169	19595	16140	16395	15939	16712
Israël	15581	18479	16445	17103	17063	16099	16332

Arabie saoudite	22844	25870	28166	31543	43297	48949	52350
Syrie	---	---	---	---	---	---	---

--- Données non disponibles

Source : SIPRI. 2016. « SIPRI Military Expenditures Database ». *Stockholm International Peace Research Institute*. <https://www.sipri.org/databases/milex>.

Comme indiqué dans le tableau précédent, le Qatar se trouve toujours avant-dernier dans les dépenses militaires dans le Golfe, avant Bahreïn (6^e sur 7 pays). En élargissant l'analyse au Moyen-Orient tel que défini par le SIPRI, la position du Qatar n'est guère mieux ; il se retrouve toujours parmi les derniers (11^e ou 12^e sur 14 pays). Les données du SIPRI pour le Qatar commencent en 1988 et s'arrêtent en 2010, mais d'autres documents et base de données permettent de compléter les informations. Selon PwC, entre 2010 et 2014, les dépenses militaires du Qatar ont connu une croissance de 50.9%, se trouvant à 3.5 milliards de dollars US en 2014 (2015 : 31). Ses dépenses militaires s'élèvent donc à 1.7% du PIB pour la même année.

D'autres indicateurs peuvent aider à comprendre l'évolution de la puissance militaire du Qatar. Les acquisitions militaires, leur nombre ainsi que leur nature, sont importantes à tenir en considération. Juneau donne l'exemple iranien qui semble avoir une grande puissance militaire, mais qui, en réalité, possède des équipements moins performants que ceux de ses voisins du Golfe depuis quelques années (2013 : 22). Le Qatar a bel et bien une petite armée, mais son équipement peut faire une différence.

Bien que le Qatar ait des politiques publiques sécuritaires relativement peu transparentes, cela n'est pas toujours le cas pour les États avec lesquels il fait affaires. Depuis 2010, le Qatar a noué plusieurs contrats avec la France et les États-Unis, notamment. Pour son armée de terre, le Qatar a commandé 62 tanks de type *Leopard* (compagnie allemande : Krauss-Maffei) en avril 2013 afin de remplacer leurs anciens AMX-30 (compagnie française : GIAT). Par la même occasion, ils achètent des canons automoteurs PzH 2000 afin d'appuyer leur tanks. Leur équipement/armement initial est surtout proposé par le Royaume-Uni. Le Qatar possède donc 40 *Mowag Pirhana* (véhicule de combat d'une compagnie suisse), construits sous licence anglaise. La majorité de leur artillerie et de leurs missiles suivent la même logique de licences.

Le Qatar n'est pas une puissance maritime ; à peine 10% de son personnel militaire fait partie de la Marine qatarie. L'Émirat possède tout de même quelques forces maritimes, particulièrement des bateaux de contrôle et de patrouille en provenance du Royaume-Uni. Les navires d'attaque du Qatar peuvent se compter sur les doigts d'une main. Le Qatar fait peu d'acquisition après son indépendance pour sa Marine, jusqu'en 2016. Il signe alors deux contrats totalisant 5.5 milliards avec MDBA Italie afin de s'équiper de nouveaux navires et de missiles afin de les équiper (Khatri, 3 juillet 2016). La protection des côtes ainsi que des gisements de gaz *off-shore* sont évoqués comme motifs pour l'achat de nouveaux navires.

L'aviation est la section des Forces armées du Qatar qui a fait le plus d'acquisitions dans les dernières décennies. L'acquisition de 24 *Rafales* par l'Émirat suscite beaucoup de discussions dans les médias. Ce contrat d'environ 7 milliards de dollars américains est le troisième plus grand contrat pour ce type de chasseurs, après l'Inde et l'Égypte (Al Jazeera, 4 mai 2015 ; Khatri, 30 avril 2015). Initialement, l'aviation qatarie comptait des *Hawker Hunter*, des chasseurs britanniques. En 1979 (au début de la guerre entre l'Iran et l'Irak, une situation considérée comme menaçante par l'Émirat qui sera l'objet de sections suivantes), le Qatar se dote de *Mirages F1* (Dassault). La Guerre du Golfe mène aussi l'Émirat à renouveler sa flotte aérienne. Comme pour l'armée de terre, l'équipement aérien du Qatar est historiquement semblable à celui du Royaume-Uni. Depuis quelques décennies, l'Émirat tend cependant à se rapprocher plutôt de la France et des États-Unis. Par exemple, la majorité des avions (qui ne sont pas des chasseurs, donc de transport) sont de Boeing.

La majorité des acquisitions importantes se sont fait à trois moments particulier depuis son indépendance : au début de la décennie 1980, après le début de la guerre entre l'Iran et l'Irak, au début des années 1990, après l'invasion du Koweït par l'Irak et dans la première moitié des années 2010, après le début du Printemps arabe et des conflits en Irak et en Syrie. Cela confirme l'hypothèse de PwC, un *Think Tank*, qui définit le Qatar comme un *Threat-focused self-defender* (2015 : 31). C'est donc la perception des menaces régionales qui influencerait principalement la politique sécuritaire de l'Émirat.

À la lumière de ces réflexions, il est possible de conclure que la puissance militaire relative du Qatar n'a pas augmenté, particulièrement entre 1970 et 2010. Si un changement dans cet aspect de

la puissance relative s'effectue, c'est surtout dans les années 2010 à cause des nouveaux programmes d'acquisition. Cependant, puisque c'est l'apparition de la médiation au *début des années 2000* qui est étudiée, il ne semble pas que le militaire ait eu un impact majeur sur la hausse de la puissance relative dans ces années.

Politique interne

Dans sa définition de la puissance étatique, Zakaria inclut trois éléments : la cohésion au sein du gouvernement, l'autonomie de l'État vis-à-vis la population et la responsabilité de l'État (son champ de responsabilités et d'action) (1998). Pour sa part, Juneau utilise plutôt le concept du sentiment populaire (2013). Il s'agit de la propension d'une société à appuyer les décisions et actions de son gouvernement et à le trouver légitime. Tous ces éléments peuvent aider à définir si la politique interne, au fil des décennies, a participé à changer la puissance relative du Qatar.

La cohésion au sein du gouvernement est un indicateur difficile à mesurer, particulièrement dans l'optique où nous ne sommes pas nous-mêmes au sein du gouvernement qatari afin d'observer les logiques internes. Il est cependant possible de supposer qu'un gouvernement ayant été la cible de coups d'État n'est pas au maximum de la cohésion politique. Ulrichsen explique que dans les années 1950 à 1970, le gouvernement et la famille régnante elle-même étaient en proie aux agitations politiques (2014 : p. 19). Il explique que la distribution des revenus pétroliers (25% pour l'Émir, 25% pour la famille régnante et 50% pour l'État) continue de créer du mécontentement à la fois populaire et au sein du gouvernement. Boyce, un ancien diplomate anglais basé à Doha, explique que Hamad bin Khalifa Al-Thani, l'Émir qui prend les rênes en 1995, éjecte son père des sphères de pouvoir avec l'appui d'une partie du gouvernement, notamment celui de l'ancien Ministre des Affaires étrangères (Boyce, 2013). Ce coup d'État est justifié par l'Émir entrant comme nécessaire ; son père, l'Émir sortant, étant considéré comme un obstacle au développement du Qatar (Boyce, 2013). De plus, pour la première fois en 2013, le pouvoir a passé des mains d'un dirigeant à un autre sans coup d'État. Cela indique que la classe politique connaît sans doute une plus grande cohésion que dans les années 1970 et 1980.

Puisque le « calcul » de l'évolution de la cohésion au sein du gouvernement qatari est approximatif, il est difficile d'évaluer la relativité de cet élément. Néanmoins, si nous prenons les coups d'État

ainsi que les soulèvements populaires comme point de départ, la situation qatarie après 1996 pourrait être définie comme relativement meilleure que celle de certains voisins, notamment de l'Arabie saoudite au début des années 2000. D'ailleurs, certains auteurs soutiennent que c'est à partir du « déclin » de son voisin saoudien – due à des considérations de politiques internes difficiles – que le Qatar a commencé à se démarquer et à avoir une politique étrangère plus indépendante et active, particulièrement dans sa région (Dazi-Héni, 2012).

Le gouvernement qatari est relativement autonome de sa population. Seulement une mince partie de la classe politique est élue par la population par un processus électoral, soit au niveau municipal et ce, depuis 1999 (Abidi, 2012 ; Boyce, 2013). Autrement, les membres du gouvernement dans les plus hautes sphères de décisions ne sont pas élus, mais plutôt choisis par l'Émir. Habituellement, le pouvoir de diriger l'Émirat se lègue de père en fils. De plus, le pouvoir est centralisé à Doha ; le Qatar n'est pas une fédération comme les Émirats arabes unis. Cela tend à donner plus de pouvoir à l'Émir. Selon la Constitution, le Conseil de la famille régnante possède un grand pouvoir sur les affaires de l'État. Un Conseil consultatif de 45 membres (*advisory council*) est mis en place afin de discuter des affaires politiques, légales et économiques du Qatar. Cependant, c'est un cercle fermé de dirigeants, composé de l'Émir, de son Ministre des Affaires étrangères et de quelques membres de la famille régnante (souvent eux-mêmes ministres), qui prennent réellement les décisions de politique étrangère (Ulrichsen, 2014 : 81). Finalement, les compagnies d'État (Qatar Petroleum, Qatargas, Qatar Investment Authority, Hassad Food, etc.) appartiennent soit à des politiciens haut-placés ou à des membres de la famille royale. Donc en plus de gérer le politique, les Al-Thani contrôlent en grande partie la finance et l'économie de l'Émirat. Le grand nombre d'IDE sont surtout des *joint ventures*, ce qui consolide cette tendance à la nationalisation. Cela implique donc une « autonomie » en quelques sortes de la sphère économique puisque les décideurs politiques contrôlent souvent une partie de l'économie qatarie. Historiquement, ce n'est pas une situation nouvelle ; le gouvernement du Qatar a toujours été relativement autonome de sa population depuis son indépendance. Bien que l'Émir en place de 1995 à 2013 ait prévu organiser des élections avant 2013 (Roberts, 2012c), cela n'a toujours pas eu lieu (Teulon, 2014). Il ne semble pas y avoir eu un réel changement.

L'État qatari a aussi un grand spectre de responsabilités. Les avantages sociaux des citoyens qataris (habitation, éducation, conditions de travail, etc.) et la tendance à la nationalisation des industries de plusieurs secteurs (énergétique, agro-alimentaire, des transports, etc.) l'indiquent. Dès son indépendance, le Qatar débute la nationalisation de ses industries en commençant par le pétrole. Ce n'est donc pas une situation nouvelle. Par contre, c'est seulement à partir de la première moitié des années 2000 que l'État agrandit son spectre de responsabilité au niveau social, avec l'élaboration et l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution. Il y a donc un changement à la hausse de cet indicateur. La situation au Qatar n'est pas extrêmement loin de celle de ces voisins ; la nationalisation de l'industrie pétrolière n'est pas un phénomène unique à l'Émirat, tout comme l'éducation gratuite, par exemple.

Christensen mentionnait que dans un État autoritaire, seules la légitimité du gouvernement aux yeux de la population et sa propension morale à appuyer ses décisions jouent réellement sur la puissance étatique (1996 : 245). Cela revient au concept utilisé par Juneau pour définir la puissance relative d'un État. Comme le Qatar est considéré dans ce travail comme entrant dans cette catégorie d'État, la légitimité du gouvernement est donc un des éléments importants. L'absence de soulèvements populaires en 2011-2012 – bien que cela ne soit pas un indicateur parfait – peut indiquer que, malgré une classe politique non-élue, la population appuie généralement son gouvernement. De plus, comme l'explique Mokhefi, il n'existe pas d'opposition politique aux Al-Thani au Qatar depuis la fin des années 1990 (2012). La non-existence d'un discours politique concurrent et d'options alternatives viables peut jouer dans la propension de la population à légitimer son gouvernement.

Il est difficile de définir l'aspect « sentiment populaire » avant 1995, car il existe peu de données à ce sujet. Cependant, depuis l'enrichissement de la population grâce à l'exploitation et à l'exportation des ressources naturelles, la population tend à être de moins en moins nomade et de plus en plus centralisée autour de Doha. Une population majoritairement nomade est plus difficile à rallier autour d'un objectif commun et pourrait donc est plus difficile à convaincre d'appuyer ses décisions de politiques étrangères. De plus, dans les années 1980, la réduction des services offerts par l'État afin de pallier un déficit cause une vague importante de mécontentement au sein de la population. D'ailleurs, après plusieurs manifestations, emprisonnements et expulsions, deux pétitions sont déposées officiellement en 1992, demandant la tenue d'élection et l'adoption par

référendum d'une Constitution permanente (Al Kuwari, 2012). De plus, à l'article 20 de la nouvelle Constitution, il est mentionné : « The State shall strive to strengthen the spirit of national unity, cooperation, and fraternity among all citizens » (Constitution du Qatar, 2005). Il s'agit d'un nouvel article qui n'était pas présent dans la constitution précédente (ni dans une forme similaire), ce qui laisse penser que les dirigeants perçoivent un écart entre la situation telle qu'elle était lors de leurs arrivées au pouvoir en 1995 et la situation souhaitée. Cela indique le désir du gouvernement d'augmenter l'unité nationale et le sentiment d'appartenance de la population à la nation qatarie. Par conséquent, cela aurait un impact positif sur la propension morale de la population à accepter et à appuyer les décisions des dirigeants.

Combinés ensemble, la cohésion politique, l'autonomie du gouvernement, son spectre de responsabilités ainsi que sa légitimité aux yeux de sa population font du Qatar un État relativement puissant, particulièrement depuis l'arrivée d'un nouveau gouvernement en 1995. Encore une fois, de manière absolue, il y a une augmentation de la puissance pour cet élément. Par contre l'augmentation de la puissance relative n'est pas marquée.

Alliances

Les alliances, ententes ou partenariats ont plusieurs objectifs et permettent d'augmenter la puissance relative d'un État de plusieurs façons. En premier lieu, elles augmentent généralement la légitimité d'un État sur la scène internationale ainsi que ses opportunités de s'exprimer. La légitimité sur la scène internationale est importante à de nombreux plans, notamment économique et politique. Du côté économique, un État considéré comme légitime développera plus facilement des partenariats commerciaux et financiers avec des acteurs majeurs. Il n'est cependant pas possible dans le cas du Qatar de parler « d'alliances ». Les termes « ententes » et « partenariat » seraient plus justes. L'Émirat n'a pas d'alliances militaires au même titre que le Canada et les États-Unis, par exemple. Les relations que nous allons étudier ne sont pas permanentes, sont moins structurantes et ont un impact moins grand sur la politique qatarie qu'une alliance pourrait l'avoir. Ces ententes et partenariats apportent néanmoins des avantages pour le Qatar.

Dans un même ordre d'idée, il ne serait pas juste de parler « d'alignement ». Comme cela a été souligné à plusieurs reprises, l'Émirat ne semble pas aligné de façon catégorique sur un État

particulier et entretient des relations avec des acteurs parfois opposés sur le plan politique. Le Qatar est donc plus souvent qualifié comme neutre ou d'*honest broker* (Barakat, 2014a). Sa neutralité (ou son refus de s'aligner fermement en politique internationale) peut à la fois être un avantage et un inconvénient. Il apparaît comme un acteur honnête qui agit comme médiateur pour des motifs non-personnels. Il peut cependant aussi apparaître comme moins prévisible et attirer la méfiance de certains.

Pour en revenir aux ententes et partenariats, il est possible de dire que les relations économiques de l'Émirat sont multiples. Certains États sont des partenaires plus importants, principalement la France, le Royaume-Uni et les États-Unis. En plus des achats sportifs et immobiliers, et des relations financières, le Qatar entretient de bonnes relations commerciales en ce qui a trait à l'industrie de la défense avec le Royaume-Uni et, plus récemment, avec la France et les États-Unis. En plus des IDE du Qatar à l'étranger, l'Émirat reçoit aussi de l'investissement étranger de la part de ses États et ce, dans plusieurs secteurs de son économie (éducation, sport, science), et non pas seulement dans le secteur de l'énergie comme nous pourrions l'imaginer.

Politiquement, la légitimité permet aussi à un État de prendre plus de place dans les relations internationales. Dans une fenêtre de tout juste dix ans, le Qatar a augmenté considérablement ses partenariats (notamment avec les États-Unis, la France et quelques pays d'Afrique du Nord comme le Soudan) et, par le fait même, a gagné un siège au Conseil de sécurité pour les années 2006 et 2007. Le résultat du vote n'a pas été serré ; le Qatar remporte son siège à 186 voix pour. Il est certain que la participation active à des organisations régionales et internationales ainsi que les relations multiples du Qatar avec des acteurs sur plusieurs continents ont favorisé son accès à cette position. Participer aux décisions du Conseil de sécurité est une façon pour le Qatar de consolider son influence régionale.

En second lieu, elles peuvent permettre de pallier une puissance militaire plus faible. C'est sans doute ce que les Émirats au pouvoir entre 1991 et 2003 avaient en tête lorsqu'ils ont négocié un partenariat sécuritaire avec les États-Unis – ainsi qu'avec la France – et lorsqu'ils ont décidé d'accueillir ces derniers sur la base aérienne d'Al-Udeid quelques années plus tard. La présence américaine en sol qatari est un avantage pour l'Émirat qui reste plutôt vulnérable (géographie,

population, militaire, attrait régional). Une invasion de son territoire par un voisin plus puissant, comme c'est arrivé au Koweït, aurait peu de chance de se reproduire au Qatar avec la présence américaine. Non seulement les États-Unis possèdent une base aérienne au Qatar, ils possèdent aussi plusieurs autres bases militaires aux alentours de Doha. Au total, environ 9 000 membres des forces armées américaines sont en sol qatari, ce qui vient presque doubler la présence militaire au pays (Global Security, 2016). Cela permet aussi aux Forces armées qataries de conduire des exercices conjoints avec les États-Unis.

La base aérienne au Qatar se trouvait autrefois en Arabie saoudite. Les États-Unis ont déplacé cette base en 2003. D'autres États du Golfe accueillent des troupes américaines en leur sol, mais depuis 1991, les relations militaires entre les États-Unis et le Qatar se sont sans cesse consolidées. La perte pour l'Arabie saoudite et le gain pour le Qatar influence la répartition de la puissance dans le Golfe en faveur du petit Émirat. Par ailleurs, le USCENTCOM considère eux-mêmes le Qatar comme leur meilleur allié stratégique au Moyen-Orient (USCENTCOM, 2016). Relativement, le petit Émirat voit sa puissance augmenter avec l'aide des États-Unis au début des années 2000 particulièrement.

Attrait régional

L'attrait régional (ou encore *regional appeal* comme l'écrit Juneau, 2013) que présente le Qatar n'est pas un atout majeur pour ce dernier. L'attrait régional d'un État consiste en l'attractivité de son modèle étatique. Un pays qui a un modèle intéressant aura tendance à avoir des États qui s'alignent sur lui et sur ses politiques. Dans une optique où un État aspire à devenir une puissance régionale, il est normal que le modèle proposé par ce dernier (gouvernance, économique) doive être attrayant pour les États voisins. Ce n'est pas le cas du Qatar. Les grandes puissances sont souvent les États qui sont analysés dans les études réalistes. Cependant, lorsqu'un petit État est à l'étude, notre perspective doit s'adapter en conséquence, car les petits États ne font pas ce qu'ils veulent, mais bien ce qu'ils se savent capables de faire. Le Qatar désirerait en effet prendre plus de place dans la politique régionale, sans toutefois vouloir remplacer l'Arabie saoudite en tant que puissance militaire régionale.

D'abord, comme observé dans la section sur la puissance militaire, cela serait réalistement impossible (notamment à cause de la population et du budget). Ensuite, l'Émirat cherche avant tout à se créer une niche (la médiation) dans les relations sécuritaires. Son objectif n'est donc pas de devenir une puissance régionale, mais plutôt de devenir un acteur incontournable au Moyen-Orient. Il s'agirait d'une utilisation optimisée de ses ressources limitées. L'intérêt n'est donc pas d'avoir des États qui suivraient son modèle, mais plutôt d'être le seul avec cette particularité.

De manière générale, le Qatar n'est pas un modèle de la même manière que l'Iran ou que l'Arabie saoudite le sont en encourageant les États voisins ou de même confession à avoir des politiques similaires. Ce serait plutôt l'inverse et ce, encore aujourd'hui même si le Qatar se dégage de plus en plus de la politique étrangère saoudienne (par exemple lors du Printemps arabe).

Dans cette analyse du développement du Qatar en combinaison avec l'évolution de son environnement régional, deux éléments principaux ressortent comme ayant eu un impact sur l'évolution de sa puissance relative entre 1971 et 2016 : le développement économique (lié de près aux ressources naturelles) et les ententes et partenariats. Cependant, analyser uniquement la puissance relative d'un État n'est pas suffisant afin d'analyser les conséquences de la puissance sur la politique étrangère. Puisque la politique étrangère est poursuivie par des dirigeants (particulièrement l'Émir et son Ministre des Affaires étrangères), la perception de la puissance relative par ceux-ci est importante à prendre en considération.

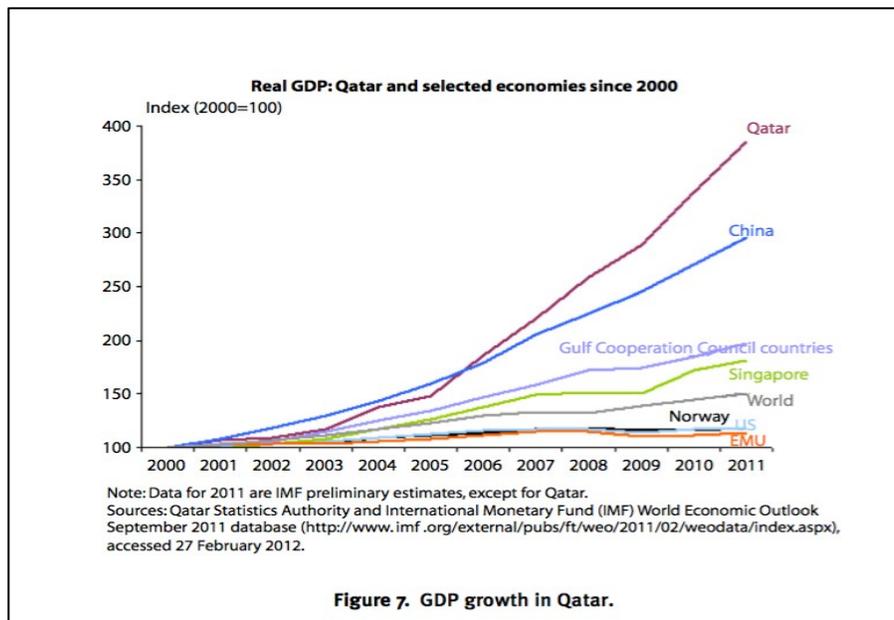
4.2 Perception de la puissance relative par les dirigeants qataris

Le Qatar semble avoir augmenté sa puissance absolue, particulièrement au début des années 2000. Relativement à ses voisins, cependant, l'augmentation ne se démarque pas de manière importante. Comme souligné précédemment, la puissance relative est relationnelle. S'il existe bel et bien des facteurs à observer, il n'en reste pas moins que la puissance d'un État est perçue par ses dirigeants.

Le rapport économique de 2015 donne un bon aperçu de la perception de la puissance du Qatar par ses dirigeants. Dans la section « économie », il a été possible d'observer que son PIB se démarquait peu de celui de ses voisins. Avec l'ajout de PIB d'États occidentaux, comme les États-Unis, le PIB

du Qatar aurait alors semblé encore moins grand. Cependant, en mettant en lumière un autre indicateur, la situation peu paraître différente. Dans son rapport économique de 2012, par exemple, la *Qatar Statistics Authority* (QSA) laisse le PIB de côté et met l'accent sur la croissance réelle du PIB et sur le PIB par habitant. La QSA qualifie aussi « d'impressionnante » la situation financière et fiscale de l'Émirat (QSA, 2012 : 11). La figure suivante se retrouve d'ailleurs dans ce rapport de 2012.

Tableau 4.9 : Croissance du Qatar représentée dans le Rapport économique de la QSA



Source : Ibrahim, Ibrahim, et Frank Harrigan. 2012. « Qatar's Economy: Past, Present and Future ». Ministry of Development Planning and Statistics.

Dans la figure ci-dessus, nous pouvons observer la croissance du PIB. Bien que la croissance soit importante pour une économie, un tableau en base 100 amène le lecteur à ne pas prendre en considération qu'un plus petit montant est plus facile à faire augmenter qu'un plus grand. À titre comparatif, le PIB du Qatar est aux alentours de 18 milliards en 2000, comparativement à approximativement 1200 milliards en Chine pour la même année de base. La croissance est certes un indicateur d'une économie en santé ; cela ne signifie pas pour autant que les montants pouvant être utilisés par un État à des fins de politique étrangère sont plus grands.

L'accent mis sur la croissance plutôt que sur d'autres indicateurs économiques (alors que le rapport devrait couvrir toutes les facettes de l'économie qatarie) mène à penser que le Qatar se perçoit peut-être plus puissant qu'il ne semble l'être. Mais est-ce le cas ?

Si la puissance relative semble changer au fil des décennies, il n'est pas certain que la perception des dirigeants suive la même courbe croissante. Afin de définir la perception de la puissance relative par les dirigeants qataris, le mieux aurait été d'en discuter avec eux. Cependant, cela n'était pas une option possible. Nous avons donc analysé le contenu des discours officiels des dirigeants à l'ONU, plus particulièrement aux Débats généraux (DG), de 1971 à 2015. Il s'agit d'un *proxy*, (une donnée imparfaite, mais suffisamment proche de ce qui est analysé pour être utilisée) afin de définir comment le Qatar se perçoit sur la scène internationale.

Dans les années 1970 et 1980, le Qatar semble s'identifier à un petit pays. Dans leurs discours, les dirigeants qataris s'identifient aux autres pays en développement, en opposition aux grandes puissances et aux États occidentaux. Cela rappelle un discours postcolonial où l'on se définit par rapport à l'Autre. Dans une logique de Guerre froide, le Qatar ne prend pas position. Il considère que la lutte entre les États-Unis et la Russie ne peut mener qu'à un nombre de conflits croissants, notamment au Moyen-Orient. Il refuse donc de s'identifier à un camp. L'extrait suivant, tiré des DG de 1973, est un exemple où le Qatar s'identifie comme un petit État pour qui la Guerre froide est synonyme de vulnérabilité : « The small, non-aligned States are the real beneficiaries of peace. Hence, on the basis of this realistic evaluation my Government supports the non-aligned countries ». La différence principale entre la décennie 1970 et 1980 repose dans les concepts utilisés. La conception des relations Nord-Sud commence à prendre plus de place dans les discours. Néanmoins, l'idée reste la même : c'est un discours où l'on dénonce la domination du Nord sur le Sud. Et, sans surprise, le Qatar ne s'identifie pas aux États du Nord, mais plutôt à ceux du Sud.

Dans les années 1990, le Qatar se voit toujours comme un petit pays. Cependant, la rhétorique, avec la chute du mur de Berlin et la fin de la Guerre froide, commence lentement à changer. Le Qatar est conscient qu'il est toujours un petit État, mais libéré des contraintes relatives à la Guerre froide, les dirigeants qataris perçoivent un monde de possibilités. Il semble y avoir une prise de conscience que ce ne sont pas seulement les grandes puissances qui décident de ce qu'il se passe

sur la scène internationale, mais que les petits États le peuvent aussi, comme l'indique cet extrait des DG de 1990 :

The world of today is not the world of great and medium States alone but also of small States which enjoy, under the Charter of the United Nations, the sovereignty as the others, have the same privileges and assume the same responsibilities without distinction between great and small States.

Au fil des années, il semblerait que le Qatar ait un certain sentiment d'*empowerment*. Malgré que le Qatar soit un petit État, ce dernier peut avoir un rôle à jouer dans les relations internationales, bien que la manière d'y arriver soit probablement différente que pour les puissances moyennes ou que pour les grandes puissances. L'extrait des DG de 1995 en est un excellent exemple :

[...] despite the fact that ours is a small country, we are trying to react favourably to the new international situation in order to find our proper place in it. We are also taking action to strengthen the ways and means available to us, for the achievement of that goal.

Il est intéressant ici de noter que le Qatar est conscient que la taille de son État est une contrainte à sa politique étrangère. L'utilisation du terme « disponible » [*available*] exprime justement que les « options » de politiques étrangères possibles ne sont pas aussi vastes que pour des États plus grands et plus puissants. Cela conditionnerait la politique étrangère du Qatar à aller dans une direction plutôt que dans une autre. Cela serait discuté plus en profondeur dans la section 6 puisque les stratégies de politiques étrangères y sont justement au cœur.

Dans les années 2000, il s'observe une évolution de la perception du Qatar par ses dirigeants. Au début du siècle, ils sont encore dans une logique réaliste où le Qatar reste un petit État dont l'économie repose sur un secteur en particulier (ce qui perpétue le sentiment de vulnérabilité). Il est possible de l'observer dans cet extrait des DG de 2000 : « [...] particularly as regards the emerging economies which rely on one source of income and become subject to market volatility. My country is one of these states. » Nous remarquons que les ressources énergétiques et leur impact sur l'économie sont au cœur des préoccupations des dirigeants qataris. Cependant, ce sentiment de vulnérabilité semble s'estomper dans les discours au cours de la décennie. Le Qatar se perçoit de plus en plus comme un membre important de la communauté internationale et de sa communauté régionale. Une attention particulière est accordée au rôle joué par le Qatar, particulièrement la

présidence du Groupe des 77 (G77)⁶ en 2004. De plus, à l'instar des années 1990, les années 2000 semblent présenter pour le Qatar une occasion de se renouveler et d'accéder à un rôle nouveau, plus important, dans les relations internationales. Cet extrait des DG de 2009 en est un exemple :

The succession of such major developments has altered the world map, changed the balance of power and influence, and brought in capable parties from Europe, Asia, Latin America, the Middle East and Africa. [...] This situation and the opportunity it presents in today's world constitute a prerenewal condition that allows for a search for a different future.

Cela s'inscrit dans la continuité des années 1990 qui apportaient pour le petit État de nouvelles possibilités. Finalement, vers la fin des années 2000, le Qatar se considère de plus en plus comme un État important, particulièrement grâce à sa grande croissance économique liée à l'exploitation des ressources énergétiques. Le pétrole et le gaz ne semblent plus être perçus comme des éléments de vulnérabilité, mais plutôt comme une chance, comme le laisse entendre l'extrait des DG de 2009 suivant : « God the Almighty has blessed the State of Qatar with enormous hydrocarbon resources, including the Giant North Field of gas, thus making Qatar the third largest country in the world in terms of natural gas reserves. ». Il est à noter que c'est en 2010 que le Qatar atteint le rang de l'État avec le plus haut PIB par habitant au monde, ce dernier se situant autour de 100 000\$ en 2010 (Banque mondiale, 2016). Il n'est donc pas étonnant que les dirigeants qataris se perçoivent dorénavant comme plus puissants.

La première moitié de la décennie 2010 s'inscrit dans la continuité des années 2000. De plus en plus, dans les DG aux Nations unies, le Qatar fait l'étalage de ses accomplissements sur la scène internationale de même que de ces différentes implications dans l'organisation et l'accueil d'importantes conférences à Doha. De plus, le Qatar se considère comme un allié géostratégique incontournable grâce au gaz et au pétrole. Encore une fois, l'idée que ces ressources sont une chance et non un élément de vulnérabilité revient dans les discours (DG, 2010). Les dirigeants du Qatar ne semblent plus considérer leur État comme un État en développement, mais de plus en plus comme un État industrialisé.

⁶ Le G77 est un regroupement de pays en développement qui se réunit afin de discuter d'enjeux politiques et économiques.

Pour en revenir aux ressources naturelles, la région du Golfe arabo-persique dans son ensemble, comme il le mentionne dans l'extrait des DG de 2010 suivant, est aussi d'une importance stratégique sur la scène internationale.

The strategic importance of the Arabian Gulf region stems from its geostrategic position, the fact that it is sitting on half of the world's oil and gas reserves, and the fact that it is the source of one quarter of the world's production of these two primary driving forces of the global economy [...]

Malgré l'importance que les dirigeants du Qatar se reconnaissent et reconnaissent à leur région, ils sont conscients de la taille et de la puissance de leur État et des limitations que cela impose à la conduite de leur politique étrangère. Dans cet extrait des DG de 2011, le Qatar semble s'être défini un rôle stratégique afin d'atteindre ses objectifs : « We have been aware of our role from the very beginning and we have acted within its boundaries.^[SEP] We are for the promotion of dialogue among cultures and civilizations. » Le règlement pacifique des conflits (dont la médiation fait partie) est la stratégie que le Qatar a choisi d'adopter en fonction de sa place dans le système international et régional. Il ne reste maintenant qu'à découvrir comment les dirigeants qataris en sont venus à élaborer cette stratégie pour leur État et quelles étaient les conditions propices à l'apparition de celle-ci, analysées plus en détail dans les sections 5 et 6.

Plusieurs éléments sont à retenir de la section 4 sur l'environnement géostratégique du Qatar et sur la perception de celui-ci par les dirigeants de l'État. Tout d'abord, il faut retenir qu'un grand développement interne a eu lieu au Qatar entre 1971 et 2016. Des changements à la fois politiques, sociaux et économiques ont influencé à la hausse la puissance absolue du Qatar. Cependant, la croissance du Qatar s'effectue dans une période où d'autres États voisins, tels les Émirats arabes unis et le Koweït, observent aussi une croissance. L'impact du développement interne du petit État sur la puissance relative n'est donc pas si important que l'on pourrait croire. Ce qui semble réellement changer la donne et avoir un impact sur la puissance relative du Qatar sont les partenariats militaires avec la France et plus particulièrement avec les États-Unis.

Ensuite, ce sont surtout les éléments géostratégiques qui ont influencé la variation dans la puissance relative du Qatar. Les guerres voisines, telles au Koweït et entre l'Irak et l'Iran, de même que

l'influence décroissante de l'Arabie saoudite et de l'Égypte ont joué un rôle dans la hausse de la puissance relative qatarie.

Finalement, la perception de la puissance relative a changé au même rythme que l'évolution de la puissance elle-même. Il faut cependant apporter un bémol. Il est à noter que la perception de la puissance ne change pas du jour au lendemain. Avec la base américaine du USCENTCOM nouvellement sur son territoire, sa puissance relative devrait, théoriquement changer rapidement. En réalité, cela semble prendre un peu plus de temps, avant que la perception change. Néanmoins, cela semble poursuivre relativement la même courbe. Au départ, de 1970 à 1990, le Qatar s'associe aux pays en développement et aux petits États, aux pays non-alignés et notamment au G77. Par la suite, dans les années 2000 et 2010, cet élément ne fait plus partie de son discours. La vision de la place du Qatar dans le monde change. En fait, beaucoup d'éléments changent, disparaissent ou se modifient au fur et à mesure, particulièrement avec la fin de la Guerre froide. Cela sera étudié encore plus en détail dans la section 5.

L'ordre de passage aux DG des Nations unies pourrait aussi être un indicateur de l'importance que le Qatar accorde aux enjeux internationaux et à la politique étrangère. Alors que dans les trois premières décennies, le Qatar était souvent parmi les derniers États à prendre la parole avec d'autres petits États, tels des îles du Pacifique et certains États tout juste indépendants, dans les années 2000 et 2010, il se retrouve bien plus souvent parmi les premiers orateurs des DG. Il est vrai que certains États, indépendamment de leur puissance relative, choisissent de passer dans les derniers (Israël, par exemple). Néanmoins, dans le cas du Qatar, la position dans l'ordre de passage semble être liée à l'importance du Qatar (perçue par ses dirigeants) sur la scène internationale.

Le passage du Qatar au Conseil de sécurité peut aussi indiquer que le Qatar commence à se percevoir, dans les années 2000, comme plus puissant. Ce dernier n'hésite pas à critiquer ouvertement le fonctionnement de l'ONU et du Conseil de sécurité. De plus, il lui arriva même de spécifier que, alors que l'ONU est incapable d'arriver à des conclusions et à des résultats, particulièrement dans le cas des conflits au Moyen-Orient, le Qatar, individuellement, aurait des outils pour produire un impact positif.

Nous concluons donc cette section en affirmant que le Qatar a vu sa puissance relative évoluer depuis son indépendance en 1971, particulièrement grâce à son développement économique rapide à la fin des années 1990 et au début des années 2000, et grâce à ses partenariats militaires avec la France, mais surtout avec les États-Unis. La perception de cette puissance par les dirigeants qataris semble suivre la même courbe. Alors que dans les deux premières décennies le Qatar est peu puissant, il est aujourd'hui une puissance moyenne, c'est à dire qu'il est assez important pour influencer les affaires internationales sans toutefois avoir les attributs d'une grande puissance. D'autres auteurs, tel Cooper (2010), soutiennent cette affirmation. D'ailleurs, comme le souligne Alford, un État peu être petit géographiquement sans être nécessairement faible (1984 : 363).

5. IDENTIFICATION DES MENACES

Si le Qatar fait dorénavant partie de la vaste catégorie des puissances moyennes, il n'en reste pas moins que ces États sont loin de tous avoir la même politique étrangère. Entre la puissance relative d'un État et la politique étrangère, il existe une courroie de transmission. Des dirigeants identifient des menaces dans leur environnement régional et forment la politique sécuritaire d'un État en fonction de celle-ci.

Une analyse de contenu de différents documents officiels sera menée. Le site web du Ministère des Affaires étrangères et les rapports s'y retrouvant, de même que les discours prononcés par les

Ministres des Affaires étrangères du Qatar et par les Émirats aux Nations unies, particulièrement ceux prononcés lors des débats généraux et ceux prononcés lors de sa présence au Conseil de sécurité seront à l'étude. Cette analyse de contenu fait office de proxy, mais il est tout de même intéressant d'observer comment le Qatar identifie officiellement les menaces auxquelles il fait face. Dans la section 6, nous observerons comment est traduite la politique étrangère et noterons si les discours concordent réellement avec les actions.

Il est intéressant de constater que certains événements ou certaines situations constituent une menace aux yeux d'un autre État, mais pas aux yeux du Qatar, et inversement. Certaines situations « devraient » inquiéter le Qatar, mais dans les discours du gouvernement, il n'y a rien qui permet de le démontrer. Le cas du comportement du Qatar vis-à-vis de l'enjeu du nucléaire iranien est un exemple qui sera analysé dans cette section. C'est pourquoi les discours sont pertinents à observer. Au-delà de la théorie, les discours sont prononcés par les dirigeants ou représentants officiels de l'État et aident à saisir leurs perceptions. Leurs paroles permettent d'explorer les différentes légitimations ou explications de la définition des menaces et permettent aussi d'observer, du moins partiellement, le cheminement réflexif des individus en position de pouvoir.

Comme souligné dans la partie théorique, l'anarchie dans le système international (et dans les systèmes régionaux) crée de l'incertitude pour les États. Les menaces identifiées par les dirigeants qataris ne sont donc pas toujours des menaces directes pour le Qatar. Cependant, certaines situations peuvent créer un plus grand niveau d'incertitude, notamment les guerres ou les conflits dans la région. Dans cette optique, ces événements, bien qu'ils ne touchent pas toujours le Qatar directement, sont identifiés souvent comme des menaces.

Le Qatar s'implique dans le règlement pacifique de conflits qui ont une certaine proximité géographique, sans se limiter à la région du Golfe ou du Moyen-Orient. Souvent, le Qatar identifie certains États africains comme des nations « sœurs ». Par exemple, dans les DG de 2000, le Ministre des Affaires étrangères du Qatar explique que son État a des « relations of kinship » avec les États de la corne africaine (Soudan, Somalie, Érythrée, etc.). Cela indique que le Qatar se sent proche de ces États, même s'ils se situent sur un autre continent. Le Qatar tient un discours similaire pour d'autres États qui ne sont pas de la région du Golfe, tels l'Afghanistan. Certains facteurs peuvent

l'expliquer. Les plus probables sont l'appartenance à l'islam ou l'appartenance à la culture « arabe ». La médiation, au-delà des objectifs axés purement sur la survie de l'État au sens « intégrité territoriale » répondrait aussi à des menaces sécuritaires d'ordre plutôt culturelles.

Dans ce travail, les menaces identifiées et définies par les dirigeants qataris seront étudiées à l'aide de trois thèmes qui ressortent à la lecture des discours et des documents officiels : les conflits au Moyen-Orient et dans la corne africaine, la militarisation du Moyen-Orient (y compris la question du nucléaire) et le rôle des grandes puissances dans la région.

5.1 Conflits régionaux

Les conflits au Moyen-Orient et dans la Corne africaine constituent rarement une menace immédiate pour le Qatar. Cependant, les menaces ne sont pas seulement d'ordre militaire. Un conflit armé peut entraîner des vagues de migration, de l'insécurité alimentaire, la propagation de maladie, d'armes légères, etc. Les dirigeants qataris, dans leurs discours, identifient plusieurs situations à risque : la situation au Soudan, en Éthiopie, au Liban, en Palestine et au Yémen, pour n'en nommer que quelques-unes.

Si les conflits régionaux sont identifiés par le Qatar comme une menace à sa sécurité, quelle qu'elle soit, la définition de ces dernières évolue légèrement au fil des années. Afin de faciliter la compréhension des différents enjeux liés à cette menace, cette section sera divisée en deux temps : (1) les conflits régionaux et leurs impacts sécuritaires ainsi qu'économiques, et (2) les facettes des conflits qui ne représentent pas de menace. Par ailleurs, ces sous-sections de ce travail seront divisées en décennies à des fins de clarté. Cependant, il est à noter que la division n'est pas aussi tranchée dans la réalité, certains enjeux s'étalant parfois sur plus de dix ans (le conflit israélo-palestinien est le meilleur exemple). Néanmoins, cela permet de faire ressortir des tendances.

Il faut aussi préciser qu'avant les années 1990, les documents Internet n'étaient pas des plus abondants. De plus, très peu de documents officiels datant d'avant 1995 (soit avant le coup d'État) sont disponibles. Pour ces décennies, les discours présentés aux débats généraux des Nations unies par le Ministre des Affaires étrangères et par l'Émir sont donc les uniques documents à l'étude.

Les impacts des conflits régionaux sur la sécurité et le développement

Les conflits posent différents types de menaces pour le Qatar. Au-delà de la sécurité à proprement parler, le Qatar fait le lien, dans ses documents officiels et dans ses discours, entre la sécurité de son État et le développement (économique, social, humain, etc.) Pour les conflits dans des États voisins, comme au Yémen ou en Iran, on peut considérer que la menace possible est plus directe. Cependant, il n'est pas toujours clair si un conflit identifié comme préoccupant par l'État qatari est une menace directe à sa sécurité. Cela constitue parfois, sans parler de menace à proprement parler, un obstacle au développement économique. Dans un discours présenté à la *International Conference for Financing Development* de novembre 2008, l'Émir fait directement le lien entre le développement économique et social, et la sécurité de son État et de la région dans son ensemble (Al-Thani, 2008).

Cependant, cette tendance ne s'observe pas vraiment dans la décennie 1970. Dans ces années, le Qatar semble s'intéresser plutôt à son propre développement et ne fait pas directement le lien entre son développement et les conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. C'est plutôt un discours purement sécuritaire qui domine dans cette décennie. Les conflits régionaux sont décidément considérés et définis textuellement comme une menace. Il faut souligner que la majorité des conflits dont font mention les dirigeants qataris semblent être liés à Israël. Le conflit israélo-arabe (et non seulement le conflit israélo-palestinien) est identifié pour parler des conflits ayant lieu au Liban ou en Syrie, par exemple. L'extrait suivant, issu du discours des débats généraux de 1975, pour ne prendre que celui-là, l'indique : « what is happening in the Arab region, which, as an inevitable result of being permanently subject to Zionist aggression, is threatened with an explosion- its own explosion ». Le Moyen-Orient est une des seules régions, pour reprendre les mots du Ministre des Affaires étrangères en 1973 et en 1976, où persiste un État de tension permanente, ce qui est considéré comme une menace.

Le terrorisme fait aussi partie des éléments identifiés par le Ministre des Affaires étrangères du Qatar comme étant menaçant pour l'État. Il est intéressant de noter comment la menace terroriste est définie par ces derniers. Comparativement à d'autres États (occidentaux, notamment), c'est Israël qui est considéré comme « terroriste » et non les groupes issus de la Palestine. L'extrait

suivant, issu du discours du Ministre des Affaires étrangères du Qatar aux débats généraux de l'Assemblée générale de 1973 est évocateur à cet effet :

The State of Qatar voted for General Assembly resolution 3034 (XXVII), asserting its faith that terrorism and aggression still threaten the security and stability of nations. If the constant aggression of Israel against three Arab Member States and its liquidation of the Palestinian people is not to be branded as terrorism, then what is terrorism ?

Dans les débats des années 1970, le Qatar explique à plusieurs reprises que les actes posés par les groupes palestiniens tel l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) sont légitimes puisqu'ils relèvent du droit à l'autodétermination des peuples. Alors qu'Israël et d'autres États occidentaux considèrent l'OLP, puis le Hamas dans les années subséquentes, comme des groupes terroristes, les dirigeants qataris ne les perçoivent pas ainsi.

Le discours sur l'importance de la stabilité et de la sécurité au Moyen-Orient pour le développement économique commence surtout à prendre de l'importance dans les années 1980. C'est dans ces années que le Ministre des Affaires étrangères qatari fait directement le lien entre le développement et la sécurité, comme le démontre l'extrait suivant tiré des DG de 1981: « The State of Qatar views the loss of economic stability in the international arena as a real threat to peace and security in many regions of the globe. »

Non seulement les conflits sont identifiés comme des situations problématiques, mais l'instabilité de l'économie est aussi considérée comme un risque important pour la sécurité de l'État. Il ne s'agit pas d'un conflit à proprement parler, mais il s'agit bel et bien d'une situation problématique dont peut découler une menace pour le Qatar. Ce petit État considère que la situation économique difficile est liée à la logique dichotomique Nord-Sud dont découlent des logiques coloniales et des conflits de toutes sortes. Se considérant comme un État du « Sud », le Qatar se retrouve donc dans une situation vulnérable économiquement, ce qui a un impact sur sa puissance relative et donc, sur sa sécurité et sa perception des menaces.

Du côté sécuritaire, c'est sensiblement la même rhétorique que pour la décennie 1970. Encore une fois, Israël est identifié comme menace à la sécurité et à la paix au Moyen-Orient, et donc, par conséquent, pour le Qatar lui-même. La phrase suivante [en italique dans l'extrait tiré des débats généraux de 1985] revient presque systématiquement dans les discours du Ministre des Affaires étrangères du Qatar : « *The Palestinian question is the core of the Middle East conflict. This part*

of the world will not know stability, but will continue to be drawn into conflict and instability and to face great dangers ». L'instabilité au Moyen-Orient constitue une des plus grande menace pour le Qatar qui se trouve, géographiquement, au cœur de sa région.

Le Qatar, cependant, insiste aussi sur beaucoup sur d'autres conflits et régions du monde, notamment sur la question afghane – qui à l'époque était au cœur des affrontements de la Guerre froide. Le Ministre des Affaires étrangères et l'Émir qataris spécifient que la principale menace n'est pas l'Afghanistan ou les Talibans en tant que tel, mais plutôt l'intervention et l'ingérence étrangère qui met en péril l'intégrité territoriale au Moyen-Orient. La question de l'ingérence des grandes puissances sera traitée dans la section 5.3.3. Le cas afghan sera donc analysé plus en détail ultérieurement. La question africaine, notamment le cas de l'Apartheid, est aussi traitée de la même manière. Le Qatar dénonce les régimes blancs et racistes qui imposent leur vision à des majorités noires. Puisque cela découle aussi, selon le Qatar, de logiques coloniales et d'ingérences, cette question sera exposée plus en détail dans la section 5.3.3.

Le problème qui cause une menace imminente pour le Qatar dans la décennie 1980, année après année, est la guerre entre l'Iran et l'Irak. Cela pose, au-delà de la menace de l'intégrité territoriale et de l'escalade des conflits au-delà des frontières des deux États – ce qui, déjà, est une source d'inquiétude majeure pour le Ministre des Affaires étrangères qatari –, un obstacle au développement. Comme l'indique cet extrait des débats généraux de 1987, les répercussions sont multiples :

The Iran-Iraq war is a source of concern to my country. [...] The persistence of that war nas the^[1]and stability of the Gulf region and could disrupt world peace and stability as a result of threats to international shipping in the waters of the Gulf, the interruption of oil and gas supplies, the escalation of the so-called tanker war and the presence in the waters of the Gulf of increasing numbers of naval units of several States. [...] The recent incident at the holy sanctuary of Mecca, the attacks on the embassies of Saudi Arabia and Kuwait in Tehran and the launching of a missile at Kuwaiti territory are ominous indicators of where the region may be heading. We express our regret and dismay at those incidents and *demand that they not be repeated against any Arab State of the Gulf.*

La fin de cet extrait (que nous avons mis en italique) semble indiquer que le Qatar perçoit qu'il pourrait lui-même subir les conséquences de l'instabilité dans la région, l'Arabie saoudite et le Koweït étant des États voisins. À la fois cette guerre a un impact négatif sur l'exportation de

ressources énergétiques, à la fois le Ministre des Affaires étrangères qatari sent que le Qatar pourrait être victime d'actes terroristes ou d'actes de guerre sur son territoire.

Contrairement aux années 1980 où le développement occupait une place importante dans les discours des Ministres des Affaires étrangères qataris, les années 1990 sont marquées surtout par des questions d'intégrité territoriale et de menaces sécuritaires. Il est possible de noter que la fin de la Guerre froide amène l'utilisation de nouveau concept tel celui de *New World Order* sans toutefois changer drastiquement de discours. Les dirigeants insistent de nouveau sur la relation entre le développement et la paix, comme le démontre cet extrait des DG de 1995 : « Qatar is profoundly convinced that peace and development follow the same path ». Encore une fois, il est dans l'intérêt du Qatar que le Moyen-Orient devienne une région plus sécuritaire.

Les guerres régionales sont l'élément central au cœur des préoccupations qataries dans les années 1990. L'usage de la force et la militarisation du Moyen-Orient, qui seront traitées plus en détail dans la section 5.3.2, sont aussi identifiés comme des menaces, provenant particulièrement d'Israël. Après l'invasion du Koweït, il est possible de ressentir dans les discours que l'Émir du Qatar et son Ministre des Affaires étrangères perçoivent l'invasion du territoire comme un réel danger. Les dirigeants identifient et définissent textuellement l'instabilité régionale comme une menace pour le Qatar lui-même, comme nous pouvons l'observer dans cet extrait des DG de 1994 :

We, as part of the region, believe that our security is closely linked to the region's. We have supported stability in the region and rejected every attempt to bring about regional changes by force.

La situation au Koweït représente d'autant plus un sérieux problème pour le Qatar quelle vient détruire, d'une certaine manière, les efforts réalisés conjointement par les États arabes afin de faire du Moyen-Orient une région moins instable. Cet extrait des DG de 1990 l'indique :

The flagrant Iraqi invasion of peaceful Kuwait took the world by surprise. It is an event so grave that it has destroyed the concept of Arab concord, created a new division among Arab countries and added a new artificial problem to the problems already existing for which the Arab States were working together to find solutions.

L'usage de la force afin de régler les différends est de plus en plus identifiée comme une menace. Comme observé en 5.2, le Qatar n'a pas une très grande force militaire et est vulnérable à ce niveau. Il est donc normal que ce dernier considère cet élément comme menaçant puisqu'il n'aurait pas les

moyens de se défendre, advenant une guerre ou un conflit impliquant le petit État. La militarisation des différends est d'autant plus considérée comme une menace qu'elle freine le développement. C'est un problème non seulement militaire, mais aussi financier et économique, comme le démontre l'extrait suivant des DG de 1995 prononcé par l'Émir :

Our region has witnessed two major wars, during which our peoples have made great sacrifices that have taken the shape of financial burden which we continue to shoulder at a time when we move towards development and modernization.

Tout comme dans les deux décennies précédentes, le discours qataris dans les années 2000 face aux obstacles au développement que posent les conflits régionaux sont énoncés dans une logique d'opposition Nord-Sud. Par ailleurs, l'extrait suivant, tiré des DG de 2004, permet de constater que l'Émir fait encore le lien entre sécurité et développement : « It is no coincidence that the poorest regions in the world are the ones that have suffered the most complicated regional conflicts ». Cet extrait rappelle aussi un discours postcolonial dans lequel le Qatar s'identifie plutôt aux États du Sud.

Cependant, dans la deuxième moitié de la décennie, l'Émir et son Ministre des Affaires étrangères tendent à mettre plus souvent en lumière les accomplissements du Qatar, ce qui donne l'impression qu'ils ne se considèrent plus aussi vulnérables face aux aléas du développement économique pour leur propre pays. La menace que semblait poser l'insécurité au Moyen-Orient pour le développement du Qatar disparaît peu à peu dans les discours. Les dirigeants du Qatar ne décrivent plus leur État comme vulnérable, mais plutôt comme un État assez fort pour aider les autres. Le pétrole et le gaz sont les seules exceptions à cette tendance, comme le démontre l'extrait suivant tiré des DG de 2009 :

As for the issue of energy, it would seem that oil-producing countries benefit from the continuous world dependence on their production. I would like however to emphasize to you that we consider the security of the world our security and the prosperity of the world our prosperity. There could be neither peace nor prosperity when the world civilization is threatened by an energy crisis that is far greater than any kind of war, even a nuclear one.

Il va sans dire que le développement économique du petit État est étroitement lié à l'exportation de ses ressources naturelles. Des conflits ou des crises ayant un impact sur ce secteur pourraient avoir pour le Qatar des conséquences importantes.

Dans les années 2000, la question identitaire ressurgit aussi. La menace d'un conflit est surtout reliée à la survie d'une culture (particulièrement l'attachement à l'Islam dans le cas qatari) plutôt qu'à l'intégrité territoriale. C'est pourquoi l'intervention étrangère est souvent considérée par les dirigeants du Qatar comme une menace plus que le conflit lui-même. Il est possible d'observer, dans l'extrait suivant des DG de 2000, que le Qatar est particulièrement préoccupé par les conflits ayant lieu dans des États où la religion musulmane est importante :

The State of Qatar looks closely and with concern at what is plotted against our sister Indonesia, the largest Islamic state, population wise, and the one which has a prominent place in the minds of all Muslims.

Dans cet extrait, nous pouvons constater que même si l'Indonésie n'est pas un pays du Moyen-Orient ou un pays géographiquement rapproché du Qatar, le Ministre des Affaires étrangères perçoit tout de même un lien entre les deux États grâce à la religion musulmane. Une situation semblable s'observe avec l'Afghanistan, comme le démontre cet extrait des DG de 2001 :

This solution is simply based on maintaining the territorial integrity and Islamic identity of Afghanistan, and forming a government representing all factions of the Afghani society without excluding any one of them.

De plus, dans la même décennie, la question israélienne semble être abordée différemment. Plutôt que d'utiliser des termes évocateurs comme dans les années 1980, tels « génocide », « meurtre » ou encore « terrorisme », on indique qu'Israël agit à l'encontre de la Charte et que ses actions sont illégales en regard du droit international public. Si Israël est encore identifié comme un obstacle à la sécurité et à la paix au Moyen-Orient, le discours qatari est plutôt tourné sur les actions à prendre afin d'atteindre ces objectifs plutôt que sur la démonisation de l'État israélien. L'accent est porté sur le règlement pacifique du conflit israélo-arabe, comme le démontre cet extrait de discours aux DG de 2004 : « Related to this is the need to achieve a comprehensive peaceful settlement to the Arab-Israeli conflict ». Cette tendance s'observe de manière plus évidente dans la décennie suivante.

Dans les années 2010, les dirigeants qataris insiste moins sur Israël. Cela s'intègre dans la tendance observée dans la décennie précédente. Contrairement à ce qui est exprimé dans la décennie 1980, le conflit israélo-arabe n'est plus identifié comme étant à la source de la majorité des conflits au

Moyen-Orient. De nombreuses situations sont problématiques et si, individuellement les conflits en Afghanistan, en Somalie, en Palestine ou en Irak ne sont pas des menaces immédiates pour le Qatar, réunies ensemble, ils créent l'instabilité dans la région, ce qui, pour le petit État, est préoccupant. Aux DG de 2010, par exemple, l'Émir souligne qu'il considère que son État se trouve au cœur de la région la plus instable et la plus soumise aux tensions du monde. Des discours similaires sont tenus dans les années subséquentes. Aux DG de 2014, pour donner un second exemple, le nouvel Émir explique : « The region of the Middle East has gone through extremely dangerous phase during the recent war on our Palestinian brothers. There are no guarantees that a similar war would not be waged again ». De plus, dès 2014, le Qatar se sent aussi préoccupé par la situation en Irak et en Syrie.

Pour ce qui est de la relation entre les conflits régionaux et le développement, elle est de moins en moins présente. La tendance que nous commençons à observer vers 2008 et 2009 s'accroît ; les dirigeants qataris semblent considérer leur État beaucoup moins vulnérable, et ce, sur différents plans.

Dans les discours, l'accent est mis davantage sur les accomplissements qataris, particulièrement sur ce que l'État pose comme action afin de jouer un rôle proactif dans le règlement pacifique des conflits et afin de diminuer l'insécurité dans sa région. L'extrait suivant, tiré des DG de 2013, en donne un aperçu :

The State of Qatar has always opted to become an active and effective party taking a constructive role at the international level through its balanced economic and political relations at the bilateral and multilateral levels.

En 2013, le Qatar avait déjà conduit de nombreuses médiations, avait été l'hôte de conférences internationales importantes, notamment de l'OMC avec ce qui est connu aujourd'hui comme le *Doha round* pour ne nommer que celle-là. L'Émirat commence réellement à être reconnu et à prendre plus de place dans les affaires internationales. Dans un sens, la médiation comme élément de politique étrangère s'inscrit dans un changement plus général d'internationalisation des politiques qataries et d'ouverture sur le monde. Le Qatar se sent comme un acteur important des relations internationales et s'y implique. Cela peut jouer sur la perception des menaces. Dans la mesure où le Qatar se sentirait moins vulnérable, il faudrait un niveau d'instabilité plus élevé pour que cela constitue une menace pour le développement de l'État.

En observant les discours sur près de 50 ans, on constate que la définition de la menace change peu, bien que les menaces ne soient pas les mêmes entre 1971 et 2016. De manière générale, les conflits, en plus de poser un risque parfois immédiat pour le Qatar, soulèvent d'autres préoccupations telles la préservation de l'identité et de la culture, et le développement économique de l'État et de la région dans son ensemble. Cet élément est intimement relié à la question de l'intervention étrangère et des actions des grandes puissances au Moyen-Orient. Cela sera exposé avec des nuances dans la section 5.3.3. Cependant, si quelque chose semble réellement avoir changé dans le discours, c'est la perception d'Israël comme menace. Si, dans les années 1970 et 1980, le Ministre des Affaires étrangères tenait un discours sans ambiguïté face à la responsabilité d'Israël dans les conflits régionaux en qualifiant l'État de « terroriste » perpétrant un « génocide », le ton du Qatar change dans les années 2000 et 2010. Cela semble coïncider avec l'ouverture de la politique étrangère du petit État et avec les médiations de plus en plus nombreuses menées par ce dernier avec, notamment, Israël. L'exception à ce constat est la période de la guerre en Israël et le Liban durant laquelle Israël et le Qatar n'entretenaient plus de relations diplomatiques. Cependant, ces dernières sont revenues dès 2008.

Ce qui ne représente pas une menace

La question du terrorisme et celle du Printemps arabe sont deux situations dans lesquelles la perception de la menace se démarque d'autres acteurs. D'abord, comme plusieurs auteurs le notent, le Qatar semble être « l'ami de tous » (Akpinar, 2015 ; Barakat, 2012 ; Boyce, 2013 ; Khatib, 2013 ; Nuruzzaman, 2015a ; Worth, 2008). Ce dernier ne considère pas le Hamas, par exemple, comme un groupe terroriste. Subséquemment, le Qatar n'est pas directement biaisé et peut jouir d'une certaine neutralité supposée. Donc, il serait pour lui plus facile de jouer le rôle de médiateur ou de facilitateur dans les conflits régionaux. À plusieurs reprises dans les DG, le Ministre des Affaires étrangères et l'Émir insistent sur leur vision du terrorisme et comment, selon eux, les militants en Palestine ou au Liban ne devraient pas être considérés comme tel. Cela s'observe notamment dans cet extrait des DG de 1996 prononcé par le Ministre des Affaires étrangères : « However, we would like to reiterate that resisting occupation and aggression should not be stigmatized as terrorism, since it is done in defence of international rights. » Nous pouvons donc remarquer que certains

groupes qui sont considérés comme une menace pour des États donnés (par exemple le Hamas pour les États-Unis), n'en représentent pas une pour le Qatar.

Le Qatar rejette aussi l'amalgame faite par certains entre « terrorisme » et « Islam », comme le démontre l'extrait suivant des DG de 2010 :

First, we disagree with the attribution of this so-called terrorism to the Islamic religion, because this – in addition to being incorrect – is a historical injustice that is refuted by evidence from recent history. [...] Rather, this violence was attributed to its underlying political, economic, social and even ideological causes, without attributing it to a particular religion, country or idea.

Le principal enjeu dans cette situation n'est donc pas le terrorisme en soi, comme nous pouvons le supposer par l'utilisation du terme « so-called » par l'Émir pour décrire ce que les États occidentaux définissent comme du terrorisme. Cet extrait des DG de 2015 évoque encore plus clairement cette logique :

In fact, the behavior of influential powers in the international community distorts people's perceptions rather than contributing to provide clarifications. Some armed militias committing crimes against civilians and public institutions are branded as terrorist, while others perpetrating violence and intimidation against civilians are not considered as terrorist due to considerations that are not linked with local communities, but related to major powers and regional countries, or because of reasons that are related to transitional alliances.

Il ne faut cependant pas croire que cette analyse tend à soutenir que le terrorisme n'est pas considéré comme une menace sérieuse, au contraire. D'ailleurs, l'Émirat a lui-même déjà été la cible d'attaques terroristes en son sol. L'instabilité au Moyen-Orient est un enjeu majeur pour les dirigeants qataris. Ce qu'il faut plutôt retenir est la définition de ce qu'est le terrorisme et comment elle diffère d'autres États. La source de l'instabilité identifiée par le Qatar ou par les États-Unis, par exemple, n'est pas la même.

Ensuite, comparativement à d'autres États du Golfe, l'Émir qatari ne considère pas le Printemps arabe comme une menace, au contraire. Si l'Arabie saoudite, de même que les Émirats arabes unis et Bahreïn, ont préféré ne pas intervenir dans les soulèvements populaires, il en est autrement pour le Qatar. Ce dernier a agi unilatéralement (parmi les États du Golfe) en encourageant des partis politiques en Égypte et en Libye. Cela lui a d'ailleurs valu les représailles de ses voisins et la rupture temporaire des liens diplomatiques entre eux pour quelques mois.

Les dirigeants des États rentiers du Golfe pouvaient se sentir menacés de *l'intérieur* par les soulèvements populaires. L'Arabie saoudite, par exemple, est dirigée par un régime qui n'est pas des plus démocratique et transparent. C'est d'ailleurs en partie contre des situations similaires que les soulèvements au Maghreb ont prit racine. Le gouvernement saoudien avait donc peur que ces mouvements sociaux se consolident aussi dans leur propre État, ce qui aurait pu entraîner la chute du régime en place. Déjà en Arabie saoudite, le pouvoir était plus ou moins stable. La situation était semblable à Bahreïn.

Nous pourrions penser que l'Émir qatari aurait aussi adopté une politique de statu quo en ne s'impliquant pas, ou peu, dans les soulèvements du Printemps arabe. Après tout, le régime au Qatar n'est également pas des plus démocratiques et transparents. Pourtant, il n'y a pas eu de soulèvement au Qatar. Cela réside dans la puissance étatique de l'État et dans la légitimité de son gouvernement, comme expliqué en 5.2. D'ailleurs, les dirigeants qataris n'hésitent pas à promouvoir la démocratie aux Nations unies.

Il faut noter tout de même que les dirigeants qataris, particulièrement les Émirats depuis 1995, font des efforts afin de légitimer leur régime. Soest et Grauvogel expliquent que plusieurs techniques sont mises en place par des régimes autoritaires pour être perçus comme légitime par leur population : l'idéologie, les mythes fondateurs, le personnalisme d'un dirigeant, les engagements internationaux, les mécanismes procéduraux et les performances (Soest et Grauvogel, 2016). Parmi ces techniques, plusieurs semblent être utilisées par l'Émirat, notamment un accent mis sur la personnalité de l'Émir, particulièrement entre 1995 et 2013, un renouveau des mécanismes et procédures, un éloge des bonnes performances de l'État et un engagement international multifacette (à la fois dans le domaine sportif, financier, culturel, diplomatique, etc.).

Trois éléments centraux sont à retenir de la section 5.1 sur la perception des menaces découlant des conflits régionaux. Premièrement, bien que les conflits régionaux au fil des décennies n'impliquent pas le Qatar, il reste néanmoins qu'ils créent de l'instabilité dans la région et que cela peut se ressentir dans le petit État. Deuxièmement, cette instabilité est non seulement sécuritaire, mais touche aussi le développement de l'État, majoritairement économique. Puisqu'une des sources importantes de sa puissance provient de son économie en croissance, il va sans dire que les conflits,

dans cette optique, représentent aussi une menace indirecte. Dernièrement, la perception des menaces varie selon les périodes et n'est pas toujours semblable à celles identifiées par d'autres États. Les raisons sont multiples et découlent entre autres de l'environnement régional, de la position géopolitique du Qatar et de la perception de la puissance relative par ses dirigeants.

5.2 Le nucléaire

Le nucléaire, particulièrement la prolifération, est évoqué dès 1971 comme une menace pour le Qatar. Cependant, la manière de décrire la menace évolue au fil des décennies, comme l'on peut s'y attendre. Il va sans dire que durant la guerre froide, la menace nucléaire est différente de celle dans les années 2000. Néanmoins, une certaine logique est observable dans l'analyse des procès verbaux des débats généraux et des documents du Conseil de sécurité en 2006 et 2007, les années pendant lesquelles le Qatar siège à titre de membre non-permanent. Contrairement aux discours entourant les menaces découlant des conflits régionaux, la dialectique entourant le nucléaire et la définition de la menace par les dirigeants qataris changent peu au fil des années. Si la menace en tant que telle change pour le Qatar, la réflexion autour du nucléaire reste sensiblement la même : cela crée de l'instabilité au Moyen-Orient.

La prolifération nucléaire

Le Qatar, dans ses discours, répète à plusieurs reprises qu'il désirerait un Moyen-Orient dénucléarisé. Non seulement, il espère que les États de la région se départissent de l'arme nucléaire s'ils l'ont, mais il souhaite aussi que les puissances étrangères arrêtent la prolifération et concentrent plutôt leurs efforts dans le développement.

Dans les années 1970 et 1980, la question du nucléaire est surtout reliée à la Guerre froide et aux grandes puissances. Le nucléaire est d'abord perçu comme une menace immédiate par le Ministre des Affaires étrangères, comme le démontre l'extrait des DG de 1973 : « My Government feels that the policy of nuclear armament and their proliferation still poses a direct threat ». Comme des forces étrangères sont présentes dans le Golfe arabo-persique et dans la région, l'idée qu'une guerre nucléaire potentielle pourrait avoir des répercussions au Moyen-Orient n'est pas incongrue. Cependant, les effets négatifs pour le Qatar ne s'arrêtent pas là.

Encore une fois, nous pouvons constater une logique similaire à celle observée en 5.1 : le nucléaire est un obstacle au développement. L'Émir explique d'ailleurs dans les DG de 1982 que : « The astronomical sums involved should be spent on developing and improving man's life everywhere on this plane ». Les dirigeants qataris vont plus loin. Le Ministre des Affaires étrangères explique aussi que la prolifération du nucléaire, mais aussi de toutes les sortes d'armes de manière générale, pousse les États en développement à s'armer de plus en plus afin d'assurer leur sécurité plutôt que d'investir leurs revenus pour le développement social et humain au sein même de leurs frontières. Cela a comme effet d'apporter encore plus d'insécurité, particulièrement en Afrique du Nord, de l'Est et au Moyen-Orient. La prolifération nucléaire pendant la Guerre froide est donc une question inquiétante pour le Qatar, particulièrement dans l'optique où sa région pourrait être au centre des combats potentiels entre les grandes puissances et où la prolifération des armes au Moyen-Orient et dans la corne africaine rend la région de plus en plus instable.

Les décennies subséquentes sont plutôt marquées par la question du nucléaire iranien. Le Qatar insiste à plusieurs reprises sur l'importance d'avoir un Moyen-Orient sans armes nucléaires et comment le contraire représente une menace (non seulement pour lui, mais pour la région dans son ensemble). Par contre, l'acquisition de la technologie nucléaire à des fins civiles ne semble pas représenter une menace aux yeux des dirigeants qataris. Les procès-verbaux des années 2006 et 2007 du Conseil de sécurité sont évocateurs à ce sujet. Le représentant iranien à l'ONU remercie d'ailleurs le Qatar de son appui lors des discussions et lors de votes importants. En effet, le Ministre des Affaires étrangères qatari souligne à quelques reprises le droit des États à utiliser l'énergie nucléaire à des fins civiles et pacifiques. Le 31 juillet 2006, à la suite d'un vote sur les sanctions imposées contre l'Iran, le représentant de cet État exprime sa gratitude : « [...] je tiens à présenter nos vifs remerciements à notre voisin le Qatar pour son vote négatif, fondé sur sa position de principe ainsi que sur ses préoccupations légitimes concernant la stabilité de notre région. » (Qatar, 31 juillet 2006, Conseil de sécurité). Pourtant, les États du Golfe et l'Iran ne sont pas reconnus pour être des alliés. Quelle est donc la logique derrière le comportement du Ministre des Affaires étrangères du Qatar ?

La perception de la menace n'est pas la même pour les différents États dans le système international. Il est donc certain que les actions de politique étrangères en découlant ne seront pas

les mêmes. La question du nucléaire iranien est un bon exemple de cette hypothèse. Alors que plusieurs États considèrent que l'acquisition du nucléaire par l'Iran serait une menace, les dirigeants qataris ne le perçoivent pas ainsi. L'issue du vote du Conseil de sécurité pour l'adoption de la résolution 1696 (2006), où le Qatar est le seul État à avoir voté contre, indique que l'acquisition de la technologie nucléaire n'est pas une menace pour le Qatar, comme cela semble l'être pour les autres États du Conseil de sécurité. Au contraire, le Ministre des Affaires étrangères qatari explique que c'est en adoptant les sanctions que l'Iran serait une menace, car contrarié et plus prône à l'instabilité. Il ajoute que le Qatar, au contraire des États ayant voté pour le projet de résolution, devra vivre avec les conséquences et répercussions potentiellement dangereuses de ces décisions, puisque l'Iran est un pays voisin.

Dans la majorité des procès-verbaux du Conseil de sécurité en 2006 et 2007, les allocutions du Qatar sont prononcées par un représentant. Le fait que le Ministre des Affaires étrangères se soit déplacé pour discuter de l'enjeu du nucléaire iranien indique que les dirigeants qataris considèrent cela comme un enjeu à ne pas prendre à la légère. Au-delà de la menace sécuritaire évidente que pose l'arme nucléaire de manière générale, les dirigeants qataris considèrent qu'ils doivent être habiles dans la gestion de la situation iranienne, car une de leur plus grande source de revenu, un gisement de gaz *off-shore*, appartient aussi conjointement à son voisin. Advenant un conflit entre les deux États, il n'est pas impensable que le Qatar puisse subir des répercussions économiques. Puisqu'il a été défini qu'une part importante de la puissance relative qatarie provient de sa forte économie, la possibilité d'un impair diplomatique avec l'Iran pourrait être une menace sérieuse pour le petit État. Plusieurs exemples de cela peuvent ressortir des procès-verbaux du Conseil de sécurité. Cet extrait, tiré du procès verbal de la rencontre du Conseil de sécurité du 31 juillet 2006 sur la question du nucléaire, est évocateur :

Chacun se comporte dans la vie comme bon lui semble. Tout comportement a des conséquences parfois favorables, parfois négatives – pouvant mener à la destruction. Il en va de même des phénomènes naturels. Lorsque les circonstances obligent à vivre dans une zone volcanique, dans laquelle certains volcans sont en éruption, d'autres sont actifs et peuvent entrer en éruption à tout moment, d'autres encore sont en phase de repos, mais peuvent soudainement se réveiller, l'incertitude règne, car personne ne sait si les phénomènes précités se produiront. [...]

Pendant plus de 20 ans, notre région a été entourée de foyers d'incendie. Aussitôt qu'un incendie était éteint, un autre se déclarait. Problèmes et attitudes sectaires ne font qu'attiser ces foyers d'incendie. Depuis que le Conseil de sécurité est saisi de la question du programme nucléaire de l'Iran, nous avons à plusieurs reprises souligné l'importance

de trouver une solution politique à ce problème et de donner à la diplomatie suffisamment de temps pour parvenir à une solution pacifique. Une telle solution est possible si toutes les parties concernées font preuve de souplesse et de sagesse et assument leurs responsabilités. [...]

Néanmoins, la présentation de ce projet de résolution à cet instant critique ne favorise ni la stabilité de la région ni l'unité du Conseil. Au contraire, elle ne fera qu'attiser le brasier qui bouleverse la région, que nous le voulions ou non. Voulons-nous réellement assister à l'éruption d'un autre volcan dans la région? Mon pays, qui n'est pas très éloigné de ce secteur, puisqu'il se trouve à 200 kilomètres à peine des réacteurs nucléaires, tient absolument à garantir que le Moyen-Orient devienne une zone exempte d'armes nucléaires.

Il n'est pas compliqué de relever une logique réaliste dans l'extrait précédent. L'idée que le Qatar est dans l'incertitude face au comportement des autres États l'entourant est l'exemple le plus évident. Les dirigeants qataris tiennent mordicus à travailler positivement vers la paix et la sécurité dans leur région. La solution proposée par le Qatar face à la question du nucléaire iranien est donc par la diplomatie et non par l'usage de la force ou de sanctions économiques. L'extrait suivant, des DG de 2015, le démontre :

On this occasion, I assure that Iran is an important neighbor country, and that cooperation between it and our countries is in the interest of the region.

Le Qatar considère l'Iran comme un État avec lequel il n'a pas le choix de travailler et de coopérer. La menace n'est donc pas un Iran nucléarisé, mais bien un Iran contrarié.

Le nucléaire israélien

Cependant, au-delà de la Russie, des États-Unis et de l'Iran, un autre État nucléarisé est identifié comme une menace pour la sécurité du Qatar : Israël. La puissance nucléaire d'Israël semble constituer pour le Qatar une des menaces les plus importantes. L'État hébreu envahit plusieurs de ses voisins (Liban, Syrie, Palestine) et le fait en toute impunité. L'inaction des Nations unies afin de régler le conflit israélo-arabe est aussi souvent évoquée comme une menace par le Qatar – un problème tout du moins. Plusieurs médiations poursuivies par le Qatar sont liées à ce(s) conflit(s), comme nous le constaterons dans la section suivante : Liban, Palestine et Syrie.

La non-ratification du Traité de non-prolifération (TNP) par Israël présente un problème pour les dirigeants qataris, comme le démontre l'extrait suivant tiré des DG de 1974: « It appears clear that if Israel does not become a signatory to the Nuclear Test Ban Treaty, then the accelerating danger

of military conflict may assume a more ominous form ». Ce discours persiste à travers les décennies. En 1999, l'Émir explique même que le nucléaire israélien est le problème principal lorsqu'il est question d'armes de destruction massives de toutes sortes. L'extrait suivant tiré des DG de 1999 démontre que le Qatar considère que le nucléaire israélien pose un problème dans la mesure où cela crée un déséquilibre des puissances dans la région :

We must express concern over the continued presence of weapons of mass destruction in the region, especially nuclear weapons that are available exclusively to one side, the Israeli side. In our view, this constitutes a strategic imbalance and a threat to peace and security.

Il n'est peut-être pas si étonnant, après tout, de constater dans la décennie suivante que le Qatar appuie l'acquisition du nucléaire (à des fins pacifiques) par l'Iran. Certains auteurs, comme Kenneth Waltz, soulignent d'ailleurs que cela serait une bonne chose ; que la possession du nucléaire par l'Iran stabiliserait le Moyen-Orient puisqu'il y aurait un équilibre des puissances (Waltz, 2012). Il est impossible d'affirmer sans l'ombre d'un doute que cela serait le cas, mais certains éléments mènent à croire que la perception des dirigeants qataris irait dans la même direction. À la suite d'un sondage en 2006, la majorité des États du Golfe affirmaient voir en Israël une plus grande menace qu'en l'Iran (Juneau, 2013 : 34). Si Juneau spécifie que ce sondage est à mettre en contexte – car il s'inscrit dans un état de guerre –, les différents discours prononcés par les dirigeants qataris à différentes années nous permettent de consolider cette hypothèse. Cela indiquerait que la menace israélienne, particulièrement celle liée au nucléaire, est encore plus importante que la question du nucléaire iranien.

L'arme nucléaire – et la prolifération des armes en général – est définitivement identifiée comme des menaces par les dirigeants qataris à travers les décennies. Cela a comme effet de créer un climat instable au Moyen-Orient et de nuire au développement de la région. Le changement principal observé dans le discours qatari après la fin de la Guerre froide est l'identification de l'absence d'un équilibre de la puissance dans la région. Cependant, ce qui est à retenir de cette sous-section, c'est que la solution privilégiée pour faire face à cette menace n'est pas un plus grand armement, mais bien le contraire. Pour continuer d'augmenter sa puissance relative, le Qatar pourrait soit se doter d'armes de destructions massives, soit faire en sorte que ceux qui en possèdent s'en départissent. C'est à travers le dialogue et la coopération que le Qatar privilégie la deuxième option, du moins jusqu'à la première moitié des années 2010.

5.3 Grandes puissances et ingérences

La menace que pose l'ingérence de la part des grandes puissances et le colonialisme pour le Qatar a plusieurs facettes. Les menaces sont sécuritaires, mais aussi culturelles. La survie de l'État n'est pas seulement au niveau des frontières, mais aussi au plan de la culture (liée à l'Islam et à l'appartenance au monde arabe) et de l'autonomie sur le plan de la conduite et de la définition des politiques étrangères.

L'insécurité nationale est la menace dont la dialectique change le plus entre les décennies, en opposition à la menace des conflits régionaux et de la prolifération. Il est intéressant de voir à quel point la vision des grandes puissances change alors que la perception de la puissance relative du Qatar par ses dirigeants elle-même change. Alors que dans les années 1970, les dirigeants qataris voient surtout la menace dans le contrôle sur l'exploitation des ressources naturelles par les États coloniaux, la situation est tout autre dans les années 1990 où la présence de forces étrangères dans le Golfe est identifiée comme menaçante pour des questions d'intégrité territoriales.

Dans les textes réalistes, l'idée découlant de Thucydides que les États forts font ce qu'ils veulent et les petits font ce qu'ils doivent est très présente. Les petits États dans la conduite des relations internationales ou régionales, ont souvent peu de moyens afin de faire voir leur point de vue même s'ils sont insatisfaits par l'état de la situation. La tribune que sont les Nations unies permet aux petits États de se prononcer, mais cela ne leur apporte pas nécessairement un avantage concret. Dans les années 1970, on peut clairement voir que le Qatar est un petit État dans son discours. Non seulement, il se qualifie comme tel, mais il se décrit souvent en opposition aux Grandes puissances ou aux États coloniaux qu'il perçoit comme une menace à son intégrité territoriale et à son développement. La question de l'exploitation et du contrôle, plus particulièrement des ressources naturelles, revient à plusieurs reprises dans les discours. C'est compréhensible dans la mesure où c'est dans les années 1970 que le Qatar nationalise son industrie des ressources énergétiques, pétrole et gaz. C'est le Royaume-Uni, avant 1972, qui avait le contrôle des ressources naturelles qatariques. Nous pouvons d'ailleurs l'observer dans le DG de 1976 lorsque le Ministre des Affaires étrangères qatari insiste sur le fait que tous les États devraient avoir le droit « to invest and develop their national resources without any foreign intervention ». Encore en 1979, le Qatar réitère son attachement à cet enjeu dans les DG : « The State of Qatar again emphasizes the right of all nations

to enjoy full and constant sovereignty over their natural resources ». Cela mène à constater que les ressources naturelles, pour les dirigeants qataris, sont au cœur des enjeux de sécurité du petit État. Comme expliqué précédemment, c'est entre autres son développement économique qui est à la source de l'évolution de sa puissance. Il est donc compréhensible que les ressources naturelles qataris (à la base de son développement économique rapide) soient considérées comme un enjeu sécuritaire.

D'autres enjeux sécuritaires découlent du colonialisme au-delà de la souveraineté sur les ressources naturelles. Le comportement des États coloniaux, pour le Qatar, est néfaste pour la paix et la sécurité au Moyen-Orient sur plusieurs plans. Non seulement ils investissent à tort des sommes d'argent importantes dans l'armement plutôt que dans l'aide au développement (DG 1974), comme le fait remarquer le Ministre des Affaires étrangères qatari, mais en plus, ils imposent des modèles et des politiques publiques qui ne sont pas adaptées aux États auxquels ils sont imposés (DG, 1978). Ces actions et inactions ne correspondraient pas aux intérêts des États au Moyen-Orient, mais plutôt aux intérêts des grandes puissances elles-mêmes qui persistent à les faire passer avant la paix et la sécurité dans le système international (DG, 1974, 1978, 1979). Le Ministre des Affaires étrangères qatari n'hésite pas à qualifier les grandes puissances d'impérialistes et d'exploitantes (DG, 1974). Le colonialisme est défini comme « démoniaque » dans un discours des DG de 1971. Le colonialisme est un obstacle à la paix et à la sécurité selon le Qatar. Dans les DG de 1973, le Ministre des Affaires étrangères qatari met en opposition « les États colonialistes qui imposent aux autres des règles impérialistes » (traduction libre) et les États alignés qui, en opposition à ceux précédemment identifiés, « are States that work for peace ». Dans un même ordre d'idées, le Qatar considère que la majorité des conflits au Moyen-Orient découlent de logiques coloniales, comme le démontre l'extrait suivant tiré des DG de 1979 : « regional conflicts [...] are often either vestiges of colonialism or covert concoctions of foreign elements ». En plus de mentionner le colonialisme comme une menace, le Ministre des Affaires étrangères qatari commence à utiliser le concept d'intervention étrangère. C'est une idée qui reviendra de plus en plus au cours de la décennie 1980.

La question de la sécurité et de la survie n'est pas seulement en lien avec l'intégrité territoriale, mais aussi avec l'autonomie et la survie de la culture. Aux yeux des dirigeants qataris, il s'agit d'un

enjeu important qui est directement lié avec l'expansionnisme et l'ingérence d'États étrangers. Dans les DG de 1976, le Ministre des Affaires étrangères du Qatar exprime notamment que le colonialisme est entre autres culturel et que les États se doivent de le condamner. Nous pouvons aussi noter, dans le même discours de 1976, que cette menace provenant du colonialisme culturel est liée, pour le petit État, à une identité et une culture *arabe*. L'extrait suivant : « we must prevent this from distorting the Arab cultural heritage in the occupied Arab lands » est en lien avec la question israélo-palestinienne, mais trouve écho, dans les années suivantes, dans d'autres situations, notamment dans l'ingérence étrangère en Afghanistan durant les années 1980.

Dans les années 1980, le discours change légèrement. Il est de moins en moins question de colonialisme. Ce concept laisse plutôt place à ceux d'intervention étrangère et d'ingérence étrangère. Les dirigeants qataris font toute fois encore référence à la menace que pose la Guerre froide et l'affrontement entre les Grandes puissances. Il est possible de supposer que ce changement s'effectue avec le début de la guerre entre l'Iran et l'Irak et le début de la guerre en Afghanistan en 1979.

Un discours de type « une solution africaine aux problèmes africains » est utilisé par les dirigeants qataris (mais appliqué au Moyen-Orient et aux pays arabes et/ou musulmans en général) comme le démontre cet extrait des DG de 1982 : « The State of Qatar firmly believes that ensuring the security of the Gulf area is the task of the States of the area. This will be possible only when the big Powers refrain from interfering in their affairs ». Le Qatar s'inquiète de la présence étrangère dans sa région et la considère comme une menace particulièrement pour la sécurité territoriale et l'autonomie des États du Moyen-Orient. Ce discours s'observe dans cet extrait des DG de 1981 : « the presence of their military fleets in the indian Ocean and the Arabian Sea endanger the stability of our region and the independence of its States ». L'année précédente, le Ministre des Affaires étrangères soulevait d'ailleurs son inquiétude face au conflit entre l'Iran et l'Irak car il avait peur, notamment, que cela soit utilisé comme un prétexte pour les interventions étrangères dans la région.

Le côté culturel de la sécurité et de la survie de l'État est aussi évoqué par le Qatar comme une menace liée à l'intervention étrangère dans sa région. Le Ministre des Affaires étrangères du Qatar explique d'ailleurs que ces interventions ont de « grave implications for the peoples of the Gulf

region » (DG, 1987). L'idée qu'il y a une culture dominante (occidentale) qui influence la politique internationale et régionale au Moyen-Orient est considérée comme une menace à l'intégrité culturelle et à l'autonomie de ses politiques étrangères par le Qatar. Ce discours prend de plus en plus de place au fil des années et est particulièrement présent dans la décennie suivante.

Dans les années 1990, le constat selon lequel le Conseil de sécurité ne permet pas d'assurer la sécurité, ou du moins, pas celle au Moyen-Orient, est réellement au centre des discours du Qatar aux Nations unies. Les dirigeants qataris s'inquiètent des relations inégales au Conseil de sécurité et constatent que cela peut constituer une menace pour le petit État dans la mesure où le Conseil est souvent concerné par des questions de sécurité au Moyen-Orient et que les décisions prises peuvent influencer directement la sécurité du Qatar.

Le Ministre des Affaires étrangères soulève d'ailleurs à plusieurs reprises les problèmes qui découlent du fonctionnement du Conseil de sécurité, notamment en 1994. Selon le Qatar, le Conseil de sécurité est une institution qui permet de légitimer les actions des grandes puissances aux dépens des États plus faibles (DG, 1994). Le dirigeant du Qatar explique quelques années plus tard que cette situation est exacerbée par la non-représentativité au Conseil de sécurité. Cela se remarque dans cet extrait des DG de 1997 : « Together, those three continents have the majority of world population and States. Nevertheless, their representation on the Security Council is less than 50 per cent. ». Cela constitue pour le petit État un problème important. Le Qatar critique d'ailleurs souvent l'inaction du Conseil de sécurité face au conflit israélo-arabe qui est une grande source d'inquiétude pour le Qatar, comme souligné en 5.2. Pour les dirigeants qataris, cela découle directement du droit de veto des membres permanents, particulièrement des États-Unis, comme observé dans les années 2000.

Le même discours est présent dans les années 2000, mais avec, en plus, l'idée que le Conseil de sécurité ne peut contrôler Israël, la plus grande menace à la sécurité et à la paix au Moyen-Orient identifiée par les dirigeants qataris. Le Conseil de sécurité est vu par le Qatar comme un outil des grandes puissances. Ces dernières ne pensent qu'à leurs intérêts qui vont à l'opposé de la paix, notamment au Moyen-Orient. Les puissances empêchent l'ONU d'accomplir ses objectifs, comme le mentionne le Ministre des Affaires étrangères du Qatar aux DG de 2000 : « [...] the United

Nations will grow stronger when states, particularly the great powers, look beyond their narrow, short-lived interests ». Ce discours contre les puissances s'observe dans les DG tout au long de la décennie, mais encore plus particulièrement en 2006 et 2007 alors que le Qatar est lui-même un membre non-permanent du Conseil de sécurité.

Lorsque le petit État, le 13 juillet 2006, présente un projet de résolution sur la question palestinienne, l'issue du vote est de 10-1-4. C'est donc une résolution qui aurait été adoptée si le vote contre n'avait pas été un vote d'un membre permanent – les États-Unis. Le Qatar souligne d'ailleurs dans la même rencontre que cet échec n'est dû qu'aux grandes puissances qui ne veulent pas prendre position contre Israël :

Tous ici le savent, le Qatar, compte tenu de ses responsabilités à l'égard de la question palestinienne, a présenté un projet de résolution équilibré qui reflète le point de vue de la majorité du Conseil. [...] Toutefois, le Conseil n'a pas été en mesure d'adopter ce projet de résolution équilibré pour des raisons qui nous sont désormais claires. [...] Le fait que le Conseil ne réagisse pas face à une telle détérioration de la situation va, non seulement, exacerber les choses, mais va également jeter le doute sur sa capacité d'appliquer le droit international. (Qatar, 13 juillet 2006, Conseil de sécurité)

Un peu plus loin dans le même discours, le Ministre des Affaires étrangères qatari exprime que ce sont les États en guerre ou ceux qui sont dans un environnement instable qui bénéficieraient de la paix au Moyen-Orient. Le Ministre des Affaires étrangères du Qatar souligne que face à la question du conflit israélo-arabe, le Conseil de sécurité reste à tort passif (Qatar, 21 juillet 2006, Qatar). La guerre entre Israël et le Liban, que le Qatar considère comme une nation sœur, est au cœur des inquiétudes des dirigeants qataris. Ces événements ont des répercussions sur la stabilité et la sécurité au Moyen-Orient. Après l'adoption, finalement, d'une résolution en août 2006 prévoyant un cessez-le-feu, le Qatar n'est pas tout à fait convaincu. Le Ministre des Affaires étrangères spécifie que des moyens différents de ceux mentionnés dans la résolution pourraient être mis en place afin d'accélérer le processus de paix, notamment la libération de soldats libanais (Qatar, 11 août 2006, Conseil de sécurité). C'est justement à cette période que l'Émir et le Ministre des Affaires étrangères du Qatar s'impliquent dans une médiation qui permettra, peu de temps plus tard, de faire libérer ces mêmes soldats. Dans le même discours du 11 août 2006, le Ministre qatari mentionne à nouveau son désarroi quant à l'inefficacité du Conseil de sécurité et son incapacité à gérer la crise israélo-libanaise de manière objective.

La question de la survie de la culture revient aussi dans les années 2000. Encore une fois, le Qatar reprend l'exemple Afghan (le « nouveau » conflit, vingt ans plus tard) pour démontrer son inquiétude face aux comportements des grandes puissances, particulièrement des États-Unis dans ce cas particulier. Prenons cet exemple tiré des DG de 2000 :

Promotion of democracies in the world, the code of conduct and good governance are all relative, and if they were to be used in their present interpretation, the world would run according to a single style of democracy and one culture would prevail. [...] True democracy is one that is freely chosen by any people for its regime.

C'est en mettant cette citation dans le contexte politique qatari que cela prend tout son sens. Comme mentionné dans la section 4.1 sur la politique interne au Qatar, le gouvernement n'est pas élu. Le rôle d'Émir se transmet de père en fils et c'est celui-ci qui choisit la majorité des membres de son gouvernement. Les interventions étrangères au Moyen-Orient pourraient être perçues comme une menace dans une certaine mesure puisqu'elles tendent à proposer un modèle de gouvernance (occidental) qui est différent de ceux en place dans les États du Golfe. La question de l'identité islamique est aussi au cœur des enjeux touchant le modèle de gouvernance pour le Qatar. Le Ministre des Affaires étrangères du petit État insiste d'ailleurs sur l'importance pour un État étranger, lorsqu'il intervient au Moyen-Orient, de respecter l'identité des États dans lesquels ils vont et de la société qui les compose (DG, 2001, Qatar).

Si ce discours adresse en premier la situation en Afghanistan, nous ne pouvons nous empêcher de croire que le Ministre des Affaires étrangères qataries prononce ces inquiétudes pour son propre État. Après tout, le Qatar abrite dès 2003 une base aérienne du USCENTCOM et est parfois critiqué, particulièrement dans les médias, pour ses modèles de gouvernance et de développement. Il est aussi possible d'observer dans les rapports du Congressional Research Service sur le Qatar (écrits à l'attention des membres du Congrès américain) que les auteurs posent des mises en garde sur l'environnement politique qatari et sur les incertitudes potentielles qui en découlent (Blanchard, 2014). La légitimité d'un régime sur la scène internationale est une composante de la puissance qui n'est pas à sous-estimer. Un régime qui n'est pas considéré comme légitime peut être complètement mis à l'écart des relations internationales. C'est une menace à prendre au sérieux pour le Qatar qui ne suit pas les modèles de développement et de gouvernance « occidentaux ».

Le début de la décennie 2010 est une continuité des années 2000 car les enjeux sont centrés plutôt sur la question du manque de volonté du Conseil de sécurité lorsqu'il est question des conflits au

Moyen-Orient. L'inaction face à certaines situations (notamment en Syrie et en Palestine – encore) de même que la définition de la menace terroriste sont des sujets qui reviennent dans les discours du Qatar. À plusieurs reprises, le Ministre des Affaires étrangères mentionne que le Conseil de sécurité devrait assumer ses responsabilités morales et légales, et que son manque de vision afin de régler les conflits au Moyen-Orient est dangereux (DG, 2014 et 2015, Qatar).

L'idée que la présence étrangère au Moyen-Orient est une menace est aussi au cœur des enjeux de sécurité pour le Qatar. Cela peut paraître contradictoire avec son rôle d'hôte pour la base américaine du USCENTCOM. Cependant, même si le Qatar perçoit un risque avec la présence américaine (notamment) au Moyen-Orient, il ne peut réellement changer cette logique géopolitique; ce n'est pas un petit État comme le Qatar qui chasserait les États-Unis du Moyen-Orient. Il a donc fait le choix de faire du *bandwagoning*, soit de se ranger du côté américain pour assurer sa sécurité. Il n'en demeure pas moins que le Qatar perçoit une menace dans la présence étrangère dans sa région, pour les raisons évoquées précédemment. La question de l'intégrité culturelle (appartenance au monde arabe et musulman) est, entre autres, au centre des inquiétudes qataries. Les dirigeants qataris doivent donc trouver un moyen de *limiter* la menace que pose la présence étrangère en leur sol et dans la région puisqu'ils ne peuvent pas l'*empêcher*.

Ce qui est à retenir de la perception de la présence étrangère au Moyen-Orient comme menace peut se résumer en deux points. Tout d'abord, la présence étrangère dans la région pose une menace à l'intégrité du Qatar ; l'intégrité est à la fois territoriale, mais surtout culturelle et politique. Il faut d'ailleurs noter que ces deux derniers éléments sont davantage présents dans les discours plus récents. Finalement, les puissances étrangères qui légifèrent sur les conflits au Moyen-Orient sont en réalité des entraves à la paix et à la sécurité de la région selon les dirigeants qataris. Les puissances font souvent passer leurs intérêts d'abord et semblent être incapables de prendre des décisions objectives, particulièrement lorsqu'il est question du conflit israélo-arabe. Le fait que seulement une poignée d'États puissants prennent des décisions sur une région qui n'est pas la leur est définitivement un problème pour les dirigeants qataris. Cela peut même constituer une menace dans la mesure où des décisions non-adaptées aux réalités régionales pourraient avoir des répercussions sur le petit État du Golfe. Ce discours est surtout présent après la Guerre froide.

Trois principales sources de menaces ont été identifiées depuis 1971 : les conflits au Moyen-Orient, la prolifération des armes dont celles nucléaires et la présence étrangère dans la région. Chaque période temporelle présente ses différences et similitudes dans la perception des menaces par le Qatar. La puissance relative du Qatar, ainsi que sa perception des menaces, varient au fil des années. Logiquement, ses stratégies de politique étrangère devraient également varier en fonction de la puissance de l'État et des menaces que ses dirigeants identifient. Afin de diminuer l'incertitude reliée à ces situations, les dirigeants devraient chercher des stratégies qui leur permettraient de contrôler ces menaces et d'influencer leur environnement régional.

6. STRATÉGIES DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Il existe un débat dans le réalisme néoclassique quant au déterminant premier du comportement d'un État : certains auteurs mettent l'accent sur la puissance relative (e.g. Zakaria) alors que d'autres mettent plutôt l'accent sur l'évolution des menaces (e.g. Schweller). À l'opposé, certains auteurs proposent un cadre plus large qui englobe les deux (e.g. Christensen). Ce travail se base sur un cadre plus large qui s'inspire de l'explication donnée par Rose : « [s]tates respond to the uncertainties of international anarchy by seeking control and shape their external environment » (1998 : 152). Il ajoute que les États : « are likely to want more rather than less external influence, and pursue such influence to the extent that they are able to do so » (1998 : 152). La politique étrangère devrait donc être influencée par une *combinaison* de l'évolution de la puissance relative et de la perception de l'environnement régional incertain et menaçant. Dans la section 4.2, nous avons observé comment les dirigeants du Qatar percevaient leur État dans leur environnement régional. Dans la section 5, les différentes menaces identifiées par ces dirigeants au fil des décennies ont été étudiées. Maintenant, il est possible d'analyser à la section 6 pourquoi la médiation est la stratégie de politique étrangère choisie par le Qatar afin de répondre aux incertitudes de leur environnement régional et afin de l'influencer.

Nous explorerons d'abord comment est défini l'intérêt national qatari, à la fois théoriquement et concrètement dans les documents officiels. Nous observerons ensuite comment le Qatar met en place sa stratégie de politique étrangère en fonction des menaces identifiées précédemment et de sa perception de sa puissance relative. Finalement, nous observerons comment tout cela se met en branle dans la politique étrangère du Qatar au fil des années.

6.1 Définition de l'intérêt national

Zakaria explique que plus un État est puissant, plus il a tendance à avoir une politique expansionniste et à vouloir prendre de la place dans les relations internationales, particulièrement dans les pôles de décisions, c'est-à-dire qu'il voudra promouvoir une politique d'influence. Pour

cet auteur, l'expansion est une variable dépendante. Elle varie donc selon la puissance relative perçue d'un État. Cela n'est pas un facteur analysé individuellement, mais plutôt combiné avec la perception des menaces et l'incertitude que ces dernières posent au Qatar. L'accroissement des politiques d'influence ne serait qu'une autre manière d'augmenter le contrôle pour le Qatar dans sa région ; il s'agit de jouer avec la géopolitique afin que cette dernière tourne en sa faveur plutôt qu'en sa défaveur. L'intérêt national du Qatar n'est donc pas d'augmenter sa puissance relative à proprement parler, mais d'augmenter son niveau d'influence et de contrôle (dans sa région particulièrement).

Si certains proposent que l'Émir ayant pris le pouvoir en 1995 innove en intégrant la médiation dans la nouvelle constitution qatarie – entrée en vigueur en 2005, mais dont l'écriture débute dès 1999 –, le règlement pacifique des conflits était déjà un objectif de politique étrangère pour le Qatar avant 1995. Dans les Principes politiques de la Constitution de 1972, nous pouvons lire :

The State holds a belief of the principles of the Charter of the United Nations which aim to strengthen the right of peoples in self-determination, develop international cooperation for the goodness of all mankind, offer peace and security throughout the world, commit the states to settling their disputes by peaceful means and establish its relations with states on the basis of justice and equality under the provisions of the International Law. (Pt. 2, Article 5, E)

Cela se rapproche de ce qui est énoncé dans la nouvelle Constitution qatarie :

The foreign policy of the State is based on the principle of strengthening international peace and security by means of encouraging peaceful resolution of international disputes; and shall support the right of peoples to self-determination; and shall not interfere in the domestic affairs of states; and shall cooperate with peace-loving nations. (Art. 7)

Dans la Constitution de 1972, l'Article 5, dédié à la politique étrangère est par contre globalement différent de l'Article 7 de la Constitution de 2005. Dans la première, l'accent est mis sur l'appartenance du Qatar au monde arabe. Les sections de l'Article 5 spécifient que l'Émirat doit travailler conjointement avec les autres États arabes, notamment au sein de la Ligue arabe, qu'il se doit d'assurer la sécurité de la région et de ses voisins avec lesquels il a des liens fraternels. Le concept d'entraide entre les États arabo-musulmans est au centre de l'Article 5. Dans la seconde constitution, l'appartenance à la nation arabe, bien que présente, ne constitue que deux lignes et demie alors que dans la première, cela représentait quatre *paragraphes*.

Mis à part l'article où l'État s'engage à défendre son intégrité territoriale, l'Article 5 de 1972 et l'Article 7 de 2005 posent les bases de la politique étrangère et de l'intérêt national du Qatar au sein de la communauté internationale. Son intérêt premier est d'assurer sa sécurité et de se défendre contre les menaces (Art. 5-a, 1972 ; Art. 5, 2005) et la manière de le faire est indirectement définie dans les principes politiques. En 1972, le Qatar lie sa sécurité au monde arabe alors qu'en 2005, il la lie plutôt à la communauté internationale dans son ensemble. En 1972, il est écrit que le Qatar doit contribuer à des « common higher [arab] interests » et que les intérêts des autres États islamiques sont aussi ceux de l'Émirat (Art. 5b-c).

Dans les discours, l'accent est mis sur deux éléments principaux : la stabilité au Moyen-Orient et le développement. Malheureusement, il y a peu de documents officiels datant d'avant le coup d'État de 1995 sur les sites du gouvernement. Par contre, sur le site de l'Assemblée générale de l'ONU, il est possible de retrouver des discours remontant jusqu'en 1971 sans problème. Déjà dans les années 1970, le Ministre des Affaires étrangères qatari souligne que le règlement pacifique des conflits est la « stratégie » choisie par le Qatar et qu'il est dans son intérêt que la paix règne au Moyen-Orient. La métaphore du volcan est d'ailleurs d'abord utilisée en 1992 pour expliquer dans quelle mesure il est dans l'intérêt du Qatar de travailler afin de diminuer l'insécurité et les tensions régnant dans la région (DG, 1992).

Dans les discours post-1995 relatifs à l'écriture de la Constitution et au développement du QNV2030, l'accent est davantage mis sur le lien entre la sécurité et le développement (social, économique, humain, etc.). Dans le cadre d'une déclaration à la *International Conference for Financing Development* le 29 novembre 2008, l'Émir Hamad bin Khalifa Al-Thani explique, par exemple, que la paix et la sécurité vont de concert avec le développement et la stabilité sur la scène internationale (Al-Thani, 2008). Au-delà de ce lien, l'Émir insiste souvent sur l'importance et l'intérêt pour le Qatar de conjuguer modernité, développement et tradition. L'héritage islamique et la culture arabe sont au centre des préoccupations de l'Émir. Selon lui, la modernité et la tradition ne sont pas mutuellement exclusives. Si cela s'observe dans une déclaration de 2004 à la *Conference on Democracy and Free Trade* et dans une déclaration de 2005 lors d'un souper officiel avec le Premier Ministre du Bangladesh (Al-Thani 2004 ; Al-Thani 2005), ce discours se consolide en 2012 avec les soulèvements du Printemps arabe. L'Émir souligne d'ailleurs lors de la 41^e

réunion de son *Advisory Council* que malgré le développement rapide du Qatar, il n'a pas oublié ses racines et son héritage culturel (Al-Thani, 2012).

Sur le site web du Ministère des Affaires étrangères du Qatar (MOFA), la coopération internationale est identifiée comme la deuxième priorité dans la poursuite de la politique étrangère de l'Émirat (MOFA, 2016). Dans les sous-objectifs, divisés par section, nous pouvons d'ailleurs retrouver : « [a]ssist in dispute resolution among members of the international community » (MOFA, 2016). Encore une fois, le règlement pacifique des conflits fait partie des priorités identifiées par le Ministère. Quant à la politique sécuritaire de défense, il n'a pas été possible d'identifier les priorités du Ministère de la Défense puisque son site web est inexistant, même en langue arabe. Cependant, certains documents officiels donnent un aperçu des éléments clés de la politique de défense qatarie. Sur le site web du gouvernement se retrouve la vision guidant sa politique de défense: « Through the use of its fighting capabilities, Qatar Armed Forces' mission is to defend and protect Qatar's national supremacy and wealth as well as participate in humanitarian and peacekeeping missions» (HUKOOMI, 2016). Même les énoncés de la Défense qatarie mettent l'accent sur le règlement pacifique des conflits.

L'intérêt national d'un État est le même à travers le temps ; augmenter son influence et son contrôle afin de répondre à un environnement régional incertain. Mais la question subsiste : pourquoi assistons-nous à l'apparition de la médiation dans la politique étrangère du Qatar dans les années 2000 ? Reprenons le processus. La variable indépendante à la base est la puissance relative du Qatar, plus particulièrement sa perception. Cette dernière a augmenté entre autres grâce aux alliances, partenariats et ententes, et à l'économie. Cela devrait pousser le Qatar à avoir une politique étrangère plus active. Cela coïncide avec nos observations, mais ne répond pas réellement à la question. Il y a bel et bien un accroissement de l'influence de la politique étrangère qatarie à la suite de l'augmentation de sa puissance relative. Cependant, cela ne permet pas d'expliquer pourquoi la médiation est la stratégie de politique étrangère favorisée. C'est là que la perception de l'environnement régional comme une menace entre en ligne de compte.

6.2 La médiation comme intérêt national

D'abord, le Qatar, bien que sa puissance relative augmente dans les décennies 1990 et 2000, ne devient pas un grand État; il reste une puissance moyenne. Comme l'explique Boyce, les options de politique étrangère pour un petit État restent limitées (2013). L'Émir qatari n'a pas le loisir de mettre en place la politique étrangère de son choix, particulièrement dans la mesure où sa puissance est tirée davantage de son économie florissante et de ses partenariats et ententes que du militaire. Il est donc logique qu'une puissance moyenne choisisse d'abord d'augmenter sa présence dans les relations internationales grâce à la diplomatie de manière générale.

Ensuite, le Qatar évolue dans un environnement régional et international dans lequel il y a des menaces et beaucoup d'incertitudes. De plus, les menaces sont identifiées différemment par les États. Entre 1971 et 1990, environ, la politique étrangère qatarie est plutôt discrète et s'inscrit dans une logique régionale : participation à la Ligue arabe, au CCG et politique étrangère proche de celle de l'Arabie saoudite en grande partie. Cela est en adéquation avec les menaces perçues pendant cette période : un rejet des politiques étrangères des grandes puissances (à la fois à cause de (1) la prolifération nucléaire, (2) de l'appui pour Israël et ses politiques expansionnistes desquelles découlent de nombreux conflits régionaux qui causent l'instabilité au Moyen-Orient, et (3) de leurs politiques qui vont à l'encontre du développement de la région). Dans cette période, la participation à des organisations régionales était une bonne façon de contrer les menaces identifiées et de contrôler le mieux possible l'environnement régional incertain. De constituer un bloc relativement uni « contre » les politiques coloniales au Moyen-Orient, mais aussi face à Israël et face à l'Iran. Cela lui a permis, en d'autres termes, de gagner en influence et en contrôle dans une région où les puissances étrangères et régionales exercent généralement une emprise importante.

Entre 1991 et 2016, la politique étrangère du Qatar est plus proche des États-Unis, est beaucoup plus active et internationalisée. Les menaces identifiées après la fin de la Guerre froide sont similaires, mais elles donnent néanmoins lieu à une rhétorique différente. Si la présence américaine au Qatar lui permet d'assurer sa sécurité et de se distancier de l'Arabie saoudite pour sa défense territoriale, elle pose aussi une menace dans la mesure où elle pourrait jouer sur l'autonomie de la

poursuite de sa politique étrangère et intérieure. La question culturelle est aussi au cœur de cet enjeu. Bien entendu, les conflits régionaux restent la source principale de l'insécurité et de l'incertitude au Moyen-Orient. Cependant, la perception de cette menace semble être moins importante dans les décennies récentes. Le développement économique important et le rôle accru du Qatar sur la scène internationale peuvent être des éléments explicatifs. L'Émirat fait encore partie d'organisations régionales entre 1991 et 2016, et ce, pour les mêmes raisons que celles des décennies précédentes. Cependant, cela n'est plus suffisant afin d'augmenter la place du Qatar dans les relations internationales. Cela ne lui permet pas de se tailler une place dans les sphères décisionnelles internationales. Un régime considéré comme non-démocratique par les gouvernements occidentaux, tel celui au Qatar, a besoin d'un peu plus de légitimité ; un rôle de médiateur lui permettrait cela.

La médiation permet au Qatar d'agir sur son environnement et sur les menaces en découlant en plus d'augmenter son influence régionale. La médiation diminue l'instabilité et l'incertitude qui en découle au Moyen-Orient, ce qui est bon pour le développement de l'État, mais aussi de la région dans son ensemble. Elle permet aussi au Qatar de légitimer son régime, ce qui diminue l'insécurité liée à la culture et à l'appartenance au monde arabe et à la religion musulmane. Dans un même ordre d'idées, assurer lui-même la médiation dans un conflit au Moyen-Orient permet de tenir à l'écart, dans une certaine mesure, les États étrangers. Cela répond à la logique « une solution arabe pour un problème arabe » et permet de diminuer l'ingérence étrangère dans les affaires du Moyen-Orient. Finalement, la médiation permet surtout une chose : d'augmenter sa place dans les relations internationales sans [trop] se faire d'ennemis et en préservant une politique étrangère ouverte. Cela lui permet de faire à la fois du commerce avec l'Iran, d'être l'hôte d'une base du USCENTCOM et d'entretenir des relations avec Israël *et* le Hamas. La médiation permet de conjuguer les logiques géopolitiques conflictuelles dans lesquelles le Qatar évolue, sans qu'il n'ait à prendre formellement position pour ou contre un État ou un groupe en particulier.

6.3 Applications dans la politique étrangère

Nous en sommes venu à la conclusion que le rôle nouveau de médiateur pour le Qatar était une stratégie de politique étrangère correspondant à ses capacités tout en lui permettant de contrôler et d'influencer son environnement régional et les menaces perçues par ses dirigeants dans les trois

dernières décennies. Auparavant, puisque sa puissance relative était moins grande et que les menaces perçues étaient majoritairement liées aux puissances étrangères, une politique de coopération régionale était appropriée. Avec l'augmentation de sa puissance relative (et une perception correspondante) et les changements dans les menaces auxquelles le Qatar fait face, la médiation est une stratégie de politique étrangère adéquate.

Il faut spécifier que plusieurs médiations ou efforts mis dans le règlement pacifique des conflits par le Qatar s'effectuent derrière les rideaux ; il s'agit souvent de *track-2 diplomacy*, soit de relations diplomatiques non-officielles. Malheureusement, cela signifie qu'il y a peu d'information disponible sur les médiations les plus récentes du Qatar. Si les actions de l'Émir et du Ministre des Affaires étrangères qataris de la décennie 2000 sont généralement bien documentées, celles des deux dernières années (2014-2016) le sont moins. Il est tout de même possible de dresser un portrait global des actions du Qatar.

L'apparition de la médiation est donc une manière pour l'Émir de « mettre le Qatar sur la carte » (Boyce, 2013) tout en influençant son environnement régional et les menaces y étant reliées. Le Ministre des Affaires étrangères du Qatar mentionne d'ailleurs lors d'une rencontre du Conseil de sécurité : « Nous devons admettre que l'on ne choisit ni ses voisins ni ses ennemis. » (Qatar, 21 septembre 2006, Conseil de sécurité). Cela laisse penser que les dirigeants qataris valorisent une politique étrangère dans laquelle ils peuvent entretenir des liens positifs avec le plus grand nombre d'acteurs possibles afin de ne pas créer davantage d'animosité dans son environnement déjà susceptible à l'instabilité (Akpınar, 2015).

Sous le règne d'Hamad bin Khalifa Al-Thani, jusqu'en 2013, plusieurs efforts de médiation ont eu lieu dans la région du Moyen-Orient et de la Corne africaine. Ulrichsen considère notamment les médiations au Darfour, au Yémen et au Liban comme des opportunités pour le Qatar de se démarquer et de se tailler une place au premier plan dans la résolution des conflits régionaux (Ulrichsen, 2014). L'idée que le Qatar se crée une « niche » dans la politique étrangère du Moyen-Orient soulevée par Gulbrandsen (2010), complète l'explication en 3.1 selon laquelle le Qatar ne chercherait pas à donner l'exemple en ayant un modèle attractif, mais plutôt à être un des seuls à développer une politique de médiation.

Une des premières fois que le Qatar joue le rôle de médiateur est au Yémen, en 2007, après quelques années d'instabilités politiques et d'affrontements. L'Émir qatari lui-même se déplace dans l'État du Golfe avec une délégation du Ministère des Affaires étrangères afin de s'attaquer au problème. Moins d'un mois plus tard, un cessez-le-feu voit le jour entre les dirigeants yéménites et les rebelles Houthis. Encore quelques mois plus tard, en février 2008, un accord de paix est signé à Doha. Après le non-respect de l'accord, l'Émir qatari aide à renégocier un nouveau cessez-le-feu et un accord politique en 2010. Des IDE qataris au Yémen, d'une valeur de 600 millions de dollars US, sont offerts afin de consolider la médiation. Malheureusement, ce succès s'est aussi avéré de courte durée.

En 2008, Hamad bin Khalifa Al-Thani, alors Émir, s'implique aussi dans une médiation au Liban. Depuis plus d'un an, des tensions grandissantes entre le Hezbollah et le parti libanais au pouvoir, celui de Fouad Siniora, crée un climat d'instabilité au pays et chez ses voisins. L'Arabie saoudite est jugée partielle dans la situation vu ses liens avec certaines factions libanaises et n'est donc pas recommandée pour jouer le rôle de médiateur. Encore une fois, les parties au conflit sont invitées à Doha pour les négociations. Ces dernières ont abouti en un accord quelques jours plus tard, formant un gouvernement d'unité nationale. Comme se fut le cas pour la médiation au Yémen, des investissements qataris – des fonds destinés à la reconstruction d'habitations – font partie des éléments de négociations. Ulrichsen explique que, bien que la médiation soit qualifiée de succès sur le coup, les efforts du Qatar n'ont pas permis d'apporter des changements structuraux à la politique libanaise (2014 : 91). Cependant, cela a permis, temporairement, d'alléger les tensions dans la région et, pour le Qatar, de se forger une réputation d'*honest broker*.

La médiation du Qatar au Soudan a cela de différent qu'elle n'est pas une initiative du Qatar uniquement, mais plutôt une initiative conjointe de la Ligue arabe, de l'ONU et de l'Union africaine. Le Qatar agissait à titre de représentant de la Ligue arabe. Les différents acteurs ont été invités à Doha afin de négocier un accord, finalement signé en février 2010. Encore une fois, le Qatar profite de son économie en croissance et investit (ou plutôt une entreprise appartenant à l'État investit) 1 milliard de dollars au Soudan. Malgré tout, les affrontements reprennent peu après.

Après ces trois médiations d'envergure au succès mitigé, sous le règne de Hamad bin Khalifa Al-Thani, puis sous le règne de Tamim bin Hamad Al-Thani, les efforts continuent. Cependant, il s'agit de médiations généralement de moins grandes envergures ; cela ne signifie pas pour autant que la politique étrangère du Qatar n'est plus axée sur le règlement pacifique des conflits. Elle s'adapte à l'environnement régional... et aux conflits, bien entendu.

Après 2010, les médiations du Qatar mènent surtout à des libérations d'otages ou de prisonniers. Cependant, le rôle que joue l'Émirat dans ces négociations est incertain puisqu'il s'agit de *track-2 diplomacy*. C'est donc après coup que le rôle des dirigeants qataris dans les différentes affaires est exposé au public. Le Qatar semble agir à titre de facilitateur dans plusieurs libérations récentes. Ces dernières sont rendues possible grâce aux grandes ressources économiques de l'Émirat (les trois exemples précédents démontrent que les investissements financiers font toujours partie des négociations), mais aussi grâce à ces ententes et partenariats. Il s'agit toujours d'initiatives au niveau régional (au Liban, en Afghanistan, au Soudan – plus récemment à l'été 2016).

La médiation est une stratégie de politique étrangère qui permet au Qatar bel et bien de prendre plus de place dans les relations internationales en plus d'agir sur les menaces perçues. Concrètement, la médiation a quatre impacts principaux pour l'Émirat. Premièrement, cela lui permet de consolider ou de développer des investissements avec des nouveaux partenaires en plus de favoriser le développement de sa région. Les dirigeants qataris font un lien direct entre la stabilité, la sécurité et le développement. Deuxièmement, bien que cela soit parfois de courte durée, la médiation permet dans une certaine mesure de sécuriser une région instable – particulièrement dans le cas de médiations de plus grandes envergures. Troisièmement, le rôle de médiateur permet au Qatar de l'importance dans les relations internationales et lui crée une place dans les sphères de décisions. Cela a aussi comme impact de consolider sa relation avec les États-Unis – en faisant libérer des soldats américains retenus en Afghanistan, par exemple – tout en jouant un rôle souvent détenu par l'Arabie saoudite. Dernièrement, le Qatar agit en tant que médiateur régional, ce qui lui permet, à petite échelle, de limiter l'intervention étrangère dans les affaires internes des États du Moyen-Orient, permettant ainsi de préserver un certain contrôle sur une culture commune avec ses voisins.

Au départ, l'objectif était d'expliquer pourquoi le Qatar décide d'intégrer la médiation à sa politique étrangère. Nous avons pris comme point de départ l'idée exprimée par Zakaria qu'une hausse de la puissance relative (particulièrement la perception de celle-ci) amène un État à avoir une politique étrangère plus expansionniste (un accroissement de l'influence à l'étranger). De manière inductive, nous en sommes venus à la conclusion que la hausse de la puissance relative en elle-même pouvait expliquer les politiques de plus en plus internationalisées du Qatar, sans toutefois pouvoir expliquer l'apparition de la médiation précisément. Cette explication était donc insuffisante. La perception des menaces par les dirigeants permet de compléter le mécanisme analysé. L'explication est donc plutôt basée sur celle proposée par Rose qui assume que les États recherchent le contrôle et l'influence afin d'agir sur leur environnement régional incertain plutôt que de rechercher une hausse de la puissance. De plus, l'analyse sur près de cinq décennies a permis de vérifier l'hypothèse de ce travail. L'évolution de la politique étrangère depuis l'indépendance de l'État devrait évoluer parallèlement à l'augmentation de la puissance relative et de la perception des menaces. C'était bel et bien le cas.

7. CONCLUSION

Le processus qui a mené à l'apparition de la médiation dans la politique étrangère du Qatar au début des années 2000 a été mis en lumière dans ce travail. Comme nous pouvons l'observer dans la documentation scientifique, plusieurs attribuent la politique étrangère plus proactive, et donc le nouveau rôle de médiateur du Qatar, à l'arrivée au pouvoir d'Hamad bin Khalifa Al-Thani en 1995. Pourtant, les médiations ne commencent réellement qu'en 2006. C'est tout de même plus de dix ans qui séparent l'arrivée du nouvel Émir et les actions diplomatiques de médiation. De plus, nous avons découvert dans cette recherche que le règlement pacifique des conflits faisait déjà partie de la Constitution de 1972, sans toutefois que l'État ne joue le rôle de médiateur dans les conflits régionaux. L'explication selon laquelle l'Émir serait la source des changements est attrayante, puisque plusieurs transformations s'effectuent en effet dans la décennie 1990 dans les politiques qataries. Cependant, elle est insatisfaisante pour les raisons exprimées précédemment. Plusieurs événements sur la scène internationale et régionale se déroulent dans la décennie 1990, notamment la Guerre du Golfe et la fin de la Guerre froide. Cela amène une nouvelle conjoncture sécuritaire et économique qui a un impact sur la politique étrangère du Qatar.

Nous nous sommes tournés vers la théorie du réaliste néoclassique, opérationnalisée avec une méthode d'étude de cas inspirée du *process-tracing*, afin de répondre à notre question de recherche. Le point de départ utilisé était que la puissance relative, particulièrement sa perception par les dirigeants, influence la politique étrangère d'un État. Plus un État se perçoit comme puissant, plus il a tendance à avoir une politique étrangère expansionniste (diplomatiquement et/ou militairement). Dans ce cas-ci, il s'agirait non pas d'une expansion militaire, mais plutôt de l'accroissement de l'influence politique de l'Émirat à l'étranger. La puissance relative du Qatar permettait difficilement d'expliquer pourquoi la médiation plutôt qu'une autre forme de politique étrangère d'influence. Afin de répondre à ce questionnement, nous avons ajouté une variable intermédiaire: la perception des menaces par les dirigeants. Cela a un effet sur les stratégies de politique étrangère à mettre en place afin de définir et d'assurer l'intérêt national du Qatar. Nous nous sommes donc rapprochés de l'explication de Rose (1998) selon laquelle les États souhaitent augmenter leur influence et leur degré de contrôle afin d'agir sur leur environnement régional incertain.

Par la suite, nous avons observé la politique étrangère de l'Émirat entre 1971 et 2016 en mettant l'accent sur les deux dernières décennies et sur les médiations en tant que telle. Nous avons conclu qu'il était possible de lier la variation de la perception de la puissance relative, la perception des menaces et la définition de l'intérêt national par les dirigeants à la politique étrangère du Qatar au fil des décennies.

Ce modèle agit à titre d'outils d'analyse. Il permet de comprendre la prise de décision en politique étrangère et de d'expliquer pourquoi une politique est privilégiée plus qu'une autre. De plus, cela permet d'expliquer pourquoi le Qatar s'implique dans certaines médiations et pas dans d'autres. Par exemple, pourquoi les dirigeants qataris se déplaceraient au Yémen et au Soudan pour mener des négociations, mais pas en Asie de l'Est ou en Europe ? La question de la menace culturelle développée dans la section 5.3 offre des réponses, de même que sa perception de sa puissance relative exposé dans la section 4.2. La définition de l'intérêt national par les dirigeants qataris est aussi plutôt centrée sur son environnement régional. Toutes les étapes de notre mécanisme permettent donc conjointement de répondre à cette question.

Ce modèle peut aussi permettre d'analyser d'autres facettes de la politique étrangère et de défense. Nous avons observé d'ailleurs depuis 2013-2014 que le Qatar, tout comme ses voisins de manière générale, met en place plusieurs nouveaux grands programmes d'acquisition militaire pour toutes les branches de son armée (SIPRI, 2016). S'il est possible d'observer une hausse de la puissance relative dans les années 1990-2000, une deuxième vague de hausse de la puissance depuis 2010 s'observe. Cela coïncide avec une participation de plus en plus active militairement dans les conflits régionaux (et non plus seulement diplomatiquement), notamment en Syrie et au Yémen depuis quelques années. Encore une fois, l'hypothèse selon laquelle une hausse de la puissance relative se transpose en une expansion, ou plutôt dans un accroissement de son influence sur la scène internationale, des politiques étrangères d'un État est juste.

Cependant, comment expliquer que pour le Yémen, par exemple, le Qatar soit intervenu d'abord diplomatiquement, plutôt que militairement ? Une menace similaire, mais des moyens militaires plus grands depuis les cinq dernières années pourrait être une explication. De plus, l'intervention militaire n'a pas les mêmes objectifs. Si tous deux servent l'intérêt national, la médiation n'a pas

permis jusqu'à présent pour le Qatar de régler définitivement des guerres ou des conflits majeurs. L'intervention militaire aurait une finalité plus proche de la sécurité nationale et territoriale et relève donc davantage du *contrôle* que de *l'influence*. La médiation et l'intervention armée, au sein d'une coalition, font donc tous deux parties d'une stratégie globale. La médiation est une composante de cette stratégie, sans en être l'unique partie. Il faut d'ailleurs souligner que l'intervention militaire du Qatar à l'étranger reste modeste et ponctuelle. Il s'agit plus souvent d'une participation symbolique et non d'une participation majeure. Tout de même, cela peut avoir une influence sur la conduite des politiques sécuritaires au Moyen-Orient puisqu'une « solution arabe » pour les pays arabes peut aider à limiter l'intervention étrangère, ce qui est dans l'intérêt du Qatar qui perçoit l'ingérence comme une menace.

Donc, à la question : « Qu'est-ce qui explique l'apparition de la médiation dans la politique étrangère du Qatar ? », nous répondons que c'est une combinaison de perceptions ; celle de la puissance relative et celle des menaces constatées par les dirigeants du Qatar. Ce sont ces perceptions qui les ont poussé à intégrer la médiation dans la politique étrangère de l'État. L'hypothèse va comme suit :

(X) Puissance relative perçue élevée → (Y) Politique étrangère expansionniste (d'influence)

Avec l'ajout d'une variable intermédiaire entre X et Y, il est possible d'expliquer pourquoi la médiation est choisie par les dirigeants qataris comme outils de politique étrangère comme on l'observe dans le tableau 7.1.

Tableau 7.1 : Retour sur l'explication de la politique étrangère du Qatar

Variable indépendante	Variable intermédiaire	Variable dépendante
(X) Puissance du Qatar perçue par ses dirigeants	Les dirigeants identifient et définissent des menaces dans leur environnement régional et dans l'environnement international.	(Y) Politique étrangère du Qatar

Dans les décennies 1970 à 1990, la puissance relative est peu élevée. Les dirigeants perçoivent aussi que l'Émirat a une puissance relative faible puisqu'ils tendent à s'identifier plutôt aux États en développement, en opposition aux États industrialisés, et se définissent eux-mêmes comme vulnérables. Les menaces identifiées pendant cette période sont multiples, mais découlent surtout des jeux de pouvoir dans la région qui peuvent être perçus comme des menaces à l'intégrité territoriale et à l'autonomie des politiques découlant de la Guerre froide. Une politique de coopération régionale est alors préconisée et la politique étrangère du Qatar reste discrète.

La décennie 1990 peut être définie comme une période de transition. La Guerre du Golfe, la fin de la Guerre froide, la fin de la guerre entre l'Iran et l'Irak, l'arrivée d'un nouvel Émir au pouvoir, la création d'un comité afin d'écrire une constitution permanente, pour ne nommer que ces éléments, apportent une vague de changement au Qatar et dans la région du Moyen-Orient. La puissance relative du Qatar est en hausse, mais les dirigeants semblent encore identifier leur Émirat comme vulnérable face aux conflits régionaux. La politique étrangère qatarie est elle aussi en transition. Elle s'internationalise et se tourne lentement vers la France et les États-Unis. La politique étrangère du Qatar se détache peu à peu de celle de l'Arabie saoudite. Si le Qatar ne fait pas de médiation dans les années 1990, sa diplomatie est quand même de plus en plus active, notamment économiquement.

Dans les années 2000-2010, la puissance relative du Qatar est encore en hausse. La perception de cette dernière l'est aussi ; les dirigeants qataris définissent leur État de plus en plus comme un acteur incontournable des relations internationales et des affaires régionales. Le Qatar ne perçoit plus réellement de menace à son intégrité territoriale, mais identifie plutôt des menaces relatives au développement et à l'appartenance au monde et à la culture arabo-musulmane. Une politique étrangère axée sur le règlement pacifique des conflits permet d'agir sur les menaces identifiées et est conséquente avec une puissance relative moyenne.

Notre contribution est avant tout théorique. Elle permet de consolider une théorie en ajoutant des nuances et des variables explicatives. En s'inspirant de la littérature théorique existante, nous avons mis l'accent sur la perception de la puissance et des menaces par les dirigeants. De plus, cette étude

de cas permet d'appliquer une théorie souvent utilisée pour étudier le rôle des grandes puissances dans le système international à un petit État, le Qatar.

La contribution est aussi empirique. Cette étude permet de compléter la littérature existante sur le Qatar et son rôle de médiateur. L'analyse de contenu pour la perception de la puissance relative ainsi que pour la perception des menaces, principalement, ajoutent à l'État des connaissances sur l'apparition de la médiation au Qatar. À notre connaissance, une analyse des discours des dirigeants qataris sur plusieurs décennies n'a jamais été conduite dans une recherche scientifique. Cela permet d'apporter des nuances et de consolider ou d'infirmer certaines « certitudes ». Par exemple, l'idée répandue dans la documentation scientifique que la médiation est complètement nouvelle pour le Qatar lorsqu'il commence à jouer le rôle de médiateur dans les années 2000 s'est avérée être en partie fautive. À l'opposé, la situation géopolitique inusitée du Qatar, se retrouvant entre l'Iran et le CCG, est bien illustrée dans les discours, particulièrement ceux prononcés au Conseil de sécurité.

Cette étude comporte toutefois un point faible : l'impossibilité de réaliser des entrevues avec les dirigeants qataris. Pour avoir la perception de la puissance et de la menace la plus exacte possible, le mieux aurait évidemment été de demander directement aux Ministres des Affaires étrangères et aux Émirats leurs points de vue sur les différentes situations confrontées. L'utilisation des discours et leur comparaison au fil des années comme *proxy* peut offrir une bonne idée de la perception des dirigeants sur les enjeux auxquels le Qatar fait face. Cependant, il faut admettre au départ que les discours prononcés à l'ONU et dans les instances internationales comportent un biais diplomatique. D'un autre côté, si nous avons réussi à avoir une entrevue avec un représentant qatari du Ministère des Affaires étrangères, par exemple, les réponses données auraient probablement aussi représenté le discours officiel de l'État et non une perception personnelle. Un autre point faible de ce travail est le peu de documents officiels relatifs aux politiques sécuritaires (donc à la défense, mais aussi aux médiations). L'accès à ce type de données sensibles est ardu sans contact au sein même du gouvernement qatari. Dans un même ordre d'idée, il existe peu de documents officiels pré-1995 disponibles. Ces informations auraient pu consolider l'analyse de ce travail et apporter des nuances.

À l'aide du modèle utilisé dans ce mémoire, nous pourrions aller plus loin. Par exemple, avec une méthode semblable et avec le modèle réaliste néoclassique, il serait possible d'étudier l'apparition

d'une diplomatie plus active dans d'autres États. Il serait également possible d'analyser certaines médiations plus spécifiquement. De même, la comparaison de la politique étrangère d'autres petits États, pas nécessairement au Moyen-Orient, serait intéressante. L'étude du règlement pacifique des conflits ainsi que l'étude du rôle des petits États dans les relations internationales sont particulièrement fascinantes puisqu'ils ne constituent pas une majorité de la documentation scientifique et qu'ils permettent d'apporter des nuances à ce champ d'étude.

RÉFÉRENCES

Abdullah, Jamal. 2014. « Analysis: Qatar's foreign policy - the old and the new - Al Jazeera English ». *AlJazeera*. 21 novembre. <http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2014/11/analysis-qatar-foreign-policy--2014111811274147727.html>.

Abidi, Hasni. 2012. « Qatar : une voie singulière ». *Géoéconomie* n° 62 (3): 15-30.

AI. 2016. « Qatar 2015/2016 ». *Amnesty International*. <https://www.amnesty.org/fr/countries/middle-east-and-north-africa/qatar/report-qatar/>.

Akpınar, Pınar. 2015. « Mediation as a Foreign Policy Tool in the Arab Spring: Turkey, Qatar and Iran ». *Journal of Balkan and Near Eastern Studies* 17 (3): 252-68.

Alford, Jonathan. 1984. « Security Dilemmas of Small States ». *The World Today* 40 (8/9): 363-69.

Banque mondiale. 2016a. « Les données ouvertes de la Banque mondiale: Qatar ». *La Banque mondiale*. <http://donnees.banquemondiale.org/pays/qatar>.

———. 2016b. « World Development Indicators ». *La Banque mondiale*. <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.

Barakat, Sultan. 2012. « The Qatari Spring - Qatar's Emerging Role in Peacemaking - The-Qatari-Spring - Qatars-Emerging-Role-in-Peacemaking.pdf ». Papier de recherche 24. Kuwait Programme on Development, Governance and Globalisation in the Gulf States. Londres: London School of Economics.

———. 2014a. « Pivots and Peace-Making in Qatar's Regional Policy ». Doha : Brookings Doha Center.

———. 2014b. « Qatari Mediation: Between Ambition and Achievement ». Papier de recherche 12. Foreign Policy. Doha: Brookings Doha Center.

Battistella, Dario. 2009. *Théorie des relations internationales*. 3e édition. Les Presses de Sciences Po.

Bercovitch, Jacob, et Judith Fretter. 2007. « Studying International Mediation: Developing Data Sets on Mediation, Looking for Patterns, and Searching for Answers ». *International Negotiation* 12 (2): 145-73.

Blanchard, Christopher M. 2007. « Qatar: Background and U.S. Relations ». CRS Report for Congress. Congressional Research Service.

Blanchard, Christopher M. 2014. « Qatar: Background and U.S. Relations ». CRS Report for Congress. Congressional Research Service.

Boyce, Sir Graham. 2013. « Qatar's Foreign Policy ». *Asian Affairs* 44 (3): 365-77.

Charillon, Frédéric. 2002. *Politique étrangère. Nouveaux regards*. Paris: Les Presses de Sciences Po.

Cooper, Andrew F., et Bessma Momani. 2011. « Qatar and Expanded Contours of Small State Diplomacy ». *The International Spectator* 46 (3): 113-28.

Da Lage, Olivier. 2005. « The Politics of Al Jazeera or the Diplomacy of Doha ». Dans *The Al Jazeera Phenomenon: Critical Perspectives on New Arab Media*, édité par Mohamed Zayani, 49-65. Londres: Pluto Books.

Dazi-Héni, Fatiha. 2012. « Désir de puissance. Le Qatar a-t-il les moyens de ses ambitions diplomatiques dans le monde arabe ? » *Institut français des relations internationales*.

EIA. 2016. « International Energy Statistics ». *U.S. Energy Information Administration: Independent Statistics and Analysis*. <http://www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/IEDIndex3.cfm?tid=5&pid=53&aid=1>.

Exell, Karen, et Trinidad Rico. 2013. « ‘There is no heritage in Qatar’: Orientalism, colonialism and other problematic histories ». *World Archaeology* 45 (4): 670-85.

FAO. 2016. « Qatar ». *FAO Stats*. <http://faostat3.fao.org/browse/area/179/fr>.

Fortin, Marie-Fabienne, et Johanne Gagnon. 2010. *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives*. 2e édition. Montréal: Chenelière Education.

France Diplomatie. 2016. « La France et le Qatar ». *France Diplomatie*. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/qatar/la-france-et-le-qatar/>.

Frazier, Derrick V., Andrew P. Owsiak, et Virginia Sanders. 2014. « Regional Influences on Mediation Behavior ». *International Negotiation* 19 (2): 285-314.

Gause, F. Gregory III. 2014. « Beyond Sectarianism: The New Middle East Cold War ». Papier de recherche 11. Foreign Policy. Doha: Brookings Doha Center.

General Secretariat for Development Planning. 2008. « Qatar National Vision 2030 ».

———. 2013. « Development and Institutional Reform Directives In H.H. the Amir Speeches, 1999-2012 ».

Global Security. 2016. « Qatar Military Guide ». *Global Security*. <http://www.globalsecurity.org/military/world/gulf/qatar.htm>.

Gouvernement du Qatar. 1972. « Constution of Qatar ».

Gouvernement du Qatar. 2005. « Constution of Qatar ».

Gulbrandsen, Anders. 2010. « Bridging the Gulf: Qatari Business Diplomacy and Conflict Mediation ». Mémoire de maîtrise, Washington, DC: Georgetown University.

Harrigan, Frank, et al. 2013. « Qatar Economic Outlook 2013-2014, Update ». Ministry of Development Planning and Statistics.

———. 2014. « Qatar Economic Outlook 2014-2016, Update ». Ministry of Development Planning and Statistics.

———. 2015. « Qatar Economic Outlook 2015-2017, Update ». Ministry of Development Planning and Statistics.

Hill, Christopher. 2003. *The Changing Politics of Foreign Policy*. Palgrave MacMillan.

HRW. 2016. « World Report 2015: Qatar ». *Human Right Watch*. <https://www.hrw.org/world-report/2015/country-chapters/qatar>.

Hudson, Valerie M. 2013. *Foreign Policy Analysis: Classic and Contemporary Theory*. 2 edition. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers.

Ibrahim, Ibrahim, et Frank Harrigan. 2012. « Qatar's Economy: Past, Present and Future ». Ministry of Development Planning and Statistics.

Juneau, Thomas. 2013. « Iran: Rising but unsustainable power, unfulfilled potential ». Dans *Iranian Foreign Policy since 2001: Alone in the world*, édité par Thomas Juneau et Sam Razavi, 18-39. New York: Routledge.

Juneau, Thomas. 2015. *Squandered Opportunity: Neoclassical Realism and Iranian Foreign Policy*. Redwood City : Stanford University Press.

Kamrava, Mehran. 2009. « Royal Factionalism and Political Liberalization in Qatar ». *The Middle East Journal* 63 (3): 401-20.

———. 2011. « Mediation and Qatari Foreign Policy ». *The Middle East Journal* 65 (4): 539-56.

Kayaoglu, Turan. 2015. « Islam and Foreign Policy: The Case of Qatar ». *European Journal of Economic and Political Studies* 8: 93-111.

Keohane, Robert O. 1971. « The Big Influence of Small Allies ». *Foreign Policy*, n° 2: 161-82.

Khatib, Lina. 2013. « Qatar's foreign policy: The limits of pragmatism ». *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)* 89 (2): 417-31.

Kodmani, Hala. 2013. « L'implication du Qatar dans les révolutions arabes : stratégie d'influence ou OPA ? » *Confluences Méditerranée* 84 (1): 77-85.

Kovessy, Peter. 2014. « Analysis: Qatar's strategy as hostage negotiator ». *Doha News*. <http://dohanews.co/analysis-qatars-strategy-hostage-negotiator/>.

———. 2015. « Two years on, how Qatar has (and hasn't) changed under Sheikh Tamim ». *Doha News*. <http://dohanews.co/two-years-on-how-qatar-has-and-hasnt-changed-under-sheikh-tamim/>.

Lavandier, Jérôme. 2013. « Le Qatar : une volonté au prisme de l'histoire ». *Confluences Méditerranée* 84 (1): 17-28.

Lazar, Mehdi. 2013. « L'émirat « hyperactif » : une analyse de la politique d'internationalisation du Qatar ». *Confluences Méditerranée* 84 (1): 59-76.

Lobell, Steven, Jeffrey W. Taliaferro, et Norrin Ripsman. 2009. *Neoclassical Realism, the State, and Foreign Policy*. 1 édition. Cambridge, UK ; New York: Cambridge University Press.

Lundgren, Magnus, et Isak Svensson. 2014. « Leanings and Dealings: Exploring Bias and Trade Leverage in Civil War Mediation by International Organizations ». *International Negotiation* 19 (2): 315-42.

MacLeod, Alex, et Dan O'Meara. 2010. *Théories des relations internationales ; contestations et résistances*. 2e édition. Montréal: ATHENA.

Marchal, Roland. 1999. « Le Soudan au cœur du conflit érythréo-éthiopien ». *Politique africaine* 74 (2): 95-103.

McLean, Wayne. 2016. « Neoclassical realism and Australian foreign policy: understanding how security elites frame domestic discourses ». *Global Change, Peace & Security* 28 (1): 1-15.

Messiha, Jean, Frédéric Teulon, et Guillaume Bigot. 2014. « L'émirat du Qatar, un micro-Etat qui veut exister à tout prix ». Papier de recherche 302. Working Paper Series. IAPG Business School.

Mikail, Barah. 2008. « Le paradoxe diplomatique du Qatar comme moyen d'accès à la consécration ». *Revue internationale et stratégique* 69 (1): 31-42.

Mokhefi, Mansouria. 2012. « Qatar : forces et faiblesses d'un activisme ». *Politique étrangère* Hiver (4): 849-61.

Mongrenier, Jean-Sylvestre. 2012. « La politique étrangère du Qatar : de l'intermédiation à l'engagement ». *Géoéconomie* 62 (3): 31-39.

Nuruzzaman, Mohammed. 2015a. « Qatar and the Arab Spring: down the foreign policy slope ». *Contemporary Arab Affairs* 8 (2): 226-38.

Nuruzzaman, Mohammed. 2015b. « Gulf Cooperation Council (GCC), Qatar and dispute mediations: a critical investigation ». *Contemporary Arab Affairs* 8 (4): 535-52.

Olsen, Gorm Rye. 2015. « 'Great power' intervention in African armed conflicts ». *Cambridge Review of International Affairs* 28 (2): 229-45.

Peterson, J. E. 2006. « Qatar and the World: Branding for a Micro-State ». *Middle East Journal* 60 (4): 732-48.

PwC. 2015. « Global Defense Perspectives Mapping Prioritization and Posture in a Challenging World ».

Qatar. 1971 à 2015. « Débats généraux ». Procès verbaux du tour de parole du Qatar des sessions 26 à 70 de l'Assemblée générale, Organisation des Nations unies, New York.

———. 2006 à 2007. « Réunions du Conseil de sécurité ». Procès verbaux, Organisation des Nations unies, New York.

Rathmell, Andrew, et Kirsten Schulze. 2000. « Political Reform in the Gulf: The Case of Qatar ». *Middle Eastern Studies* 36 (4): 47-62.

« Refworld | 2013 Report on International Religious Freedom - Qatar ». 2016. Consulté le juillet 26. <http://www.refworld.org/docid/53d9072913.html>.

Rigoulet-Roze, David. 2012. « Le Qatar : un paradoxe géopolitique et une anomalie géoéconomique ». *Géoéconomie* 62 (3): 53-66.

Roberts, David. 2015. « Qatar and the Arab Spring ». *The RUSI Journal* 160 (2): 95-96.

Roberts, David B. 2012a. « The Arab World's Unlikely Leader: Embracing Qatar's Expanding Role in the Region ». *Project on Middle East Democracy (POMED)*. <http://pomed.org/blog-post/uncategorized/new-pomed-policy-brief-the-arab-worlds-unlikely-leader-embracing-qatars-expanding-role-in-the-region/>.

———. 2012b. « Understanding Qatar's Foreign Policy Objectives ». *Mediterranean Politics* 17 (2): 233-39.

———. 2013. « Qatar Emir Voluntarily Abdicates ». *RUSI*. juin. <https://rusi.org/commentary/qatar-emir-voluntarily-abdicates>.

Roberts, David B. 2014. « Qatar and the Brotherhood ». *Survival* 56 (4): 23-32.

Rose, Gideon. 1998. « Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy ». *World Politics* 51 (1): 144-72.

Saltzman, Ilai Z. 2015. « Growing Pains: Neoclassical Realism and Japan's Security Policy Emancipation ». *Contemporary Security Policy* 36 (3): 498-527.

Schweller, Randall L. 2010. *Unanswered Threats: Political Constraints on the Balance of Power*. Princeton: Princeton University Press.

- Scott, Victoria. 2015. « Qatar's VIP female protection team trains with US military ». *Doha News*.
- Sharp, Jeremy M. 2004. « Qatar: Background and U.S. Relations ». CRS Report for Congress. Congressional Research Service.
- Sillitoe, Paul. 2014. *Sustainable Development: An Appraisal from the Gulf Region*. Berghahn Books.
- SIPRI. 2016. « SIPRI Military Expenditures Database ». *Stockholm International Peace Research Institute*. <https://www.sipri.org/databases/milex>.
- Soest, Christan von, et Julia Grauvogel. 2015. « How Do Non-Democratic Regimes Claim Legitimacy? » *German Institute of Global and Area Studies*, Working Paper, n° 277.
- Spector, Bertram I., et Amanda Wolf. 2000. « Negotiating Security: New Goals, Changed Process ». *International Negotiation* 5 (3): 411-26.
- Steiner, Barry H. 2009. « Diplomatic Mediation as an Independent Variable ». *International Negotiation* 14 (1): 7-40.
- Taliaferro, Jeffrey W. 2006. « State Building for Future Wars: Neoclassical Realism and the Resource-Extractive State ». *Security Studies* 15 (3): 464-95.
- Tinsley, Catherine H., Nazli Turan, Soroush Aslani, et Laurie R. Weingart. 2011. « The Interplay between Culturally- and Situationally-based Mental Models of Intercultural Dispute Resolution: West Meets Middle East ». *International Negotiation* 16 (3): 481-510.
- Ulrichsen, Kristian Coates. 2014a. « Qatar and the Arab Spring: Policy Drivers and Regional Implications ». Carnegie Endowment for International Peace. <http://carnegieendowment.org/2014/09/24/qatar-and-arab-spring-policy-drivers-and-regional-implications>.
- . 2014b. *Qatar and the Arab Spring*. Oxford ; New York: C Hurst & Co.
- USCENTCOM. 2016. « U.S. Central Command ». *U.S. Central Command*. www.centcom.mil.
- Winckler, Onn. 2015. « Qatar: Small State, Big Politics ». *Middle Eastern Studies* 51 (1): 159-62.
- Wohlforth, William C. 1993. *The Elusive Balance: Power and Perceptions During the Cold War*. Ithaca: Cornell Univ Pr.
- Worth, Robert F. 2008. « Qatar, Playing All Sides, Is a Nonstop Mediator ». *The New York Times*, juillet 9. <http://www.nytimes.com/2008/07/09/world/middleeast/09qatar.html>.
- Zakaria, Fareed. 1999. *From Wealth to Power: The Unusual Origins of America's World Role*. Princeton : Princeton University Press.

Zartman, William I. 2008. « Bias, Prenegotiation and Leverage in Mediation ». *International Negotiation* 13 (3): 305-10.